

Pierre BIRNBAUM

Maître-assistant à la Faculté des Lettres
et sciences humaines de Bordeaux

(1970)

Sociologie de Tocqueville

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée avec le concours de Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain, Lac-Saint-Jean, Québec.
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_patenaude_pierre.html
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

à partir du texte de :

Pierre Birnbaum

Sociologie de Tocqueville

Paris : Les Presses universitaires de France, 1970, 160 pp.
Collection “SUP – le sociologue”, no 21.

L’auteur nous a accordé le 28 septembre 2010 son autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : Pierre Birnbaum : birnbaum@univ-paris1.fr

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

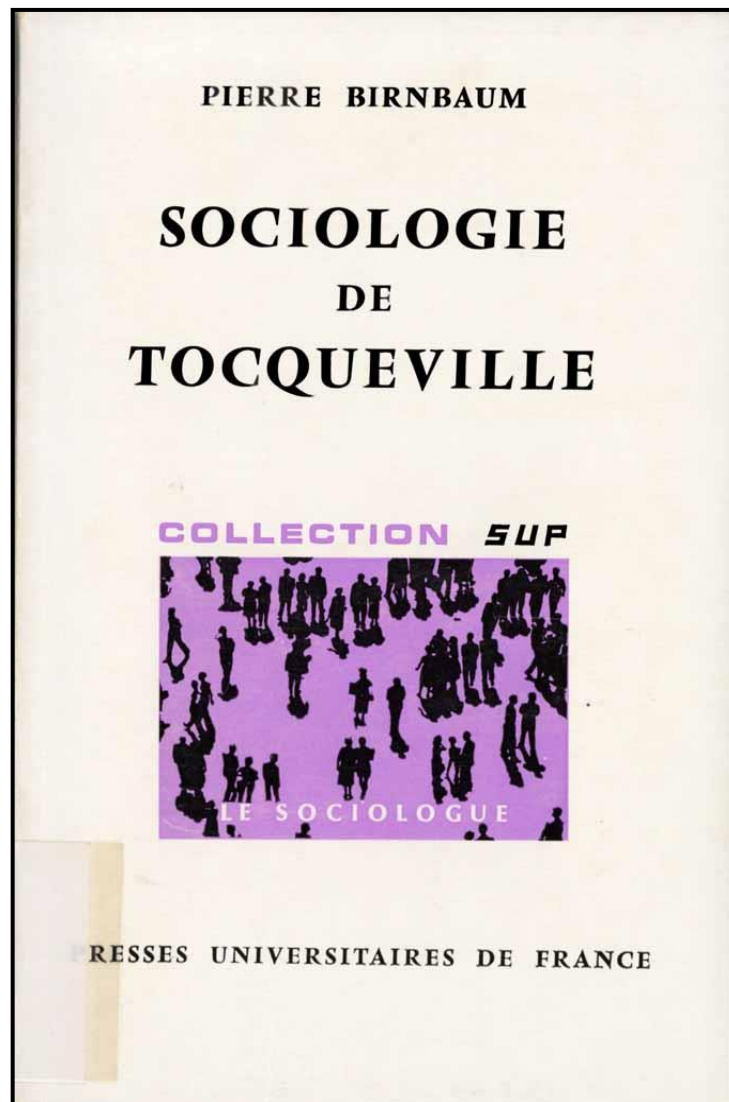
Édition numérique réalisée le 12^r décembre 2020 à Chicoutimi, Québec.



Pierre BIRNBAUM

Maître-assistant à la Faculté des Lettres
et sciences humaines de Bordeaux

Sociologie de Tocqueville



Paris : Les Presses universitaires de France, 1970, 160 pp.
Collection "SUP – le sociologue", no 21.

« Le sociologue »
Sociologie — Ethnologie — Anthropologie sociale

21

SOCIOLOGIE DE TOCQUEVILLE

par

PIERRE BIRNBAUM

Maître-assistant à la Faculté des Lettres
et sciences humaines de Bordeaux



Les Presses universitaires de France

1970

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[160]

Sociologie de Tocqueville.

Table des matières

[Introduction](#) [5]

Chapitre I. [Le savant et le politique](#) [7]

Chapitre II. [L'analyse des faits sociaux](#) [17]

Chapitre III. [Intégration et désintégration du corps social](#) [40]

Chapitre IV. [Démocratie, individualisme et contrôle social](#) [58]

Chapitre V. [Révolution et changement social](#) [87]

Chapitre VI. [Connaissance et société](#) [122]

Chapitre VII. [Tocqueville, la sociologie américaine et la sociologie française](#) [137]

[Conclusion](#) [152]

[Bibliographie](#) [154]

[4]

Dépôt légal. — ire édition : 3^e trimestre 1970
Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays
© 1970, Presses Universitaires de France

[5]

Sociologie de Tocqueville.
INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'œuvre d'Alexis de Tocqueville connaît tout à la fois une très grande notoriété et un immense abandon. L'aspect par lequel elle rencontre l'adhésion de tous paraît le plus superficiel. Si on reconnaît volontiers en l'auteur de *De la démocratie en Amérique*, comme en celui de *Ancien Régime et la Révolution*, un brillant observateur, un journaliste de grand talent dont les analyses minutieuses rendent compte de réalités sociales et historiques précises, si l'on admire en lui l'infatigable voyageur, si l'on se plaît à souligner l'intuition et la clairvoyance qui lui permettent de prédire la venue des temps démocratiques, si l'on reste confondu devant l'exactitude de ses prédictions en matière de politique internationale et si l'on s'accorde enfin à le considérer comme le premier à avoir identifié certaines des causes profondes de la Révolution française, rares sont pourtant ceux qui, par-delà cette notoriété, se sont efforcés de voir en lui un penseur de grande envergure. Il n'est jamais reconnu sous l'aspect d'un théoricien comparable à Montesquieu, dont les écrits recèleraient seuls une théorie générale du fonctionnement des sociétés.

Les sociologues anglo-saxons, rompant avec la tradition des « Comme disait M. de Tocqueville... »¹, ont posé les premiers jalons d'un renversement complet de perspective. [6] On ne peut qu'être tenté de poursuivre leur tentative et de défricher peu à peu les signes épars qui parsèment son œuvre, afin de mettre au jour l'existence d'une véritable théorie sociologique contenue, à l'état latent, dans l'ensemble de ses écrits. Au lieu de revenir une fois encore sur les aspects les plus

¹ A. REDIER, *Comme disait M. de Tocqueville*, Paris, Perrin, 1925.

connus de l'œuvre de Tocqueville, il a paru plus fructueux de les intégrer à une théorie plus générale qu'en gentleman dédaigneux des systèmes il n'a pas cru devoir formuler de façon trop rigide. Aussi le commentateur ne peut-il qu'avancer avec prudence dans la reformulation méthodique d'un système qui demeure toujours implicite.

[6]

Sociologie de Tocqueville.

Chapitre I

LE SAVANT ET LE POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

On ne peut séparer, si on examine l'œuvre de Tocqueville, la rigueur du savant de la conviction du politique. Dans un siècle en pleine mutation économique et sociale, à une époque de transition où finissaient à peine les derniers soubresauts de la Révolution française, où le pouvoir du Roi se voyait peu à peu remplacé par des mœurs politiques qui conduiront au régime parlementaire, Tocqueville fait figure de sociologue passionné. Il l'est d'autant plus que sa situation personnelle d'aristocrate-démocrate lui permet de prendre une certaine distance vis-à-vis de la réalité sociale : il apparaît ainsi comme un intellectuel non englué dans cette réalité. C'est précisément pour cette raison qu'il parvient à comprendre les différents points de vue des acteurs qui s'affrontent, aptitude qui, comme le pensait Karl Mannheim, est le fait de l'intellectuel. Aristocrate d'origine, il devait accepter et soutenir la lente montée des régimes démocratiques.

Né dans une vieille famille normande dont l'un des ancêtres combattit à la bataille d'Hastings, Tocqueville fut très profondément marqué par le souvenir de ses parents qui, emprisonnés sous la Révolution, ne durent leur salut qu'au 9 thermidor. Il fit des études juridiques [8] et fut nommé en 1827 juge auditeur à Versailles. Mais deux années plus tard, il écrivait déjà à son ami Gustave de Beaumont :

« Il n'y a pas à dire, c'est l'homme politique qu'il faut faire en nous. »

Il ne devait pas manquer de s'y employer. Les événements de 1830, la chute des Bourbons, l'avènement du Roi-bourgeois envers qui il ressentait peu d'affinité, allaient précipiter sa quête du politique. Il entreprend l'année suivante son voyage aux États-Unis, pour chercher une explication à l'évolution de la société française dont la Révolution de 1830 lui apparaît comme un symbole. S'il se lance dans cette étude « sur le terrain », ce n'est nullement en vue de recherches purement empiriques : « Il faut une science politique nouvelle à un monde tout nouveau », devait-il affirmer au début du premier volume de *De la démocratie en Amérique*². Il souhaite devenir ainsi le spécialiste d'une nouvelle science politique, afin de s'en servir conformément aux valeurs de l'homme politique qu'il désire devenir.

À une époque où Auguste Comte utilise pour la première fois le concept de sociologie, science positiviste par excellence, Tocqueville entend lier étroitement les activités du savant à celles du politique et défendre, par la science, les valeurs auxquelles il demeure passionnément attaché. Par là même, sa sociologie différera fondamentalement de toutes celles qui, positivistes ou objectivistes, recherchent par-dessus tout à abolir les valeurs ou les prénotions du savant. Il n'aurait pas accepté, comme le recommande Durkheim, de « considérer les faits sociaux comme des choses », de les « étudier du dehors » et, pour ce faire, d'« écarter systématiquement [9] toutes les prénotions »³. C'est en tant qu'aristocrate favorable à la démocratie que Tocqueville examine la société américaine, étudie la Révolution française ou juge les théories socialistes. Si, par exemple, il méprise quelque peu « le petit pot-au-feu démocratique et bourgeois »⁴, il sait, en tant que savant, « irréversible » et « inévitable » le processus de démocratisation. Sa science doit lui permettre alors de modifier ce fait social pour le faire correspondre à ses propres valeurs. Son action est sans cesse guidée par une valeur qu'il défend corps et âme, la liberté, celle de l'individu qui lui garantit le droit à l'expression et l'absence de

² A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, 1961, p. 5.

³ E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, chap. 2.

⁴ *Lettre à Gustave de Beaumont*, Paris, Gallimard, 1967, p. 421 (9 août 1840).

contrainte arbitraire, celle de la presse, celle du régime politique tout entier qui assure le pluralisme, la diversité et le respect des opinions, la modération. Il se voue ainsi tout entier à la protection de cette « chose sacrée » et s'efforce, en tant que savant, de discerner les menaces qui pèsent sur elle. Pour lui, c'est l'action orientée par des valeurs qui seule détermine le cours des choses, c'est l'individu qui allie la responsabilité à la conviction qui seul peut prétendre, comme l'exprimera plus tard Max Weber, à la « vocation politique »⁵. Tocqueville se veut un homme politique en mettant sa raison au service de sa passion :

« On veut absolument faire de moi un homme de parti et je ne le suis point ; on me donne des passions et je n'ai que des opinions ; ou plutôt, je n'ai qu'une passion, l'amour de la liberté et de la dignité humaine. Toutes les formes gouvernementales ne sont à mes yeux que des moyens plus ou moins parfaits de satisfaire cette sainte et légitime passion de l'homme. On me donne alternativement des préjugés démocratiques ou aristocratiques ; j'aurai peut-être [10] eu des uns ou des autres, si j'étais né dans un autre siècle et dans un autre pays. Mais le hasard de ma naissance m'a rendu fort aisé de me défendre des uns et des autres. Je suis venu au monde à la fin d'une longue Révolution qui, après avoir détruit l'État ancien, n'avait rien créé de durable. L'aristocratie était déjà morte quand j'ai commencé à vivre et la démocratie n'existait pas encore ; mon instinct ne pouvait donc m'entraîner aveuglément ni vers l'une ni vers l'autre. J'habitais un pays qui pendant quarante ans avait essayé de tout sans s'arrêter définitivement à rien, je n'étais donc pas facile en fait d'illusions politiques. Faisant moi-même partie de l'ancienne aristocratie de ma patrie, je n'avais point de haine ni de jalousie naturelle contre l'aristocratie et cette aristocratie étant détruite, je n'avais point non plus d'amour naturel pour elle, car on ne s'attache fortement qu'à ce qui vit. J'en étais assez près pour la bien connaître, assez loin pour la bien juger sans passion. J'en dirais autant de l'élément démocratique. Aucun souvenir de famille, aucun intérêt personnel ne me donnait une pente naturelle et nécessaire vers la démocratie. Mais je n'en avais reçu pour ma part nulle injure ; je n'avais aucun motif particulier de l'aimer ni de la haïr, indépendamment de ceux que me fournissait ma raison. En un mot, j'étais si bien en équilibre entre le passé et l'avenir que je ne me sentais naturellement et instinctivement attiré ni vers l'une ni vers

⁵ M. WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, p. 183.

l'autre, et je n'ai pas eu besoin de grands efforts pour jeter des regards tranquilles des deux côtés »⁶.

Tocqueville esquisse ainsi admirablement une sociologie de sa sociologie et distingue sans difficulté les raisons de son « impartialité véritable dans le jugement théorique des deux sociétés »⁷. Le sociologue occupe de la sorte une situation privilégiée, car non déterminée par la « nature » des choses. Si cette notion du « naturel » revient par cinq fois dans ce texte, elle se retrouve souvent dans [11] les écrits de Tocqueville. Elle s'explique à l'aide du concept de détermination qu'il refuse précisément parce qu'il lui paraît incompatible avec l'impartialité dont il se réclame. Il semble alors que sa sociologie soit une tentative de conciliation entre l'objectivisme, que fonde sa raison, et l'orientation par rapport à une valeur, que justifie sa passion de la liberté. Un tel système peut paraître original car il tend à réunir deux conceptions de la sociologie qui, plus tard, divergeront presque toujours et irrémédiablement. Pourtant lorsque le sociologue se veut aussi homme d'action, ne se trouve-t-il pas nécessairement entraîné à adopter une telle attitude ? Le savant éclaire alors l'homme politique. Mais le savant peut-il réellement prétendre à l'objectivité et « jeter des regards tranquilles » qui le préservent de toutes « illusions » ? La non-appartenance à l'un des groupes sociaux en conflit en est-elle la condition indispensable ? Cette tentative de s'arracher du réel, de se laisser guider par une passion toute morale peut sembler factice à ceux pour qui le savant ne peut espérer atteindre à l'objectivité, les valeurs ambiantes le pénétrant jusque dans sa science. Pour certains, il ne fait aucun doute que, de même que Montesquieu s'évertuait à perpétuer le pouvoir de la noblesse à travers sa théorie de la séparation des pouvoirs⁸, de même les réflexions de Tocqueville sur la démocratie, loin de constituer une analyse objective mue par la seule passion de la liberté, écrite sous l'impression des insurrections ouvrières de Lyon, ne seraient qu'« un appel — appel à l'union de la

⁶ Lettre à Reeve, in *Correspondance anglaise*, Paris, Gallimard, 1954, p. 37-38 (22 mars 1837).

⁷ *Ibid.*, p. 48 (15 décembre 1839).

⁸ L. ALTHUSSER, *Montesquieu*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 86 et p. 100.

bourgeoisie et de la noblesse — lancé contre l'ennemi commun »⁹. Toutefois, ce jugement quelque peu exagéré [12] semble procéder d'une vision bien mécaniste des rapports entre théorie et réalité sociale. Car, de même que Montesquieu a élaboré une théorie constitutionnelle indépendante en tant que telle des cadres sociaux, de même Tocqueville, aussi déterminé qu'il le fut socialement, s'est efforcé de décrire des mécanismes qui peuvent faciliter la protection des citoyens en préservant leur liberté. Il avoue toutefois naïvement sa crainte des masses et qualifie de « fous » les théoriciens socialistes de son époque, comme Cabet ou Owen. Mais peut-on dire que celui qui décrit le mouvement vers l'égalisation des conditions, qui le soutient car il le croit profitable au plus grand nombre, n'est en réalité que le défenseur de l'aristocratie ou de la bourgeoisie ? Accepter une telle condamnation reviendrait, là encore, à dénier toute autonomie aux formes de pensée. Si Tocqueville, en tant que savant, « ne respectait pas la règle des sociologues modernes qui est de s'abstenir de jugement de valeur et de se défendre de l'ironie »¹⁰, c'est que l'homme politique et le moraliste qu'il était aussi, le poussait à défendre moins un intérêt particulier qu'une valeur qu'il croyait et désirait immuable. « Libéral d'une espèce nouvelle », il ne regarde pas la démocratie « du même œil que les israélites regardaient la terre promise » ; il n'en déclarait pas moins,

« je la crois utile et nécessaire et j'y marche résolument, sans hésitation, sans enthousiasme et, j'espère, sans faiblesse »¹¹.

[13]

⁹ M. A. ALPATOV, *Les idées politiques de Tocqueville, Questions d'histoire*, Éd. de la Nouvelle Critique, 1954, t. 2, p. 150. Georges Lefebvre nuance toutefois l'analyse d'Alpatov, in *À propos de Tocqueville, Annales historiques de la Révolution française*, oct.-déc. 1955, p. 314-315.

¹⁰ R. ARON, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 239. Voir également P. JANET, Alexis de Tocqueville et la science politique au XIX^e siècle. *Revue des Deux-Mondes*, 31^e année, t. 34, p. 130-131. Pour Dominique BAGGE, « c'est une erreur trop souvent commise que de faire de lui un sociologue. Il n'est sociologue que dans la mesure où il a besoin de la sociologie pour mener sa consultation politique », in *Tocqueville et le renouvellement de la science politique. Politique*, avril-juin 1969, p. 10. Une telle remarque ne s'applique-t-elle pas à toute sociologie conséquente ?

¹¹ Lettre à Stuart Mill, in *Correspondance anglaise, op. cit.*, p. 294 (juin 1835).

Tocqueville sociologue, du fait de son absence de tout lien avec un quelconque intérêt, a-t-il vraiment été au-dessus des partis, s'est-il uniquement inspiré dans son action, de la valeur-liberté ? La non-objectivité dont il se réclame se limite-t-elle à privilégier par-dessus tout une valeur d'ordre moral ? Une telle conception de la sociologie paraît quelque peu utopique : les valeurs, qui ne sont pas toutes de nature purement idéale, pénètrent, comme le pense Max Weber, au plus profond de la science. Tocqueville, même s'il s'en défend, demeure un aristocrate. Il mène dans son château de Tocqueville, en Normandie, une existence toute seigneurale, entouré de « ses gens », dont « sa domestique femelle » ¹².

En 1848, lors de la discussion de la Constitution, il refuse d'y insérer le droit au travail. Dans un discours à l'Académie des Sciences morales et politiques, il déclare qu'il faut faire comprendre aux masses le caractère implacable de l'économie politique qui régit le taux des salaires ¹³. Il accepte la violente répression des journées de juin 1848 et se mesure lui-même à la population révoltée. Il condamne la « vaine métaphysique » des théoriciens socialistes et déclare :

« Du moment où l'on a vu apparaître le socialisme, on a dû prévoir le règne du sabre. L'un engendrait l'autre... Il faut que la nation qui a oublié depuis 34 ans ce que c'est que le despotisme bureaucratique et militaire, le réapprenne. Il faut qu'elle le goûte de nouveau et, cette fois, sans l'assaisonnement de la grandeur et de la gloire ; il est nécessaire qu'elle le goûte assez longtemps pour être amenée à désirer quelque chose de mieux et pour comprendre que le bien-être même ne s'achète point par le sacrifice de la liberté et de la dignité humaine » ¹⁴.

¹² Lettre à Reeve, in *Correspondance anglaise, op. cit.*, p. 112 (mars 1850).

¹³ A. de TOCQUEVILLE, *Etudes économiques, politiques et littéraires*, Paris, p. 547 (12 sept. 1848).

¹⁴ Fragment inédit, cité par P. R. MARCEL, *Essai politique sur Alexis de Tocqueville*, Paris, Alcan, 1910, p. 447.

[14]

Par-delà les valeurs qui le poussent — la liberté et la dignité — apparaît le désir d'être utile à la grande cause du « raffermissement de la société ». Le sociologue demeure-t-il impartial lorsqu'il étudie, sans cacher ses propres valeurs d'homme inséré dans la réalité sociale, les événements qui de l'Ancien Régime mènent à la Révolution ? De même que Durkheim réintroduit incidemment des jugements de valeur pour qualifier l'état de la société, de même Tocqueville fait peser sur ses « regards tranquilles » une conception de la liberté non dénuée de tout lien avec la réalité sociale. Du premier volume de *De la démocratie en Amérique*, à son entrée dans le monde politique, des événements de 1848 à *L'Ancien Régime et la Révolution*, on peut, semble-t-il, discerner une lente évolution : les valeurs de l'homme politique nuancent de plus en plus les analyses du sociologue.

Comme il en avait d'emblée affirmé le désir, Tocqueville entre tôt dans le monde de la politique ; c'est en 1837, deux années après la parution du premier volume de *De la démocratie en Amérique*, qu'il se présente aux élections législatives dans l'arrondissement de Valogne où se situe son château. Refusant l'appui officiel, il est d'abord battu, mais prend sa revanche en 1839, année où il est élu triomphalement, tandis que son ami Beaumont l'emporte aussi, quelque temps plus tard, dans son propre arrondissement. Tocqueville joint ses votes à ceux de l'opposition constitutionnelle et, en 1848, prédit dans un grand discours la prochaine révolution, provoquée par la carence du parti gouvernemental. Après avoir accepté la répression de juin 1848, il écrit en septembre :

« Il faudrait aller jusqu'à la réaction. Ce serait le seul moyen de sauver la République, d'y attacher un peu les cœurs et les espérances et de faire réussir la candidature de Cavaignac » ¹⁵.

¹⁵ Lettre à Gustave de Beaumont, in *Correspondance*, op. cit., t. 2, p. 53 (24 sept. 1848).

[15]

Louis-Napoléon Bonaparte l'emporte et Tocqueville, l'année suivante, accepte de devenir ministre des Affaires étrangères. Il n'eut, dans l'exercice de ses fonctions, que peu d'affaires importantes à traiter ; il démissionne en octobre 1849 et, après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, proteste violemment contre ce viol de la légalité, en soulignant les menaces que celui-ci fait peser sur les libertés. Ce sera sa dernière action d'homme politique.

Tout au long de sa carrière, on retrouve cette perpétuelle défense de la liberté, menacée, selon lui, aussi bien par un coup d'État que par les théoriciens socialistes. Animateur du parti « honnête et modéré », il a été lui-même conscient de ce qu'implique sa conception de la liberté :

« J'ai, dit-il, pour les institutions démocratiques un goût de tête, mais je suis aristocratique par l'instinct, c'est-à-dire que je méprise et crains la foule. J'aime avec passion la liberté, la légalité, le respect des droits, mais non la démocratie. Voilà le fonds de l'âme.

« Je hais la démagogie, l'action désordonnée des masses, leur intervention violente et mal éclairée dans les affaires, les passions envieuses des basses classes, les tendances irréligieuses. Voilà le fonds de l'âme.

« Je ne suis ni du parti révolutionnaire, ni du parti conservateur. Mais cependant, et après tout, je tiens plus au second qu'au premier. Car je diffère du second plutôt par les moyens que par la fin, tandis que je diffère du premier tout à la fois par les moyens et par la fin.

« La liberté est la première de mes passions. Voilà ce qui est vrai » ¹⁶.

¹⁶ Cité par A. REDIER, *op. cit.*, p. 48.

Cette liberté, on peut déjà le discerner, paraît difficilement compatible avec cet autre principe qui anime le mouvement « irréversible » de démocratisation, celui de l'égalité. Et c'est l'accent mis par certains sur ce deuxième principe, au détriment du premier, qui oblige Tocqueville, [16] homme politique et moraliste, à tenir compte de plus en plus de sa place dans la société et à refléter les valeurs qui en dérivent lorsque, en tant que savant, il tente de percer les secrets de son fonctionnement. Il semble pourtant, que ses méthodes de sociologue, échappent, malgré tout, à une telle influence.

[17]

Sociologie de Tocqueville.

Chapitre II

L'analyse des faits sociaux

[Retour à la table des matières](#)

Tocqueville n'appartient pas à la lignée de ces penseurs du XIX^e siècle qui imaginaient pouvoir brosser à grands traits l'histoire des sociétés ainsi que celle de leur devenir. Préoccupé par-dessus tout d'analyses concrètes, il fait partie des sociologues modernes, tant sa recherche de données précises, son utilisation de recueils statistiques, son extrême intérêt pour des sociétés très différentes les unes des autres, l'américaine et l'algérienne, la britannique et l'indienne, révèlent un esprit attentif à la diversité. Cette hétérogénéité ne peut s'expliquer, selon lui, en dernier ressort, que par l'action de l'homme, maître de son destin ; en ce sens, comme le remarque R. Aron, « Tocqueville, comme Montesquieu, veut rendre l'histoire intelligible, mais il ne veut pas supprimer l'histoire »¹⁷. Tocqueville va être ainsi conduit à s'opposer aux doctrines, courantes à son époque, qui conçoivent le cours de l'histoire comme prédéterminé, excluant par là même toute action décisive de l'homme. Il déclare ainsi :

« Je n'ignore pas que plusieurs de mes contemporains ont pensé que les peuples ne sont jamais ici-bas maîtres d'eux-mêmes, et qu'ils obéissent nécessairement à je ne [18] sais quelle force insurmontable et inintelligente qui naît des événements antérieurs, de la race, du sol ou du climat. Ce sont là de fausses et lâches doctrines, qui ne sauraient jamais produire que des

¹⁷ R. ARON, *op. cit.*, p. 202.

hommes faibles et des nations pusillanimes : la Providence n'a créé le genre humain ni entièrement indépendant ni tout à fait esclave. Elle trace, il est vrai, autour de chaque homme, un cercle fatal dont il ne saurait sortir ; mais dans ces vastes limites, l'homme est puissant et libre : ainsi des peuples »¹⁸.

Loin de nier toute détermination, Tocqueville affirme qu'en dépit de celle-ci, l'homme, par son action, écrit sa propre histoire.

On comprend alors le grand intérêt qu'il ressent à la lecture du *Système de logique* de Stuart Mill, qui parut après le deuxième volume de *De la démocratie en Amérique*. Il connaissait depuis longtemps la pensée de Mill, pour avoir entretenu avec lui de constantes relations épistolaires. Mill distingue la notion de fatalisme de celle de nécessité : la première indique une croyance en une détermination absolue et donc une soumission de l'homme à des forces sur lesquelles il ne peut rien ; la seconde, au contraire, est compatible avec la reconnaissance de certains déterminismes qui peuvent être modifiés par l'action de l'homme¹⁹. Tocqueville envoie à Mill l'observation suivante :

« La distinction que vous faites entre la nécessité telle que vous l'entendez et l'*irresistibleness*, le fatalisme, est [19] un trait de lumière. Il me semble que vous avez là un terrain neutre sur lequel les deux écoles

¹⁸ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, op. cit., t. 2, p. 339.

¹⁹ Mill déclare : « La doctrine que le progrès social suit des lois invariables est souvent soutenue concurremment avec la doctrine que les effets individuels ou les actes de gouvernement n'ont que fort peu d'influence sur le progrès social. Quoique ces opinions soient souvent soutenues par les mêmes personnes, ce sont deux opinions très différentes, et la confusion de l'une et de l'autre est l'erreur éternellement renouvelée de confondre entre la Causation et le Fatalisme. De ce que tout ce qui arrivera sera l'effet d'une cause, les volitions humaines comme le reste, il ne s'ensuit pas que les volitions, même celles des individus, n'aient pas une très grande efficacité comme causes », in *Système de logique déductive et inductive*, Paris, Alcan, 1896, t. I, p. 540. Il remarque également : « Ce serait néanmoins une grande erreur de n'assigner qu'un rôle insignifiant à l'action des individus éminents ou des gouvernements. De ce qu'ils ne peuvent pas donner à la société ce que son état général et les précédents de son histoire ne l'ont pas préparée à recevoir, il ne faut pas conclure que leur influence est nulle », *ibid.*, p. 545.

opposées, ou du moins les hommes raisonnables des deux écoles, pourraient aisément se rencontrer et s'entendre » ²⁰.

Tocqueville, dans sa *Correspondance* ainsi que dans ses *Souvenirs* se déclare ferme partisan de la doctrine de la nécessité puisqu'elle accorde une certaine latitude à l'homme. Le fatalisme semble pourtant l'emporter lorsqu'il fait du développement graduel de l'égalité des conditions,

« un fait providentiel... (qui) échappe chaque jour à la puissance humaine » ²¹

ou lorsque, parlant du vent qui soulève les révolutions, il déclare :

« Le vent, on ne sait où il naît, d'où il vient ni, croyez-le bien, qui il enlève » ²².

L'ambiguïté disparaît peut-être, si l'on se rend compte que lorsque Tocqueville affirme qu'un phénomène lui paraît « inévitable », concept qu'il utilise fréquemment, il adopte une position qui lui semble neutre ²³, au sens où il l'écrivait à Mill, ce qui ne l'empêche pourtant pas de revendiquer une action de l'homme qui puisse influencer [20] le déroulement de ce phénomène. C'est ce qui justifie l'intervention de l'homme politique guidé par ses valeurs ; la morale peut alors coïncider avec l'histoire.

C'est au nom de cette morale active qu'il refuse l'équation que Hegel établit entre réel et rationnel ; l'existence d'un fait ne prouve pas, selon lui, sa légitimité ni sa véracité : « De cette boîte de Pandore sont sorties toutes sortes d'infirmités morales » ²⁴. Il souligne avec force que

²⁰ Lettre à Mill, in *Correspondance anglaise*, *op. cit.*, p. 345 (27 déc. 1843).

²¹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, *op. cit.*, t. I, p. 5.

²² A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, Paris, Gallimard, 1964, p. 39.

²³ Voir M. ZETTERBAUM, *Tocqueville and the problem of democracy*, Stanford-University Press, California, p. 20. L'auteur étudie avec pénétration cette distinction dans l'œuvre de Tocqueville.

²⁴ A. de TOCQUEVILLE, Lettre à Corcelle (22 juillet 1854), in *Correspondance d'Alexis de Tocqueville*, Paris, Michel Lévy, 1867, p. 261.

des hommes meurent pour accéder au seul système social qu'ils désirent ²⁵, se situant par là même aux antipodes de tout fatalisme, de toute acceptation passive du cours des choses. Par suite, Tocqueville s'attaquera également à toutes les formes de pensée positiviste.

On le voit particulièrement dans sa *Correspondance* où il s'insurge violemment contre les diverses théories sous lesquelles se cache un déterminisme mécaniste. À Gobineau qui lui expose ses thèses sur l'inégalité des races, il répond :

« Je ne vous ai jamais caché du reste que j'avais un grand préjugé contre ce qui me paraît être votre idée-mère, laquelle me semble, je l'avoue, appartenir à la famille des théories matérialistes et en être même un des plus dangereux membres, puisque c'est la fatalité de la constitution, appliquée non plus seulement à l'individu mais à ces collections d'individus qu'on nomme des races et qui vivent toujours. » Il poursuit de la sorte : « Votre doctrine est plutôt, en effet, une sorte de fatalisme, de prédestination si vous voulez » ²⁶.

« Vous n'ignorez pas sans doute, déclare Tocqueville dans la même lettre, que celui-ci (Hegel) a été le protégé des gouvernements parce que sa doctrine établissait, dans ses conséquences politiques, que tous les faits étaient acceptables et légitimes, et par cela seul qu'ils se produisaient, ils méritaient l'obéissance. »

²⁵ A. de TOCQUEVILLE, *Lettre à Miss Grote*, 24 juillet 1850.

²⁶ Lettres à Arthur de Gobineau, 11 oct. 1853 et 17 nov. 1853, in *Correspondance d'Alexis de Tocqueville et d'Arthur de Gobineau*, Paris, Gallimard, 1959, p. 199 et p. 202. À ce sujet, voir Eric WEIL, La correspondance d'Alexis de Tocqueville et d'Arthur de Gobineau, *Revue internationale de Philosophie*, 1959, n° 49, p. 344-345. Voir également Janine BUENZOD, *La formation de la pensée de Gobineau*, Paris, Nizet, 1967, chap. 10. Ernest SEILLERE, Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau, *Revue internationale de Sociologie*, 24, 1916. Albert THIBAUDET, Tocqueville et Gobineau, N.R.F., fév. 1934.

[21]

Gobineau affirme la décadence irrémédiable de la race blanche, et croit en trouver la preuve décisive dans les mœurs démocratiques qui poussent au conformisme, au laisser-aller, aux intrigues, au goût du bien-être. Tocqueville, au contraire, estime que les théories de Gobineau ne peuvent avoir pour effet que de renforcer les individus dans la croyance en l'inévitabilité de tels phénomènes. Contre ce renoncement, cette passivité, il en appelle à l'action de l'homme, et en particulier à l'éducation, préfigurant ainsi le grand courant pragmatiste américain. Cette remarque est d'autant plus intéressante qu'en refusant le fatalisme de Gobineau, il semble modifier son approche antérieure du problème noir, celle élaborée dans le premier volume de *De la démocratie en Amérique*, ouvrage où la nature des choses paraissait rendre impossible toute possibilité de changement. On retrouve ainsi cette hésitation entre fatalisme et nécessité.

Dans une perspective semblable, opposée à toute forme de fatalisme, Tocqueville refuse de faire du facteur géographique l'élément qui détermine, à lui seul, l'état de la société. Il récuse également les théories de tous ceux qui ont recours au facteur économique pour expliquer l'évolution des sociétés et combat, de la sorte, les « théories fausses » des auteurs socialistes. Tocqueville refuse donc toute vision de la société fondée sur la croyance en une cause unique. Il n'accepte pas les grandes théories et leur préfère l'examen attentif de la diversité des faits. Il insiste davantage sur l'action [22] que sur la détermination, car celle-ci lui paraît loin d'être fatale :

« Je hais pour ma part, dit-il, ces systèmes absolus qui font dépendre les événements de l'histoire de grandes causes premières se liant les unes aux autres par une chaîne fatale, et qui suppriment, pour ainsi dire, les hommes de l'histoire du genre humain. Je les trouve étroits dans leur prétendue grandeur et faux sous leur air de vérité mathématique » ²⁷.

Tocqueville, pourtant, ne considère-t-il pas lui-même l'égalisation des conditions comme le « fait générateur » qui entraîne et explique l'évolution politique et sociale de son époque ? La contradiction est

²⁷ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs, op. cit.*, p. 84.

plutôt apparente que réelle, car, comme on le verra plus loin, ce « fait générateur » dépend lui-même d'une pluralité de causes. Weber lui aussi, plus tard, repoussera toutes les conceptions unilatérales de l'histoire et mettra l'accent sur la pluralité des causes ²⁸. En ce sens, Tocqueville fait écho aux théories très nuancées de Montesquieu sur les déterminations multiples. Comme ce dernier, de plus, et afin de souligner cette diversité, il se veut essentiellement sociologue comparatiste :

« Où allons-nous, écrit-il ? Nul ne saurait le dire, car déjà les termes de comparaison nous manquent » ²⁹.

C'est dans le but de combler en partie cette lacune qu'il se rend aux États-Unis, « sur le terrain », pour comparer la société américaine à la société française ; puis en Grande-Bretagne, pour confronter l'état social de ce pays avec celui de la France et des États-Unis. Il va en Allemagne y étudier l'époque féodale, puis n'hésite [23] pas à s'embarquer pour l'Algérie afin de mettre en parallèle les sociétés en voie de démocratisation avec celles où ce processus ne s'est pas enclenché car elles appartiennent encore à un autre âge. Tocqueville rassemble une importante documentation statistique sur les Indes. Il écrit à son ami Gobineau qui voyage en Asie :

« Vous avez mille choses à me dire qui m'intéressent au plus haut point, ou plutôt tout ce que vous me diriez sur l'état des peuples parmi lesquels vous vivez, leur constitution, leurs tendances, leurs besoins, leurs passions, tout cela vaut pour moi de l'or ; car tout cela m'importe beaucoup à savoir, comme observateur du monde, m'intéresse extrêmement et m'est inconnu » ³⁰.

²⁸ M. WEBER, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p. 147 et p. 200.

²⁹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, op. cit., t. I, p. 4.

³⁰ Lettre à Gobineau, in *Correspondance*, op. cit., p. 244 (8 janv. 1856).

Ces comparaisons incessantes se situeraient, d'après J.-J. Chevallier, davantage dans le temps que dans l'espace ³¹. Il semble plutôt que Tocqueville rapproche des sociétés différentes, mais qui lui sont toutes contemporaines, afin peut-être de mieux mettre à jour les mécanismes du changement social à travers le temps. Il est probablement le premier qui ait mis tant de persévérance dans cette tentative d'analyse simultanée de diverses sociétés. En ce sens, on peut comprendre que G. W. Pierson le considère comme l'initiateur de la recherche sociologique française ³².

*
* *

Pourtant, si Tocqueville examine de nombreuses sociétés, s'il compare leur mouvement en retenant toujours plusieurs facteurs de détermination et en s'efforçant de montrer leur impact respectif, il n'en regarde pas moins [24] chaque société comme un ensemble doué d'un minimum de cohésion :

« L'ancienne société, dans ses institutions, ses idées, ses opinions formait un Tout. La nouvelle aussi forme un Tout » ³³.

Tocqueville met ici l'accent sur le concept de totalité qui, de Marx à Durkheim et Marcel Mauss, paraît toujours aussi fondamental. Il étudie les divers phénomènes d'une même société en n'oubliant jamais qu'ils entretiennent entre eux d'étroites relations. Il s'efforce de reconstruire ce que les sociologues modernes appellent un système social, c'est-à-dire un ensemble dans lequel les variables sont toujours en étroite interdépendance. Lorsqu'on sait l'influence prédominante qu'ont eue les théoriciens organicistes, comme Spencer, sur ceux qui essaient aujourd'hui d'analyser la réalité sociale en termes de système social, il devient d'autant plus frappant de constater l'identique utilisation de notions organicistes dans l'œuvre de Tocqueville. Or, les

³¹ J.-J. CHEVALLIER, *De la distinction entre société aristocratique et société démocratique chez Tocqueville*, I.E.P., p. 1.

³² G. PIERSON, *Tocqueville and Beaumont in America*, Oxford University Press, 1938, p. 769.

³³ J.-J. CHEVALLIER, *op. cit.*, p. 12.

Principes de Sociologie, ouvrage dans lequel Spencer montre qu'il faut considérer la société comme une entité, car « il y a dans l'organisme social une vie de l'ensemble qui ne ressemble en rien à celle des unités, encore qu'elle en soit le produit »³⁴, paraissent dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Tocqueville semble donc l'avoir précédé sur ce chemin.

Comme dans les écrits de Spencer, on trouve dans son œuvre aussi bien une théorie de l'analogie — le corps social est pris comme un organisme — qu'une théorie de l'identification : le corps social est un organisme³⁵. [25] L'influence de la médecine, qui devait tant marquer les théoriciens de l'école française de sociologie, de Durkheim à Worms, s'exerce déjà sur la pensée de Tocqueville. Par exemple, lorsqu'il déclare :

« J'ai fait comme ces médecins qui, dans chaque organe éteint, essayent de surprendre les lois de la vie »³⁶.

Pour pénétrer les lois de la vie du corps social, pour le saisir en tant que système social, il faut le considérer comme un tout dont les parties n'existent que par lui. Tocqueville explique ainsi le surgissement de la Révolution française de 1789 en remarquant qu'

³⁴ H. SPENCER, *Principes de Sociologie*, Paris, Librairie Germer-Baillière, 1878, t. 2, p. 2.

³⁵ Il serait intéressant de s'interroger sur l'influence qu'a exercée Saint-Simon sur la pensée de Tocqueville. Celui-ci, que l'on a souvent qualifié de saint-simonien, aurait pu lire dans *De la physiologie appliquée à l'amélioration des institutions sociales*, les observations suivantes : La physiologie générale « plane au-dessus des individus qui rie sont plus pour elle que des organes du corps social dont elle doit étudier les fonctions organiques, comme la physiologie spéciale étudie celle des individus. Car la société n'est point une simple agglomération d'êtres vivants dont les actions, indépendantes de tout but final, n'ont d'autre cause que l'arbitraire des volontés individuelles, ni d'autre résultat que des accidents éphémères ou sans importance ; la société, au contraire, est surtout une véritable machine organisée dont toutes les parties contribuent d'une manière différente à la marche de l'ensemble », in *Œuvres de Saint-Simon*, Paris, 1875, 9^e vol., p. 177.

³⁶ A. de TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1952, t. I, p. 73.

« il se trouva que le tout ne composait plus qu'une masse homogène, mais dont les parties n'étaient plus liées »³⁷.

De même, la Révolution de 1830 sera la conséquence d'une « maladie »³⁸ provoquée par la scission des parties du corps social, maladie dont l'observateur peut percevoir les « symptômes fébriles »³⁹. Tocqueville observe les « besoins », les « instincts » du peuple, partie du tout social et constituant lui-même un tout dans lequel l'esprit de l'insurrection « circule comme le sang dans un seul corps »⁴⁰. On peut, dans une telle perspective, mieux [26] apprécier la remarque suivante, contenue dans une lettre adressée à Reeve où Tocqueville constate que

« le grand péril des âges démocratiques, soyez-en sûr, c'est la destruction ou l'affaiblissement excessif des parties du corps social en présence du tout »⁴¹.

Où Tocqueville paraît avoir une intuition prémonitoire, que nous devons examiner plus longuement, c'est lorsqu'il montre que les parties du corps social, liées entre elles par un mécanisme semblable à une « pression mécanique sur des corps fort durs », se désintègrent lorsque cette pression se relâche : d'où la Révolution. Les parties sont seulement liées entre elles par une sorte de solidarité mécanique. On sait que Durkheim définira cette notion dans son ouvrage *De la division du travail social* de la façon suivante :

³⁷ *Ibid.*, p. 190.

³⁸ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 31.

³⁹ *Ibid.*, p. 35.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 96, et p. 157.

⁴¹ Lettre à Reeve, in *Correspondance anglaise*, *op. cit.*, p. 52.

« Nous ne la nommons ainsi que par analogie avec la cohésion qui unit entre eux les éléments des corps bruts, par opposition à celle qui fait l'unité des corps vivants »⁴².

Dans une société qui connaît une telle forme de solidarité, les parties ne sont pas encore véritablement différenciées, elles n'entretiennent pas de rapport de complémentarité. Dans la conception de Tocqueville, de même, lorsqu'il décrit le fait révolutionnaire

« l'union (des parties) n'était pas aussi intime qu'elle en avait l'air et les anciens partis et les différentes classes s'étaient plutôt juxtaposés que confondus »⁴³.

C'est la peur seule qui peut maintenir le tout ; de la même façon, c'est la « contrainte » qui intervient dans la théorie de Durkheim. Dans la conception de celui-ci, [27] la solidarité organique remplace la solidarité mécanique quand la division du travail social a permis aux diverses parties d'exercer des fonctions différenciées et complémentaires. Dans la perspective de Tocqueville, de même, le corps social retrouvera une certaine stabilité lorsque des relations quasi fonctionnelles se seront établies entre les diverses variables dont dépend le système social, le tout. Et, là encore, c'est son utilisation spontanée de concepts organicistes qui le mène à cette conclusion. N. Timasheff a montré comment, dans l'œuvre de Tocqueville, les différentes variables du système social démocratique « sont fonctionnellement reliées au thème central »⁴⁴, à savoir l'égalisation des conditions. Il nous faudra toutefois nuancer cette analyse afin d'en montrer les limites.

Cette méthode fonctionnelle que Tocqueville tire du moins en partie de l'analogie organiciste, il a également pu l'emprunter à son maître

⁴² E. DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, p. 100.

⁴³ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, op. cit., p. 107.

⁴⁴ N. TIMASHEFF, *Tocqueville in the light of contemporary sociology, Symposium Alexis de Tocqueville*, New York, Fordham University Press, 1945, p. 39.

Montesquieu qui a insisté sur la nécessaire concordance des diverses variables qui déterminent l'état du système social. On peut rappeler que, selon lui, « les lois... sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses »⁴⁵. Montesquieu a montré en effet la nécessaire correspondance entre climat, religion, lois, maximes du gouvernement, mœurs... Il en concluait :

« D'où il se forme un esprit général qui en résulte »⁴⁶.

On a pu dire, avec raison, que dans un tel système, l'esprit général implique une cohérence fonctionnelle entre les diverses variables dont dépend la nature du régime. Tocqueville met lui aussi sans cesse l'accent sur cette [28] indispensable relation. Par suite, on ne peut que souscrire à la remarque de R. Boudon qui constate que

« les procédés de démonstration qu'utilisent les structurofonctionnalistes modernes comme Parsons ne sont pas très différents de ceux de Montesquieu ou de Tocqueville »⁴⁷.

La notion de système paraît bien fondamentale dans l'œuvre de ce dernier, mais elle se lie étroitement à l'étude du changement du corps social. On ne saurait donc lui reprocher de ne présenter qu'une vision statique de la réalité.

Tocqueville se propose, en effet, d'analyser l'une et l'autre de ces deux dimensions. Pour ce faire, il privilégie sans doute les données qualitatives qui révèlent la mutation : il considère ainsi l'impact des idées, la nature du fait religieux, la différenciation des besoins, le rôle du prestige, celui des lois. Mais R. Boudon ne situe pas Tocqueville parmi les auteurs qui se sont aussi efforcés de recourir aux données quantitatives, pour rendre compte du processus de changement⁴⁸. Or,

⁴⁵ MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, Paris, Garnier, 1961, p. 5.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 319.

⁴⁷ R. BOUDON, *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 16.

⁴⁸ R. BOUDON, *op. cit.*, p. 15.

sans atteindre la rigueur de Durkheim ou de Simiand, Tocqueville n'en a pas pour autant négligé de telles données. Il s'attarde en effet sur l'influence de la démocratie sur le taux des salaires, décrit le phénomène de l'égalisation des conditions en s'appuyant sur des données précises, centre sa réflexion sur la condition du paysan français du XVIII^e siècle et examine dans ce but l'évolution de la taille et autres impositions, découvre la prospérité qui précède la Révolution française, réfléchit sur le prix moyen de la journée de travail à Alger, sur la balance importation-exportation, sur le coût de l'entretien de l'armée française ; il tient [29] compte de l'évolution du *zamindar* dans son étude de la société hindoue et demande, enfin, à son ami John Reeve des

« détails statistiques sur l'Angleterre », tels ceux qui se rapportent à la production industrielle, à la répartition de la population par genre d'activité économique, au mouvement qui pousse les individus à quitter les campagnes pour se concentrer dans les villes ⁴⁹.

On peut en conclure que si Tocqueville a recours le plus souvent à des données *qualitatives*, pour expliquer à la fois l'état du système et son évolution, il attache aussi, dans la mesure de ses possibilités matérielles, une grande importance aux données de nature plus quantitative, montrant par là même un souci constant de faire de la nouvelle science adaptée à un monde nouveau, une science du concret.



Cette recherche du concret ne l'a pourtant pas empêché d'élaborer des modèles qui reposent sur une sélection délibérée de faits particulièrement significatifs. Après avoir présenté, dans le premier volume de *De la démocratie en Amérique*, les traits caractéristiques de la société américaine et avoir ainsi mis en lumière l'extrême complexité d'une société démocratique particulière, Tocqueville, dans un second temps, dessine par-delà cette société, prise comme exemple, une sorte

⁴⁹ Lettre à Reeve, in *Correspondance anglaise, op. cit.*, p. 86-87 (4 janv. 1845) et p. 212-213 (11 févr. 1857).

de modèle, de type idéal de la société démocratique. Il s'efforce alors, à un niveau assez théorique, d'en prévoir les conséquences sur les arts, les mœurs... Faisant ainsi appel à une méthode très utilisée par les sociologues modernes, celle du type idéal :

« On obtient un type idéal, nous dit Max Weber, en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de [30] vue et en en enchaînant une multitude donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. On ne trouve nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une utopie » ⁵⁰.

La démocratie que dépeint Tocqueville est bien, en ce sens, une utopie, un modèle jamais encore totalement réalisé, qu'il peut esquisser en se plaçant d'un point de vue particulier qu'il privilégie : celui de l'égalisation des conditions. Il ordonne ensuite les différents phénomènes, qu'il choisit pour la plupart aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en France, après les avoir rigoureusement sélectionnés afin de les situer ensemble dans la perspective où il se place volontairement. Il peut alors dresser ce tableau théorique de la démocratie qui ne prétend pas être la copie d'un modèle concret :

« En partant des données que me fournissaient les sociétés américaine et française, j'ai voulu peindre les traits généraux des sociétés démocratiques dont aucun modèle complet n'existe encore » ⁵¹.

L'analyse de cette observation, rarement citée, aurait évité à nombre de critiques de se méprendre en accusant Tocqueville d'infidélité. D'ailleurs celui-ci les avait prévenus qui soulignait, dès son Introduction au premier volume de *De la démocratie en Amérique* :

⁵⁰ M. WEBER, *Essais sur la théorie de la science*, op. cit., p. 181.

⁵¹ Lettre à Stuart Mill, in *Correspondance anglaise*, op. cit., p. 330 (18 déc. 1840).

« J'avoue que dans l'Amérique, j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même »⁵².

⁵² A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, op. cit., t. I, p. 12.

[31]

Il répond ainsi par avance aux critiques que n'ont pas manqué de lui adresser ses censeurs, en soulignant qu'il a été

« obligé de pousser chacune de ses idées jusqu'aux limites du faux et de l'impraticable »⁵³.

Le modèle élaboré de façon théorique est nécessairement faux par certains aspects, soit qu'il exagère certaines tendances, soit qu'il en néglige d'autres. Les reproches que l'on a lancés contre les types idéaux de Max Weber, encourent le même genre de réfutation.

Tocqueville possède ainsi une « idée mère » grâce à laquelle il peut ordonner la réalité. Par suite, lorsque E. de Laboulaye remarque :

« J'accepterais toutes ses idées si on lisait Amérique là où il écrit Démocratie »⁵⁴,

il montre qu'il n'a pas saisi le projet de Tocqueville. Celui-ci avait précisément l'ambition inverse : construire le modèle de la démocratie en sélectionnant des faits particuliers dans la réalité américaine. On pourrait adresser une critique semblable à E. d'Eichtal qui fait grief à Tocqueville de chercher

« à généraliser, à conclure d'objets particuliers à des vues d'ensemble »⁵⁵.

Il faut encore citer la critique de J. Bryce qui déclare dans un texte devenu classique :

⁵³ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, op. cit., p. 13.

⁵⁴ E. de LABOULAYE, *L'État et ses limites*, Paris, Charpentier, 1863, p. 74.

⁵⁵ E. d'EICHTAL, *Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale*, Paris, 1897, p. 35.

« Ce n'est pas la démocratie en Amérique qu'il (Tocqueville) décrit, mais sa propre conception théorique de la démocratie, illustrée par l'Amérique »⁵⁶.

[32]

Tocqueville aurait pu faire sienne cette remarque de Bryce à l'exclusion du mot « illustrée ». Il s'agit en effet moins d'une illustration que d'une sélection volontaire de faits agencés selon un point de vue particulier. Ce dernier jugement montre à l'évidence que ces auteurs n'ont pas prêté suffisamment attention à la démarche méthodologique de Tocqueville. Peut-être cette négligence s'explique-t-elle par les habitudes positivistes de l'époque. Aujourd'hui, après Max Weber, on comprend mieux l'intention de Tocqueville. Celle-ci nous permet de jeter un regard plus objectif sur la manière, apparemment très subjective, dont il concevait les rapports entre analyse de la réalité et construction du modèle.

L'élaboration satisfaisante d'un type idéal doit en effet être fondée sur la valeur heuristique de celui-ci ; il faut sans cesse le comparer à la réalité, éviter de lui donner une valeur empirique réelle et se tenir prêt à en modifier le contenu après l'avoir confronté avec la réalité. Le type idéal est obtenu

« en accentuant, par la pensée, des éléments déterminants du réel »⁵⁷,

il n'est qu'un instrument en constante mutation. De fait, Tocqueville a bien tenté de construire le type idéal de la démocratie et on ne saurait lui en faire le reproche. Mais, et c'est à ce niveau que se situe peut-être la véritable critique qu'on peut lui adresser, d'une part, il semble considérer ses *a priori*, ses intuitions comme définitifs et, d'autre part, il paraît vouloir éviter de modifier le type idéal ainsi obtenu. La critique que Sainte-Beuve porte à Tocqueville est en effet quelque peu différente de celle de Bryce par exemple. Il le blâme d'avoir

⁵⁶ J. BRYCE, The predictions of Hamilton and Tocqueville, in *Studies in History and Jurisprudence*, New York, 1901, p. 321.

⁵⁷ M. WEBER, *op. cit.*, p. 180.

« commencé à penser avant d’avoir rien appris » ⁵⁸. En clair, l’œuvre [33] de Tocqueville serait fondée sur des *a priori* immuables. Or, ce dernier écrit à son ami Gustave de Beaumont :

« J’ai commencé, m’appuyant sur tout l’édifice de mon livre, par établir théoriquement que les idées et les sentiments des peuples démocratiques les faisaient tendre naturellement, et à moins qu’ils ne se retiennent, vers la concentration de tous les pouvoirs dans les mains de l’autorité centrale et nationale... Maintenant je veux prouver par les faits actuels que j’ai raison. J’ai déjà beaucoup de faits générateurs... Mais mes matériaux ne me suffisent point encore ; mon imagination et la réalité vont encore plus loin que je ne puis l’exprimer et le faire comprendre. Un secours donc, s’il vous plaît » ⁵⁹.

Tocqueville semble ainsi élaborer, d’abord par la pensée, une théorie sans que celle-ci s’appuie sur la réalité ; puis il recherche des faits qui puissent prouver qu’il a « raison », certain d’avance qu’ils ne sauraient le démentir. Le va-et-vient entre modèle et réalité paraît avoir disparu : le type idéal n’est plus un instrument méthodologique, il constitue simplement une théorie dont les faits épars, mais choisis de façon sélective, prouveront la véracité. Nulle ambiguïté ne semble subsister ici ; à telle enseigne que douze années plus tard, dans une autre lettre toujours adressée à son fidèle Beaumont, il lui confie :

« Les faits ne seraient en quelque sorte que la base solide et continue sur laquelle s’appuieraient toutes les idées que j’ai dans la tête » ⁶⁰.

*
* *

⁵⁸ In MARCEL, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁹ Lettre à Beaumont, in *Correspondance avec Gustave de Beaumont, op. cit.*, t. I, p. 311-312 (8 juillet 1838).

⁶⁰ *Ibid.*, t. 2, p. 344 (26 déc. 1850). David RIESMAN peut ainsi remarquer que Tocqueville interprète plus qu’il ne raisonne, in *Tocqueville as Ethnographer, American Scholar*, Summer 1961, p. 175-176.

Peut-être comprend-on mieux maintenant les raisons pour lesquelles on a accusé Tocqueville d'avoir trop souvent [34] recours à des déductions. Il est vrai que les faits paraissent trop fréquemment se déduire d'une idée établie théoriquement. Parfois, à un autre niveau, Tocqueville se borne à établir une chaîne de déductions théoriques, sans nulle vérification empirique. Il le reconnaît d'ailleurs lui-même dans une lettre adressée à Stuart Mill :

« Je me livre au mouvement naturel de mes idées, me laissant entraîner de bonne foi d'une conséquence à une autre » ⁶¹.

Comme il utilise à de nombreuses reprises ce procédé, il en arrive à craindre lui-même que sa bonne foi ne soit surprise ; elle le sera peut-être d'autant plus que ses déductions s'apparentent souvent à de simples analogies :

« Vous savez, dit-il à Beaumont, que j'ai travaillé sur l'Amérique comme Cuvier sur les animaux antédiluviens, faisant à chaque instant usage de déductions philosophiques ou d'analogies. Je craignais donc d'être tombé dans de prodigieuses bévues, principalement aux yeux des gens du pays » ⁶².

La crainte qu'il ressentait devait en effet être très forte pour qu'un mois à peine après la lettre précédente, il en adresse une autre à Reeve où il lui confesse :

« J'ai eu si peu de temps aux États-Unis, j'ai eu si peu de loisir pour y rien approfondir et en en parlant, il m'est arrivé si souvent de raisonner par analogies comme Cuvier sur les animaux fossiles que je craignais en vérité d'avoir commis quelques-unes de ces grosses bévues... » ⁶³.

⁶¹ Lettre à Mill, in *Correspondance anglaise, op. cit.*, p. 314 (19 déc. 1836).

⁶² Lettre à Beaumont, in *Correspondance avec Gustave de Beaumont, op. cit.*, p. 175, t. I (22 nov. 1836).

⁶³ Lettre à Reeve, in *Correspondance anglaise, op. cit.*, p. 36 (21 déc. 1836).

[35]

Que par deux fois, dans un délai si court, il confie à ses deux amis intimes une telle inquiétude prouve à souhait que Tocqueville sentait la précarité de sa méthode. Elle aurait déjà moins prêté le flanc à la critique si, comme le pense G. W. Pierson, elle utilisait avec précaution le chemin plus scientifique qui, de l'observation par l'induction, mène à la déduction. Pierson montre que Tocqueville s'est presque uniquement appuyé sur les deux derniers maillons de la chaîne et ajoute :

« Le processus de déduction en déduction a été poussé si loin que tout lien avec les faits et la réalité a été abandonné » ⁶⁴.

Le modèle se trouve ainsi construit de manière a priori définitive, et sans grand recours aux faits eux-mêmes. On ne critique plus son choix délibéré de phénomènes particulièrement chargés de signification, on lui reproche son absence de grande considération envers la réalité et son cheminement hautain d'idée en idée.

Tocqueville avait pourtant formellement condamné l'utilisation trop fragile des analogies, dont il avoue confidentiellement lui-même s'être servi. Rien n'est plus trompeur que l'usage des analogies en histoire, affirme-t-il dans une lettre écrite sur le tard, après la parution de *L'Ancien Régime et la Révolution* ⁶⁵. Il s'attaque ainsi à l'œuvre de Guizot et à son abus des analogies qui lient entre elles les diverses révolutions. Il refuse par conséquent de voir, en ces analogies, l'instrument par excellence qui permet de comprendre le cours des événements ainsi que l'évolution des sociétés :

« Tant il est vrai que si l'humanité est toujours la même, les dispositions des peuples ainsi que les incidents [36] de l'histoire diffèrent sans cesse. Un temps ne s'ajuste jamais bien dans un autre et ces anciens tableaux qu'on

⁶⁴ PIERSON, *op. cit.*, p. 759-760.

⁶⁵ Lettre à Freslon, in *Œuvres et correspondance inédites*, *op. cit.*, p. 406 (11 sept. 1857).

veut faire entrer de force dans de nouveaux cadres font toujours un mauvais effet » ⁶⁶.

L'Histoire, affirme-t-il, ne se répète pas et il suffit d'étudier avec rigueur les événements contemporains et ceux qui les précèdent pour en prendre la mesure. Il ressent une méfiance particulièrement accentuée envers les références, constantes à son époque, à l'histoire grecque et romaine. Il n'en reste pas moins que Tocqueville n'a pas toujours su résister à l'attrait de telles méthodes, aussi averti qu'il fût de leurs défauts. Mais, encore une fois, s'il s'est souvent montré « raisonneur et déductif à l'excès », comme le remarque justement P. R. Marcel, on ne saurait pour autant lui tenir grief, comme le fait ce dernier, d'avoir sélectionné les quelques faits sur lesquels il s'appuie, d'avoir « choisi... les plus favorables à sa thèse » ⁶⁷.

Tocqueville a-t-il pourtant toujours cédé à une démarche aussi précaire qui le rendrait indigne de son maître Montesquieu ? Il ne le semble pas et son autocritique répétée néglige par trop son souci fréquent d'élaborer un modèle qui tienne compte de la réalité. Examinons, par exemple, la méthode analytique et scientifique grâce à laquelle il progresse dans sa connaissance de la démocratie ; il n'y a ici nul recours à l'analogie et l'attention qu'il accorde aux faits eux-mêmes contribue à modifier sans cesse son « idée » de la démocratie. Dès 1828, Tocqueville, qui vient à peine de terminer ses études, analyse, depuis son château normand, la société britannique. Il s'agit là d'un sujet à la mode sur lequel Guizot, Benjamin Constant et bien d'autres se sont longuement penchés. Il concentre [37] son intérêt sur la Révolution anglaise de 1640, la montée des masses, la résistance de l'aristocratie. C'est pour avoir une connaissance non plus livresque, mais directe, de faits qui le passionnent qu'il s'embarque en 1831 pour les États-Unis, société qui prolonge (mais dans quelle mesure ?) la société anglaise. Il s'aperçoit alors, grâce à ses observations, que l'aristocratie traditionnelle a cessé d'exister sur le Nouveau Continent et, pour vérifier inductivement ses conclusions, il décide de se rendre sur-le-champ en Grande-Bretagne. Rappelé par le gouvernement français, il ne peut réaliser son désir qu'en 1833. Il constate dès l'abord qu'« il y

⁶⁶ *Souvenirs, op. cit.*, p. 59.

⁶⁷ P. R. Marcel, *op. cit.*, p. 88 et 91.

a partout un certain parfum d'aristocratie », il observe la concentration de la propriété privée, mais découvre surtout que l'aristocratie anglaise est ouverte, qu'elle s'adapte au développement industriel et accueille en son sein les nouveaux détenteurs de la richesse. L'égalisation des conditions ne doit-elle pas pourtant résulter du développement économique qui brise les barrières et conduit à la démocratie ? La société anglaise telle qu'il peut l'observer ne cadre pas avec son modèle rapporté des États-Unis. En 1835, nouveau voyage en Grande-Bretagne. Tocqueville, qui vient de faire paraître son étude sur les États-Unis, est plus que surpris à la vue de l'Angleterre industrielle. Il se rend à Manchester, neuf années avant Engels, médite sur l'isolement des classes sociales et s'interroge sur la compatibilité imprévue de l'aristocratie et de l'industrie. La démocratie n'accompagne-t-elle pas nécessairement tout développement industriel, conformément aux observations rapportées des États-Unis ? L'aristocratie (l'inégalité) semble pouvoir coexister avec la démocratie (l'égalité). Ainsi, c'est bien l'observation des faits eux-mêmes qui trouble sa pensée. Tocqueville n'apparaît ici nullement comme un « être raisonneur et déductif à l'excès » ; ce ne sont pas des analogies qui le guident, mais le dur démenti des faits, [38] car il n'a point perdu le contact avec eux. Pourtant ces nouveaux éléments

« ne l'ont pas amené à modifier son type idéal de l'aristocratie » ⁶⁸,

et dans le deuxième volume de *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville maintient un modèle uniquement construit à partir des faits observés dans la société américaine. Déjà, dans les remarques publiées dans son *Voyage en Angleterre*, il avait dit de l'aristocratie anglaise qu'« elle constitue une exception » ; dans le deuxième volume de *De la démocratie en Amérique*, il soutient à nouveau qu'« elle est une exception, un monstre dans l'ensemble social » ⁶⁹ ; il reprend par

⁶⁸ S. DRESCHER, *Tocqueville and England*, p. 121. Voir aussi M. BELOFF, Tocqueville et l'Angleterre, in *Le livre du centenaire*, C.N.R.S., 1960, et G. PIERSON, Le « second » voyage de Tocqueville en Amérique, in *Le livre du centenaire*, op. cit.

⁶⁹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, op. cit., t. 2, p. 166.

conséquent sa conception de l'aristocratie fermée, semblable à une caste. Tocqueville, averse observateur des différentes réalités économiques et sociales ne modifie pas pour autant « les idées qu'il a dans la tête ».

De tels exemples révèlent un Tocqueville profondément sociologue par sa recherche continue des faits ; mais ce souci, assez peu habituel à son époque, ne l'entraîne pas toujours à modifier sa pensée, son « idée mère ». Tocqueville apparaît comme le représentant d'une sociologie en pleine mutation : s'il abandonne les grands systèmes métaphysiques, ainsi que les considérations sur le moteur suprême, la cause unique de l'évolution des sociétés, s'il refuse les stricts déterminismes que fondent les visions parfois trop cohérentes, il n'en donne pas pour autant toute son importance aux faits eux-mêmes. Ses *a priori* le conduisent soit à passer sous silence les faits contraires qu'il découvre, ce dont il a parfaitement le droit à condition [39] toutefois de considérer son modèle comme un instrument et non comme une image définitive de la réalité, ce qu'il ne fait pas toujours ; soit encore, et la critique paraît plus sévère, à s'abandonner, même avec mauvaise conscience, aux raisonnements purement déductifs qui n'ont nul besoin des faits, mais qui leur sont par là même bien souvent étrangers. De nouvelles méthodes s'esquissent qui s'affirmeront plus tard ⁷⁰. Refusant le strict positivisme, ne craignant pas d'afficher ses propres valeurs tout en se considérant comme un sociologue du concret, Tocqueville s'est pourtant refusé à n'être qu'un sociologue d'un relativisme toujours changeant et a tenu à conserver par-dessus tout son « idée mère ».

⁷⁰ J. P. MAYER croit pouvoir démontrer la filiation consciente qui existerait, selon lui, entre Tocqueville et Max Weber, in *Alexis de Tocqueville*, Paris, Gallimard, 1948, p. 169 et 187.

[40]

Sociologie de Tocqueville.

Chapitre III

Intégration et désintégration du corps social

[Retour à la table des matières](#)

Pour Tocqueville, la société constitue un tout, un ensemble dont les parties sont liées les unes aux autres, où les groupes sociaux n'ont pas d'intérêt particulier qui rendrait leur affrontement inévitable, en empêchant toute coopération pacifique ; il croit ce principe essentiel au maintien de l'intégration du corps social. Celle-ci ne sera viable, selon lui, qu'à la condition de reposer également sur un consensus idéologique, sur des normes communes et respectées qui peuvent seules assurer la continuité du tout. Tocqueville étudie successivement plusieurs sociétés intégrées, mais qui se fondent sur des principes divers. Il analyse aussi le passage souvent difficile d'une forme de société à l'autre, c'est-à-dire, la mutation plus ou moins désintégratrice d'un système, étape temporaire à laquelle succède, dans la majorité des cas, une nouvelle intégration. Mais si, comme on le verra, la désintégration d'un corps social lui semble inéluctable, c'est seulement parce que le contrôle social, à un moment donné de l'évolution de cette société, s'avère incapable de remplir sa fonction. L'histoire rencontre ici la sociologie, car c'est seulement par l'analyse de multiples sociétés [41] aux principes divergents, que l'on peut connaître les mécanismes de socialisation, de régulation et de contrôle social.

Tocqueville a observé en sociologue la société américaine et analysé en historien l'évolution de la société française, de l'Ancien Régime à la

Révolution. Nous renverserons ici la chronologie de ses œuvres et pour retrouver l'Histoire elle-même, nous nous efforcerons d'abord de comprendre les mécanismes qui conduisirent à la désintégration de la société française pour nous interroger, plus tard, sur les difficiles conditions qui permirent à la société américaine, grâce à un contrôle social minutieusement conçu, d'assurer un minimum d'intégration sociale.



Tocqueville intitule le chapitre 10 du livre 2 du premier volume de *L'Ancien Régime et la Révolution* : « Comment la destruction de la liberté politique et la séparation des classes ont causé presque toutes les maladies dont l'Ancien Régime est mort »⁷¹. Nous commenterons d'abord cette « séparation » qui mène à la division du corps social, afin de donner ensuite la raison de la disparition de la liberté politique provoquée par la croissance de l'État qui cherche précisément à bénéficier de cette désintégration de la société. On sera alors à même de retrouver, en termes plus sociologiques, la traditionnelle distinction de l'État et de la Société.

D'après Tocqueville, l'examen du corps social doit être effectué à partir de l'observation des classes sociales :

« On peut m'opposer sans doute des individus ; je parle des classes, elles seules doivent occuper l'histoire »⁷².

[42]

Il avait pourtant fait sienne, une dizaine d'années auparavant, une position apparemment contraire lorsqu'il affirmait :

« Je n'aime pas utiliser le mot de « classe »... Je n'aime pas parler de la classe moyenne, de la classe supérieure ou de la classe inférieure. Je préfère parler de l'intérêt général de la France »⁷³.

⁷¹ A. de TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, op. cit., t. I, p. 159.

⁷² A. de TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime...*, op. cit., t. I, p. 179.

⁷³ In., *Le Moniteur*, 7 févr. 1840.

Ces deux attitudes, à première vue contradictoires, sont en fait compréhensibles. S'il donne en effet une telle place aux classes sociales, c'est qu'elles lui paraissent jouer un rôle fondamental dans l'histoire des sociétés ; s'il préfère parler de la France tout entière, c'est qu'il considère les classes sociales comme autant de facteurs de division, de désintégration. Dans la France de l'Ancien Régime, elles s'isolent en effet les unes des autres, et prennent, de plus, conscience de leur particularité et de leur intérêt spécifique.

Tocqueville n'ignore pas que

« ce n'est pas par hasard que les aristocraties naissent et se maintiennent ; elles sont soumises comme tout le reste à des lois fixes qu'il n'est peut-être pas impossible de découvrir » ⁷⁴.

C'est en comparant les aristocraties française et britannique, qu'il a mis à jour l'une de ces lois : alors que la première s'est refermée sur elle-même, s'est transformée en « caste », la seconde s'est bien gardée de mettre un frein quelconque à la mobilité sociale ; et en intégrant les nouveaux venus, elle ne s'est pas coupée du corps social : elle en a au contraire absorbé les éléments les plus dynamiques. Tocqueville a parfaitement compris l'importance de la mobilité sociale qui sert, comme aux [43] États-Unis, à légitimer le pouvoir des catégories dirigeantes :

« Si chacun croit pouvoir un jour entrer dans un corps d'élite, l'étendue des droits de ce corps sera ce qui le rendra cher à ceux mêmes qui n'en font pas encore partie... Mais au XVIII^e siècle, beaucoup de riches n'étaient pas nobles et beaucoup de riches n'étaient plus riches ; on pourrait en dire autant par rapport aux Lumières. Le Tiers État formait donc comme une des portions naturelles de l'aristocratie, séparée du corps principal, qui ne pouvait manquer de l'affaiblir en ne lui prêtant pas son appui, et devait le détruire en lui faisant la guerre » ⁷⁵.

⁷⁴ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 45.

⁷⁵ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 46.

Le principe inégalitaire ne se serait justifié que par une ascension sociale toujours possible ; l'aristocratie française s'est, au contraire, efforcée de fonder son pouvoir sur la naissance et non sur des mérites établis aux yeux de tous :

« Plus cette noblesse cesse d'être une aristocratie, plus elle semble devenir une caste » ⁷⁶.

Tocqueville s'était déjà soucié de donner un sens précis à ce dernier concept en étudiant la société hindoue ⁷⁷ ; il l'illustre dans la société française par deux exemples concrets. Les nobles ne se marient qu'au sein de l'aristocratie et n'acceptent pas de se lier à des familles bourgeoises. C. Bouglé devait montrer plus tard combien ce trait est l'un de ceux qui caractérisent et révèlent l'organisation de caste ⁷⁸. En Angleterre, au contraire, les [44] nobles reçoivent parmi eux les individus qui parviennent à se hausser dans l'échelle sociale : la noblesse y est demeurée ouverte, car elle ne se sépare pas de la bourgeoisie. Tocqueville remarque aussi à quel point varie l'emploi du mot *gentleman*, d'un pays à l'autre ; en France, il désigne les membres d'une caste, en Angleterre on l'applique à un bien plus grand nombre d'individus et aux États-Unis, enfin, il devient l'appellation normale de toute personne ⁷⁹. Tocqueville démontre ainsi, en sociologue, le grand renfermement de la noblesse française. Celle-ci constitue une classe alors même qu'elle n'apparaît pas comme strictement déterminée par sa place dans le monde de l'économie ; elle s'assimile de la sorte bien

⁷⁶ *Ibid.*, p. 151.

⁷⁷ « Il y a une multitude de castes dans l'Inde, il n'y a pas de nation, ou plutôt chacune de ces castes forme une petite nation à part, qui a son esprit, ses usages, ses lois, son gouvernement à part. C'est dans la caste que s'est renfermé l'esprit national des Indous. La patrie pour eux, c'est la caste, on la chercherait vainement ailleurs, mais là, elle est vivante », in *Écrits et discours politiques*, Paris, Gallimard, 1962, p. 447.

⁷⁸ C. BOUGLE, *Essais sur le régime des castes*, Paris, 1908, nouv. éd., Presses Universitaires de France, 1969.

⁷⁹ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 148.

plus à une caste, c'est-à-dire surtout à un système de représentation ⁸⁰. On peut comprendre de cette façon les raisons pour lesquelles Tocqueville la caractérise principalement par la conscience qu'elle a de sa propre spécificité :

« On voyait régner toutefois au sein de ce grand corps un certain esprit homogène : il obéissait tout entier à certaines règles fixes, se gouvernait d'après certains usages invariables et entretenait certaines idées communes à tous ses membres » ⁸¹.

On voit que l'auteur de *L'Ancien Régime et la Révolution*, analyse la structure sociale en termes de classe, mais qu'il adopte pourtant une terminologie assez souple pour s'adapter à ses observations. Peut-être est-il l'un des premiers à insister sur cette conscience de classe qui fait de la noblesse française, une caste. Ce n'est que lorsqu'il étudie les autres classes de la société française qu'il a recours aussi bien à la détermination économique qu'à celle de la conscience de classe. Par là même, il n'utilise plus le concept de caste.

[45]

Ce sont aussi des représentations qui séparent d'abord la noblesse de la bourgeoisie. Si l'on tente de franchir la barrière qui isole ainsi ces deux classes, on ne sera pas accueilli par les uns et on sera rejeté par les autres :

« Dans certaines provinces, les nouveaux anoblis sont repoussés d'un côté, parce qu'on ne les juge pas assez nobles, et de l'autre parce que on trouve qu'ils le sont déjà trop » ⁸².

Ce phénomène que Tocqueville met en lumière peut s'expliquer aujourd'hui à l'aide des concepts de groupe d'appartenance et de groupe de référence. Il illustre en effet assez bien l'analyse de R. K.

⁸⁰ L. DUMONT, *Homo Hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966, p. 52-53.

⁸¹ A. DE TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 38.

⁸² A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 153.

Merton : les mécanismes de mobilité sociale ne fonctionnant pas correctement, les individus qui élèvent leur condition se trouvent par conséquent « déracinés »⁸³. Cet exemple, où le sociologue paraît avoir une interprétation stimulante d'un fait historique précis, révèle l'échec de la socialisation anticipatrice : celle-ci paraît alors dysfonctionnelle.

Les concepts choisis par Tocqueville pour décrire la situation des classes inférieures à la noblesse, en statut et en prestige, semblent toutefois manquer de précision. Tocqueville mêle deux notions que Max Weber distinguera plus tard avec netteté, celle d'état (ou ordre) et celle de classe ; il déclare ainsi :

« La classe nouvelle et envahissante qui semblait vouloir s'élever sur ses débris (ceux de la noblesse) avait pris le nom de Tiers État »⁸⁴.

Or ces deux concepts se réfèrent à des parties distinctes de la réalité sociale ; par la suite, Tocqueville, toujours [46] fidèle à une terminologie assez souple, atténue cette équivalence en précisant ce qu'il entend par Tiers État :

« Le Tiers renfermait, il est vrai, les classes moyennes, mais il se composait aussi d'éléments qui naturellement leur étaient étrangers. Le commerçant le plus riche, le banquier le plus opulent, l'industriel le plus habile, l'homme de lettres, le savant pouvaient faire partie du Tiers aussi bien que le petit fermier, le boutiquier des villes et le paysan qui cultivait le pays. En fait, tout homme qui n'était ni prêtre ni noble, faisait partie du Tiers État ; il y avait dans le Tiers, des riches et des pauvres, des ignorants et des hommes éclairés. Pris à part, le Tiers avait son aristocratie, il renfermait déjà tous les éléments d'un peuple ou, plutôt, il formait un peuple à lui seul, qui existait concurremment avec les ordres privilégiés, mais qui pouvait exister sans eux et par lui-même ; il avait ses opinions, ses préjugés, ses croyances, son esprit national à part »⁸⁵.

⁸³ R. MERTON, Théorie du groupe de référence, in *Éléments de théorie et de méthode sociologiques*, Paris, Plon, 1965, p. 231.

⁸⁴ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, op. cit., t. I, p. 44.

⁸⁵ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, op. cit., t. I, p. 44.

On voit à quel point le corps social se désintègre dans la vision de Tocqueville : une de ses parties constitue un « peuple » à elle seule. Elle possède, de plus, une très forte conscience de sa spécificité puisqu'elle donne naissance à son propre « esprit national ». Il est manifeste que Tocqueville, dans son examen des différents groupements sociaux, insiste sans relâche sur leur consciente identification. Ce texte indique aussi l'extrême influence que les saints-simoniens ont exercé sur sa propre vision ⁸⁶. On peut remarquer, en effet, que l'auteur de *L'Ancien Régime et la Révolution* reprend quelque peu, consciemment ou non, l'image de la parabole élaborée par Saint-Simon. La noblesse, caste fermée et improductive, se détache du peuple, du Tiers État qui rassemble les « producteurs » : les banquiers, les savants, les industriels [47] et les travailleurs. Comme dans la Parabole, Tocqueville laisse de plus entendre que le peuple est capable de vivre indépendamment de la noblesse. On ne saurait toutefois pousser plus avant cette analogie car, d'une part, Saint-Simon rassemblait, sous le vocable de « producteur », les industriels et les ouvriers alors que Tocqueville remplace ces derniers par les travailleurs du monde rural et, d'autre part, le Tiers État se voit défini de façon plus large puisqu'il englobe tous ceux qui ne sont « ni prêtres ni nobles » et s'étend au-delà des simples « producteurs ». Peut-être faut-il remarquer que Tocqueville considère moins la propriété, que la source des revenus, pour différencier les groupes sociaux qui coexistent au sein de la même classe.

Reste à savoir ce qu'il entend par classe moyenne. Ce concept, couramment employé à son époque, notamment par Guizot, ne se trouve jamais, semble-t-il, défini. On ne peut élucider sa signification qu'à l'aide de l'idée-mère de Tocqueville, c'est-à-dire sa croyance en l'égalisation des conditions. Ces classes sont dites moyennes en fonction de leur revenu ou de leur richesse. Elles forment de plus, selon la terminologie de Tocqueville, une classe située au sein d'une autre classe, plus étendue, le Tiers État. Il apparaît donc que les notions de Tiers État et de classe moyenne ne sauraient être assimilées au concept de classe sociale. Dans un cas comme dans l'autre, on ne peut employer un tel concept : au lieu de classe moyenne, on parlerait alors de *strate*

⁸⁶ « C'est un saint-simonien » s'exclame E. d'EICHTAL, in *Alexis de Tocqueville, op. cit.*, p. 15.

et à la place du Tiers État, on considérerait alors un peuple tout entier, hétérogène et différencié socialement puisqu'il abrite en son sein, une aristocratie qui se distingue fondamentalement de la classe aristocratique, la noblesse. Celle-ci était déterminée par ses valeurs, ses représentations collectives, celle-là dépend seulement de ses revenus qui lui permettent de se distinguer des classes moyennes. Ces dernières, dans la vision de Tocqueville, semblent [48] d'autant plus constituer une strate, qu'elles sont dépourvues de toute conscience d'elles-mêmes.

Pourtant, à côté de l'aristocratie de la richesse qui subsiste encore au sein du « peuple », mais qui paraît former, elle aussi, moins une classe qu'une strate, surgit de ce même « peuple », une nouvelle aristocratie pourvue, elle, d'une très grande conscience d'elle-même : « les fonctionnaires administratifs ». Presque tous bourgeois, ils forment déjà une classe qui a son esprit particulier, ses traditions, son honneur, son orgueil propres. C'est l'aristocratie de la société nouvelle, qui est déjà formée et vivante ; elle attend seulement que la Révolution ait vidé sa place »⁸⁷. On retrouve à nouveau les attributs que possédait déjà la noblesse en tant que classe. Mais cette dernière se voyait dépourvue de toute fonction dans la société monarchique alors que les fonctionnaires, par leur science des institutions, représentent l'ossature de la nouvelle société. Ici se trouve posée une interrogation qui ne devait jamais plus disparaître et qui porte sur le pouvoir de ceux que l'on nommera, plus tard, les bureaucrates. Nombreux sont en effet les sociologues qui ont voulu voir dans la bureaucratie, la nouvelle classe dirigeante. Or, si l'on reprend le texte déjà cité de Tocqueville, on s'aperçoit que ces fonctionnaires qui « forment déjà une classe », sont aussi « presque tous des bourgeois ». Par suite, est-ce leur fonction qui détermine leur appartenance à une classe que l'on qualifierait de bureaucratique ? Ou est-ce leur condition de bourgeois qui en fait des membres de la classe bourgeoise ? Quels sont les liens qui relient bureaucratie et bourgeoisie ? Dans quelle mesure, enfin, la fonction autorise-t-elle une certaine autonomie vis-à-vis de la classe ? Tocqueville, peut-être ne l'avait-on pas assez souligné, est le premier à se poser de telles questions, même si sa conceptualisation imprécise [49] en diminue quelque peu l'intérêt. Serait-ce qu'une trop grande

⁸⁷ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 132.

attention accordée à la diversité des faits, rend difficile, sinon impossible, une stricte détermination des concepts ?

Tocqueville demeure toujours dans l'imprécision lorsqu'il emploie la notion de classe bourgeoise et, surtout, il n'éclaire nulle part ses rapports avec les classes moyennes. Il met toutefois l'accent sur la division de la bourgeoisie en de nombreuses « parties », ce qui n'empêche pourtant pas que toutes possèdent des intérêts identiques, « des privilèges communs à défendre »⁸⁸. Ainsi, même au sein d'une classe particulière, on retrouve le couple dislocation-unité. Si de nombreux groupes distincts coexistent au sein de la bourgeoisie, celle-ci en tant que classe est « séparée » de la noblesse qui s'est transformée en caste et se voit ainsi « isolée ». À l'inverse de cette coupure que le sociologue découvre, ces deux classes, ou plutôt cette caste et cette classe mal définie ont des conditions de vie assez voisines. Il s'élève pourtant entre elles, comme on l'a déjà vu, « une multitude prodigieuse de petites barrières »⁸⁹, les unes juridiques, les autres sociales, car

« il n'y a rien qui s'égalise plus lentement que cette superficie de mœurs qu'on nomme les manières »⁹⁰.

Plus tard, E. Goblot, à son tour, croira pouvoir retrouver ces barrières qui sépareront non plus noblesse et bourgeoisie, mais bourgeoisie et peuple⁹¹. On voit ainsi [50] comment les représentations, les valeurs, ont dans l'analyse de Tocqueville un rôle important : elles contribuent à expliquer ce qui sépare

⁸⁸ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 173. Tocqueville observe par ailleurs : « Nous remarquons dans cette petite portion de la nation (la bourgeoisie), mise à l'écart du reste, des divisions infinies... Je n'ai pas trouvé moins de trente-six corps différents parmi les notables d'une petite ville. Ces différents corps, quoique fort menus, travaillent sans cesse à s'amincir encore ; ils vont tous les jours se purgeant des parties hétérogènes qu'ils peuvent contenir afin de se faire réduire aux éléments simples », in *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 156-157.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 142.

⁹⁰ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 146.

⁹¹ E. GOBLOT, *La barrière et le niveau*, Paris, Presses Universitaires de France, nouv. éd., 1967, p. 9.

fondamentalement les groupes sociaux. Mais si noblesse et bourgeoisie se détachent comme deux mondes étrangers l'un à l'autre,

« elles se sont ressemblé en un point : le bourgeois a fini par vivre aussi à part du peuple que le gentilhomme lui-même. Loin de se rapprocher des paysans, il avait fui le contact de leurs misères... Ces paysans dont il était sorti lui étaient devenus non seulement des étrangers, mais pour ainsi dire, des inconnus »⁹².

Par conséquent, les paysans sont eux aussi « séparés » des autres groupes sociaux ; de plus, leur propre communauté se désintègre. Le Tiers État n'a pu conserver sa cohérence en dépit de son « esprit national » ; il éclate, et laisse face à face des classes antagonistes qui s'opposent toutes deux à la noblesse, reconnue en tant que caste.

Si Alexis de Tocqueville fait figure de sociologue, il le doit peut-être, entre autres raisons, à ce regard perçant qui découvre un corps social en pleine décomposition. La société monarchique n'apparaît plus, dans son analyse, comme un tout, un ensemble cohérent, car toutes les parties de ce corps social se disjoignent :

« Mais quand le bourgeois eut été ainsi bien isolé du gentilhomme et le paysan du gentilhomme et du bourgeois ; lorsqu'un travail analogue se continuant au sein de chaque classe, il se fut fait dans l'intérieur de chacune d'elle de petites agrégations particulières presque aussi isolées les unes des autres que les classes l'étaient entre elles, il se trouva que le tout ne composait plus qu'une masse homogène mais dont les parties n'étaient pas liées »⁹³.

⁹² A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 189.

⁹³ *Ibid.*, t. I, p. 190.

[51]

Nombreux devaient être les sociologues à prêter, par la suite, une extrême attention à ce phénomène de dislocation d'un corps social quel qu'il soit. Dans une telle société, on s'aperçoit toujours que l'État acquiert une puissance démesurée car il demeure le seul à pouvoir faire fonctionner la société. En accroissant son action, afin de suppléer au manque de coopération des différentes parties qui composent le corps social, il est amené à développer de plus en plus la centralisation car il devient, dans une telle situation, l'unique instrument de décision. Tocqueville a été le premier à démontrer que la centralisation n'a pas été seulement le fait de la Révolution, mais qu'elle existait déjà bien avant, sous le régime monarchique ⁹⁴. Retenons que cette analyse de la croissance institutionnelle de l'État se fonde sur un examen de la désintégration du corps social. La Révolution, dont le processus lui-même sera étudié plus tard, n'a fait que poursuivre et accentuer ce mouvement par lequel l'État s'efforce de donner à la société désunie, un minimum de cohésion :

« Les hommes n'(y) étant plus rattachés les uns aux autres par aucun lien de caste, de classe, de corporations, de familles, n'y sont que trop enclins à ne se préoccuper que de leurs intérêts particuliers, toujours trop portés à n'envisager qu'eux-mêmes et à se retirer dans un individualisme étroit où toute vertu publique est étouffée » ⁹⁵.

Tocqueville présente ainsi, en sociologue, la disparition des corps intermédiaires qui sera poursuivie par la Révolution ; il en déduit la naissance d'un individualisme [52] exacerbé, celui-là même que connaît de son temps la société libérale. Dès lors, poursuit-il,

« vous apercevez un pouvoir central immense qui a attiré et englouti dans son unité toutes les parties d'autorité et d'influence qui étaient auparavant

⁹⁴ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. 2, p. 126 et s. Voir Richard HERR, *Tocqueville and the old regime*, Princeton University Press, 1962, p. 42.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 74.

dispersées dans une foule de pouvoirs secondaires, d'ordres, de classes, de professions, de familles et d'individus et comme éparpillés dans tout le corps social. On n'avait pas vu dans le monde un pouvoir semblable depuis la chute de l'Empire romain » ⁹⁶.

Le phénomène politique de la centralisation devient ainsi fort clair dès que l'on tient compte de la désintégration du corps social : elle seule révèle combien le despotisme menace aussi les sociétés modernes.

*
* *

Ce danger persiste en effet dans les sociétés démocratiques où une sorte de Léviathan paraît dominer de tout son poids, « un peuple composé d'individus presque semblables et entièrement égaux ». L'égalisation croissante des conditions entraînant une diminution constante de la différenciation sociale, les individus risquent de se retrouver isolés, égaux entre eux, et soumis enfin, directement, étant donné la disparition de tous les corps intermédiaires (juridiques ou sociaux), au même pouvoir absolu de l'État. Tocqueville, au contraire, dans la lignée de Montesquieu, tentera de trouver des contrepoids juridiques et sociaux destinés à contenir un pouvoir qui s'appuie non seulement sur cette égalisation des conditions, mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, sur la séparation qui divise à l'infini les sociétés modernes.

« Le despotisme, remarque Tocqueville, qui de sa nature est craintif, voit dans l'isolement des hommes le [53] gage le plus certain de sa propre durée, et il met d'ordinaire tous ses soins à les isoler... Le despotisme, qui est dangereux dans tous les temps, est donc particulièrement à craindre dans les sociétés démocratiques » ⁹⁷.

Or l'isolement et la séparation qui favorisent le despotisme, ne peuvent que s'accroître avec un individualisme d'origine démocratique qui se développe à mesure que les conditions s'égalisent. On comprend

⁹⁶ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 85.

⁹⁷ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 109.

mieux maintenant l'opposition désormais célèbre de la liberté et de l'égalité :

« Je pense que les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté ; livrés à eux-mêmes, ils la cherchent, ils l'aiment et ils ne voient qu'avec douleur qu'on les en écarte. Mais ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible ; ils veulent l'égalité dans la liberté, ils la veulent encore dans l'esclavage. Ils souffriront la pauvreté, l'asservissement, la barbarie, mais ils ne souffriront pas l'aristocratie »⁹⁸.

Ces textes ainsi que ceux qui suivent, sont tous extraits du deuxième volume de *De la démocratie en Amérique*, livre dans lequel Tocqueville dessine le type idéal de la démocratie. C'est à ce niveau que l'opposition liberté-égalité prend toute son ampleur et sa signification véritable. Si ces deux notions entretiennent des rapports conflictuels, la faute en incombe, semble-t-il, aux méfaits de l'individualisme. L'atomisation du corps social, liée à la disparition des classes, des castes, des ordres, des strates, que provoque l'égalisation des conditions, tend en effet à isoler les individus ; elle les entraîne à ne s'occuper que d'eux seuls et à sombrer ainsi dans un individualisme teinté d'égoïsme qui ne saurait s'assouvir que dans la recherche continue du bien-être, du confort, laquelle caractérise, selon Tocqueville, les temps démocratiques. [54] C'est cet « amour des jouissances matérielles » qui pousse l'homme à préférer l'égalité à la liberté.

On pourrait en conclure que la démocratie en tant que modèle s'identifie à cette passion que ressentent les hommes envers l'égalité ; ce système social recèlerait par conséquent des virtualités très fortes de despotisme. Pourtant Tocqueville donne, par ailleurs, une définition très différente du système démocratique : il le fait correspondre à un régime de liberté pour tous par l'entremise d'une autorégulation véritable. Il affirme en effet :

⁹⁸ *Ibid.*, p. 104.

« Les mots démocratie, monarchie, gouvernement démocratique, ne peuvent vouloir dire qu'une chose, suivant le sens vrai des mots : un gouvernement où le peuple prend une part plus ou moins grande au gouvernement. Son sens est intimement lié à l'idée de la liberté politique »⁹⁹.

Cette définition de la démocratie, au niveau du type idéal, paraît assez contraire à celle élaborée précédemment. Dans le premier cas, en effet, la démocratie, fondée sur l'égalisation des conditions, risquait de conduire au despotisme ; en tout cas, elle s'illustrait par un individualisme incompatible avec une vraie participation de tous à la marche des affaires. La démocratie est-elle un système d'autorégulation ou une société au despotisme latent ? De nombreux commentateurs de l'œuvre de Tocqueville ont soutenu l'existence d'une contradiction flagrante et sans issue. Or, si ces deux définitions paraissent aller à l'encontre l'une de l'autre au niveau du type idéal, et donc simplement à celui de l'instrument méthodologique, il n'en reste pas moins que, dans la société concrète, il revient à l'homme de dépasser cette contradiction et [55] de rendre compatibles égalisation des conditions et autorégulation. C'est ce à quoi s'est employée la société américaine. On essaiera, plus loin, de s'interroger sur la réussite de cette tentative en suivant l'analyse et les conclusions de Tocqueville.

Au niveau du type idéal toutefois, la contradiction demeure : la passion de l'égalité semble mener tout droit au despotisme le plus absolu :

« Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche

⁹⁹ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime*..., *op. cit.*, t. 2, p. 199. À ce sujet, voir R. ARON, La définition libérale de la liberté ; 2. Alexis de Tocqueville et Karl Marx, in *Archives européennes de sociologie*, 1964, n° 2.

mais ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a point de patrie.

« Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à la vie visible ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre » ¹⁰⁰.

Cette sombre image de la société démocratique peut s'explicitier à l'aide de concepts sociologiques modernes. [56] Tocqueville paraît en effet prédire la prochaine venue d'une société où les groupes primaires eux-mêmes seraient menacés de désintégration, où les individus ne seraient plus reliés les uns aux autres, comme dans la vision de Gabriel Tarde. Cette image inspirera plus tard, on tentera de le montrer, les théoriciens de la société de masse, qui conçoivent eux aussi, en nominalistes, la structure du corps social. Mais, de plus, Tocqueville, lie cette représentation de la société à une sorte de *Welfare State* despotique qui assurerait le bonheur de ses citoyens en les privant de leur liberté, en niant toute autodétermination, aidé en cela par l'isolement total de ces derniers. Le type idéal d'une société démocratique se ramènerait alors à une société de masse dans laquelle une emprise ¹⁰¹ externe au corps social en assurerait le contrôle. Cette future société serait ainsi dépourvue de toute régulation sociale interne qui, de fait, ne saurait exister étant donné la complète atomisation du corps social, et l'absence, qui en découle, de rapports sociaux créateurs d'échange et donc d'autorégulation. La centralisation, processus qui supplée à la désintégration de la société monarchique, à la totale séparation des parties, se révèle encore plus puissants dans une telle

¹⁰⁰ A. de TOCQUEVILLE, *Démocratie en Amérique*, *op. cit.*, t. 2, p. 324.

¹⁰¹ Sur l'emprise, voir Robert PAGES, Le « social control », la régulation sociale et le pouvoir, in *Revue française de Sociologie*, 1967, n° 2, p. 214 et s.

vision de la société démocratique. En se développant, elle semble changer qualitativement et se muer en une sorte de despotisme absolu. Le pouvoir, comme l'a montré de nos jours Bertrand de Jouvenel, devient omnipotent et omniprésent ¹⁰².

Est-ce dire que les prévisions formulées par Tocqueville se trouvent maintenant justifiées ? Son modèle de la démocratie est-il devenu réalité ? Ce serait admettre que les moyens qu'il préconisait pour éviter cette évolution, ont échoué. Pour s'opposer à cette tendance « naturelle » [57] des peuples démocratiques, il faut, selon Tocqueville, favoriser la liberté qui

« seule, au contraire, peut combattre efficacement dans ces sortes de sociétés les vices qui leur sont naturels et les retenir sur la pente où elles glissent. Il n'y a qu'elle en effet qui puisse retirer les citoyens de l'isolement dans lequel l'indépendance même de leur condition les fait vivre, pour les contraindre à se rapprocher les uns des autres, qui les réchauffe et les réunisse chaque jour par la nécessité de s'entendre, de se persuader, de se complaire mutuellement dans la pratique d'affaires communes » ¹⁰³.

Nous voici au cœur de ce conflit de l'égalité et de la liberté. La fonction de cette dernière consiste à rétablir les échanges sociaux entre les individus atomisés ; elle seule permet la naissance, par l'échange, de la régulation sociale interne, condition fondamentale de toute limitation du contrôle externe, de l'emprise, qui s'identifie au pouvoir despotique et total. Tocqueville montre, par conséquent, dans le premier volume de *De la démocratie en Amérique*, comment les Américains ont réussi à combattre par la liberté, l'individualisme et par suite, le despotisme, conséquence possible de l'égalité. Car, et c'est l'essentiel, l'homme, pour Tocqueville, fait sa propre histoire dans « le cercle fatal » de la nécessité. On retrouve à nouveau la distinction faite par Stuart Mill entre nécessité et fatalisme. Pour Tocqueville, il dépend des nations que « l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères » ¹⁰⁴. L'homme

¹⁰² Bertrand de JOUVENEL, *Du Pouvoir*, Genève, Constant Bourquin, 1947.

¹⁰³ A. de Tocqueville, *Ancien Régime*, *op. cit.*, t. I, p. 75.

¹⁰⁴ A. de Tocqueville, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 339.

peut choisir : s'il le veut, il peut, par la liberté, lutter contre « l'affaiblissement excessif des parties du corps social en présence du tout » ¹⁰⁵.

¹⁰⁵ A. de TOCQUEVILLE, Lettre à Reeve, in *Correspondance anglaise, op. cit.*, p. 52 (3 févr. 1840). Voir K. LÖWITZ, *De Hegel à Nietzsche*, Paris, Gallimard, 1969, p. 311.

[58]

Sociologie de Tocqueville.

Chapitre IV

Démocratie, individualisme et contrôle social

[Retour à la table des matières](#)

Le sociologue peut observer de nombreux signes qui révèlent la rapide désintégration du corps social de nature démocratique. La recherche du bien-être, ou le changement constant de situation par exemple, sont facteurs d'inquiétude, de tension et, en cas d'échec, même relatif, de « dégoût de la vie » ; par suite, la « mélancholie » qui saisit les hommes des temps démocratiques les pousse à se suicider de plus en plus. Tocqueville, comme plus tard Durkheim, considère ainsi le suicide comme la conséquence d'un fait social particulier qui provoque la disparition des valeurs traditionnelles, lesquelles sont remplacées par une instabilité généralisée. C'est le même « mal » qui, selon Tocqueville, se trouve à l'origine des crises de démence qui se développent aux États-Unis ¹⁰⁶.

Pour s'opposer à cette désintégration sociale et en effacer les symboles, il faut nécessairement avoir recours aux « produits de l'art » : seule l'intervention de l'homme pourra empêcher cette évolution naturelle et rétablir un [59] minimum d'intégration sociale ; celle-ci est indispensable car

¹⁰⁶ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 145.

« il est facile de voir qu'il n'y a pas de société qui puisse prospérer sans croyances semblables, ou plutôt, il n'y en a point qui subsiste ainsi ; car sans idées communes, il n'y a pas d'action commune, et sans action commune, il existe encore des hommes, mais non un corps social » ¹⁰⁷.

Ultime aboutissement du processus de désintégration, la société démocratique n'est plus composée que de parties distinctes ; pour éviter qu'elle ne secrète d'elle-même un régime despotique qui, de l'extérieur, rassemblerait les individus en un tout artificiel, il est nécessaire que ceux-ci prennent conscience de leur communauté de destin afin que naissent des « croyances semblables » et des « actions communes ». Dans une telle société, le pouvoir ne sera plus externe, il surgira au contraire de la seule régulation sociale.

Ces observations qui pourraient encore prendre place dans la description du type idéal de la société démocratique, illustrent malgré tout, dans une certaine mesure, une société démocratique concrète, celle des États-Unis. Mais si ces tendances naturelles n'épargnent pas la société américaine, elles se heurtent à des tendances contraires qui, naturelles ou artificielles, contrecarrent les premières en instituant l'autorégulation. Aux États-Unis, en effet, la société démocratique, au sens du gouvernement de tous, est à la fois le produit de circonstances naturelles et de mesures volontaires destinées à les renforcer afin d'éviter des vices qui, eux aussi, n'en sont pas moins naturels. C'est ce mélange que Tocqueville se propose d'étudier dans l'espoir d'en tirer des leçons.

Il paraît nécessaire de citer ici un texte situé dans un [60] des carnets où Tocqueville consignait ses réflexions, lors de son voyage en Amérique :

« Il y a deux états sociaux qui se conçoivent nettement : dans l'un, le peuple est assez éclairé et se trouve dans des circonstances telles qu'il peut se gouverner lui-même. Alors la société agit sur elle-même. Dans l'autre, un pouvoir extérieur à la société agit sur elle et la force à marcher dans une certaine voie. Ces deux principes sont clairs et leurs conséquences s'en déduisent facilement et avec une rigueur logique. Mais il y a un troisième

¹⁰⁷ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 16.

état social dans lequel la force est divisée, étant tout à la fois dans la société et extérieure à la société ; celui-là ne se comprend qu'avec peine en théorie, n'existe que péniblement et laborieusement en pratique.

« Les États-Unis ont le premier, l'Angleterre et surtout la France, le troisième. Cause de malaise pour ces deux puissances ; mais il ne dépend pas toujours des peuples d'arriver au premier état, et souvent pour le vouloir, ils tombent dans le second » ¹⁰⁸.

Cet essai de systématisation des différentes formes d'organisation sociale et de leurs rapports doit d'autant plus retenir l'attention que lorsque Tocqueville reprend cette analyse dans *De la démocratie en Amérique*, il ne fait plus allusion à l'évolution qui mène d'une forme de société à l'autre. Or c'est bien dans l'étude de tels changements que l'histoire et la sociologie peuvent se rencontrer.

Les États-Unis ont ainsi réussi à établir en leur sein, un gouvernement qui n'est qu'un « pouvoir régulateur de la société » ¹⁰⁹. La France et l'Angleterre connaissent au contraire un régime mixte qui ne saurait satisfaire un Tocqueville continuateur de Montesquieu ; le pouvoir, [61] dans cette perspective, est à la fois interne et externe : situation temporaire à laquelle doit succéder une véritable autorégulation. Mais au cours de cette mutation, ces sociétés risquent de tomber dans le despotisme, pure domination externe : c'est pour éviter une telle fin que Tocqueville a tant étudié les institutions américaines qui demeurent toujours mêlées à la société elle-même. D'où le grand rêve :

« En Amérique, les mœurs libres ont fait les institutions politiques libres ; en France, c'est aux institutions politiques libres à faire les mœurs libres » ¹¹⁰.

¹⁰⁸ A de TOCQUEVILLE, *Voyage en Amérique*, Gallimard, *Œuvres complètes*, t. 5, p. 258-259. Voir M. LERNER, Tocqueville's democracy in America : Politics, Law and the Elites, *Antioch Review*, winter 1965-1966, p. 544-545.

¹⁰⁹ A. de TOCQUEVILLE, *De la Démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 56.

¹¹⁰ A. de TOCQUEVILLE, *Voyage en Amérique*, *op. cit.*, p. 179.

Ainsi pour éviter le despotisme qui menace les sociétés non encore pleinement démocratiques, aux deux sens du terme, pour accéder à l'autorégulation, il faut utiliser les institutions qui sont nées spontanément et qui ont été renforcées délibérément dans une société américaine aux mœurs démocratiques. Nous sommes ici au centre de la réflexion de Tocqueville : pour lui, ce sont les mœurs qui décident du destin de ces sociétés : lorsqu'elles risquent, étant donné leur nature, de conduire au despotisme, l'homme doit s'efforcer de les modifier, de les contenir, et pour ce faire, il doit avoir recours à des institutions diverses : religieuses, politiques ou administratives.

Mais avant d'analyser le concept de mœurs ainsi que les institutions qui en dérivent ou qui, au contraire, sont à même de les influencer, on peut remarquer que Tocqueville ne cite aucun pays dont le régime serait purement despotique. Celui-ci, dans le pire des cas, ne demeure qu'une menace latente. De plus, les régimes qui se « conçoivent nettement » sont, soit de pure autorégulation, soit, à l'opposé, de pure contrainte. Comme ce deuxième type s'apparente davantage à une hypothèse d'école, le régime normal qui, dans la perspective de Tocqueville [62] caractérise la démocratie, repose sur une régulation de la société par elle-même sans qu'un quelconque pouvoir externe n'exerce une contrainte externe. On peut brièvement faire remarquer que cet état social idyllique est assez utopique : Rousseau lui-même ne concevait un tel régime qu'à l'échelon d'une ville ou d'une société restreinte. Tocqueville, pourtant, dans une note prise au cours de son voyage en Amérique, paraît fondamentalement acquis à une telle conception de la démocratie, bien que cette fois, il semble plus conscient du caractère idéal d'un tel système ; il distingue en effet deux moments durant lesquels les hommes peuvent se passer de tout gouvernement : ce sont les « deux extrémités de la civilisation » : l'état de nature d'abord, l'état civilisé ensuite. Mais cette fois le passage de l'un à l'autre s'avère laborieux, car cette civilisation d'autorégulation démocratique n'est pas aussi naturelle que celle qui prévaut durant l'état de nature. Par suite, un long régime mixte qui réunit autorégulation et gouvernement semble devenir l'état quasi normal. La vision optimiste se voile quelque peu, d'autant plus que, comme le remarque Tocqueville,

« le plus grand soin d'un bon gouvernement devrait être d'habituer peu à peu les peuples à se passer de lui » ¹¹¹.

C'est avouer que l'autorégulation n'est pas si naturelle. Il s'avère donc que, même aux États-Unis, l'État s'élève « au-dessus » des hommes comme un pouvoir externe et que, dans cette société également, rien n'est si « naturel » puisqu'il faut sans cesse s'efforcer de « relever (l'individu) à côté de la société et le soutenir en face d'elle » ¹¹². Le sociologue l'emporte ainsi sur le prophète puisque la dichotomie pouvoir externe/pouvoir d'autorégulation, semble persister jusque dans la plus parfaite des démocraties.

[63]

Des mœurs véritablement démocratiques ne peuvent donc empêcher la croissance d'un pouvoir externe dont on devra tenter de limiter la puissance. Car ce sont les mœurs qui déterminent véritablement l'état de la société et la façon dont elle se dirige. S'inspirant là encore des écrits de Montesquieu, Tocqueville établit une gradation des facteurs de détermination qui débute par les causes géographiques pour se terminer, en importance croissante, par les mœurs :

« Ainsi, l'on s'exagère en Europe l'influence qu'exerce la position géographique du pays sur la durée des institutions démocratiques. On attribue trop d'importance aux lois, trop peu aux mœurs. Ces trois grandes causes servent sans doute à régler et à diriger la démocratie américaine ; mais s'il fallait les classer, je dirais que les causes physiques y contribuent moins que les lois et les lois, moins que les mœurs » ¹¹³.

Tocqueville définit le concept de mœurs de la même manière que Montesquieu, tout en lui donnant un contenu de nature plus sociologique :

« J'entends ici l'expression de mœurs dans le même sens qu'attachaient les Anciens au mot *mores* ; non seulement je l'applique aux mœurs

¹¹¹ A. de TOCQUEVILLE, *Voyage en Amérique*, *op. cit.*, p. 90.

¹¹² A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 334.

¹¹³ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...* *op. cit.*, t. I, p. 322.

proprement dites, qu'on pourrait appeler les habitudes du cœur, mais aux différentes notions que possèdent les hommes, aux diverses opinions qui ont cours au milieu d'eux et à l'ensemble des idées dont se forment les habitudes de l'esprit. Je comprends donc sous ce mot, tout l'état moral et intellectuel d'un peuple » ¹¹⁴.

Or ces mœurs dont dépend, au bout du compte, la nature démocratique de la société, sont elles-mêmes conditionnées, dans un tel système social, par l'égalisation des [64] conditions et ses conséquences, c'est-à-dire la désintégration du corps social, l'isolement des individus, la recherche de l'intérêt personnel et les tendances despotiques qui demeurent latentes. Les mœurs paraissent ainsi, de prime abord, assez peu favorables à l'autorégulation spontanée qui présuppose un minimum d'échanges et de coopération.

Cette apparente contradiction ne peut disparaître que si, par-delà la séparation des individus, on considère de plus près la signification du mot *intérêt* :

« Imaginez-vous, mon cher ami, si vous le pouvez, écrit Tocqueville, une société formée de toutes les nations du monde : Anglais, Français, Allemands... tous gens ayant une langue, une croyance, des opinions différentes ; en un mot une société sans racines, sans souvenirs, sans préjugés, sans routine, sans caractère national, plus heureuse cent fois que la nôtre. Plus vertueuse ? J'en doute. Voilà le point de départ. Qui sert de lien à des éléments si divers ? Qui fait de tout cela un peuple ? L'intérêt. C'est là le secret. L'intérêt particulier qui perce à chaque instant » ¹¹⁵.

Mais cet intérêt particulier ne conduit pourtant pas les hommes vers un sombre égoïsme et un isolement total qui rendraient impossible toute autorégulation et empêcheraient la venue de mœurs démocratiques. Les Américains, en effet, s'opposent à l'individualisme et au despotisme qui peut en résulter, par la doctrine de l'*intérêt bien entendu*. Celle-ci

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 300.

¹¹⁵ A. de Tocqueville, cité par REDIER, *op. cit.*, p. 97-98 (Lettre à Ernest de Chabrol).

consiste à affirmer que tout homme, dans la poursuite de son intérêt, doit tenir compte de l'intérêt des autres hommes. Le profit résulte ainsi d'une entraide généralisée qui se révèle plus payante que la guerre de tous contre tous. C'est cette doctrine morale qui explique, d'après Tocqueville, que les Américains [65] forment « cette multitude de citoyens réglés, tempérants, modérés, prévoyants, maîtres d'eux-mêmes » ¹¹⁶.

Cette théorie de l'intérêt bien entendu est celle que professaient Bentham ou Adam Smith. Mais ceux-ci, du moins dans un premier temps, ne l'appliquaient qu'au seul domaine économique et social, affirmant par ailleurs la nécessité d'un État puissant, tel le Léviathan, dont la force pourra seule assurer l'harmonie des intérêts. Le despotisme éclairé que prônait Bentham au début de sa réflexion se rattache ainsi à la théorie de Hobbes ; or la théorie de l'intérêt bien entendu tel que les Américains le conçoivent paraît bien plus proche de celle de Locke qui, par son refus de tout gouvernement absolu, s'engage, dans une certaine mesure, dans la voie de l'autorégulation. Elie Halévy a montré comment Thomas Paine a grandement contribué à modifier la perception des idées de Bentham aux États-Unis, en professant la possibilité d'une harmonie spontanée tant au niveau économique qu'à celui de la réalité politique ¹¹⁷. Par suite, l'autorégulation remplace le pouvoir externe. L'utilitarisme de Bentham se voit de la sorte transformé puisqu'aux États-Unis les principes du Bonhomme Richard, exposés par Benjamin Franklin, sont ceux qui vont régir, dans la mesure du possible, le système politique.

Loin de donner naissance à une anarchie généralisée qui ne tarderait pas à laisser place à un gigantesque Léviathan, la civilisation, par un processus purement moral, conduit les hommes à gérer eux-mêmes leurs propres affaires en tenant compte de l'intérêt de chacun. Par conséquent, l'égalisation des conditions, en dépit de ses effets de désintégration et de séparation, jointe à la doctrine de l'intérêt bien entendu tel qu'il est interprété [66] aux États-Unis, peut ainsi donner naissance à des mœurs démocratiques propres à satisfaire les rêves éternels des libéraux. Ces mœurs sont à leur tour la cause essentielle du

¹¹⁶ A. de Tocqueville, *De la démocratie...*, op. cit., t. 2, p. 129.

¹¹⁷ Elie Halévy, *La formation du radicalisme philosophique*, Paris, Félix Alcan, 1901, t. I, p. 237-238, et t. 2, p. 68-69.

maintien des institutions démocratiques. Cette vision toute morale des relations interpersonnelles ne semble pas, toutefois, dans la pensée de Tocqueville, constituer une garantie suffisante contre l'individualisme et sa conséquence immédiate, le despotisme. Aussi prévoit-il, en bon sociologue, la nécessité d'agir sur les mœurs démocratiques, afin de les fortifier.

*
* *

Pour « restreindre » les mauvais penchants de la démocratie et lutter contre ses « vices » naturels, il faut en premier lieu, « resserrer » le « lien moral » ¹¹⁸. Durkheim lui aussi cherchera par-dessus tout, dans une situation d'anomie généralisée, à recréer et à resserrer le lien moral qui fait défaut dans une pareille situation. Ce rôle, d'après l'auteur de *De la division du travail social*, devrait revenir aux corporations qui auraient tout à la fois la vertu de remédier à l'atomisation du corps social et celle de réunir des groupes sociaux antagonistes. Les corporations seront ainsi, dans cette perspective, l'instrument artificiel qui donne naissance à de nouvelles normes. Dans l'exposé de cette théorie, Durkheim énonce des idées proches de celles de Tocqueville ¹¹⁹ qui, comme lui, attendait un effet semblable des associations de citoyens.

Les associations ont ainsi pour dessein, par-delà la doctrine de l'intérêt bien entendu, de « créer artificiellement... l'action réciproque des hommes les uns sur les autres », la « science de l'association » faisant figure de [67] « science-mère » dans les pays démocratiques ¹²⁰. Tocqueville distingue les associations civiles de celles qui ont une finalité politique ; ces dernières, comme les corporations envisagées plus tard par Durkheim,

« tirent à la fois une multitude d'individus hors d'eux-mêmes, quelque séparés qu'ils soient naturellement par l'âge, l'esprit, la fortune, elle les

¹¹⁸ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 308.

¹¹⁹ Emile DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, préface à la 2^e édition.

¹²⁰ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 116-117.

rapproche et les met en contact. Ils se rencontrent une fois et apprennent à se retrouver toujours » ¹²¹.

L'association devient ainsi, d'une part, le moyen de lutter contre la séparation produite par l'égalisation des conditions et, d'autre part, un instrument de paix sociale qui atténue les conflits d'intérêts en faisant naître « artificiellement » des normes et des valeurs communes. Cette solution, aussi magique soit-elle, a du moins le mérite de montrer à quel point Tocqueville était préoccupé par le problème de la communauté de normes. Il a cru, semble-t-il, trouver en ces associations, un moyen de socialisation généralisée. Mais, et il nous faudra revenir sur ce point, les associations ont également une fonction politique : Tocqueville fait sienne, en effet, la traditionnelle vision pluraliste de la société américaine dans laquelle,

« les associations forment, pour ainsi dire, les seuls particuliers qui aspirent à régler l'État » ¹²².

Elles seules peuvent, grâce à leur cohésion, servir de contrepoids à la croissance naturelle de l'État. On retrouve ici une vision, plus sociologique de la théorie classique des poids et contrepoids qui ne manquera pas d'avoir une grande influence sur la future sociologie américaine.

[68]

Ainsi les associations politiques, les partis principalement,

« peuvent être considérés comme de grandes écoles gratuites où tous les citoyens viennent apprendre la théorie générale des associations » ¹²³.

¹²¹ *Ibid.*, p. 123.

¹²² *Ibid.*, t. 2, p. 125. Voir R. H. SOLTAU, *French Political Thought in the XIXth Century*, New York, Russell and Russell, 1959, p. 51.

¹²³ *Ibid.*, p. 123.

Tocqueville distingue les grands et les petits partis. Les premiers sont grands non par leur dimension, mais par la hauteur de leur principe, par leur attachement à des idées et à l'intérêt général. On les trouve surtout à des époques de transformation sociale rapide et plus ou moins violente ; l'Amérique, par exemple, en a connu de semblables lorsque partisans et adversaires du fédéralisme s'affrontaient. Les petits partis au contraire se rencontrent dans des temps plus calmes : ce ne sont plus alors des idées qui rassemblent et partagent les individus, mais des intérêts particuliers. Ce sont eux qui agitent la société américaine maintenant apaisée et confiante en son système global. Tocqueville souligne en effet combien dans une société démocratique, les partis ne remettent pas en cause le système politique et l'organisation générale de la société. Ce trait oriente à lui seul la manière dont les individus se regroupent pour agir sur le pouvoir. Comme, selon Tocqueville, ce pays ne connaît ni luttes de classes ni guerre de religions qui donnent naissance à de grands partis politiques, comme les clivages sociaux sont assez peu marqués et ne se superposent pour ainsi dire jamais,

« toute l'habileté des hommes politiques consiste donc à composer des partis : un homme politique aux États-Unis cherche d'abord à discerner son intérêt et à voir quels sont les intérêts analogues qui pourraient se grouper autour du sien ; il s'occupe ensuite à découvrir s'il n'existerait pas par hasard dans le monde, une doctrine ou un principe qu'on pût placer convenablement à la tête [69] de la nouvelle association pour lui donner le droit de se produire et de circuler librement » ¹²⁴.

C'est donc bien toujours l'intérêt personnel qui pousse les individus à s'associer à d'autres et qui favorise une autorégulation dont les partis politiques sont l'un des moteurs essentiels. Tocqueville illustre ce fait par l'examen de la situation politique antérieure à la Révolution de 1848 : comme les lois avaient réservé l'activité politique à une classe privilégiée, la société tout entière ne participait plus à la vie des affaires.

« Dans un monde politique ainsi fait, on ne peut guère trouver de véritables partis, c'est-à-dire qu'on ne saurait rencontrer ni variété, ni

¹²⁴ A. de Tocqueville, *De la démocratie*..., *op. cit.*, t. I, p. 181-182.

mouvement, ni fécondité, ni vie, car c'est des partis que ces choses viennent dans les pays libres » ¹²⁵.

Quelques mois après que Tocqueville eut formulé cette affirmation, la Révolution éclatait, unique moyen d'expression dans une société non démocratique. Assurer la permanence des partis politiques dans une société démocratique, signifie bien s'efforcer de contrôler les mœurs.

Cette vie collective qui rassemble des individus séparés, au sein de multiples associations ou de partis politiques, Tocqueville la retrouve à tous les niveaux de la vie politique américaine :

« Les Américains ont combattu par la liberté, l'individualisme que l'égalité faisait naître et ils l'ont vaincu.

[70]

Les législateurs de l'Amérique n'ont pas cru que pour guérir une maladie si naturelle au corps social dans les temps démocratiques et si funeste, il suffisait d'accorder à la nation tout entière une représentation d'elle-même ; ils ont pensé que, de plus, il convenait de donner une vie politique à chaque portion du territoire, afin de multiplier à l'infini, pour les citoyens, les occasions d'agir ensemble et de leur faire sentir tous les jours qu'ils dépendent les uns des autres » ¹²⁶.

Il s'agit là encore de soutenir de façon institutionnelle la doctrine de l'intérêt bien entendu afin de briser toute possibilité de despotisme qui s'appuierait sur l'isolement des individus. On tente ainsi, tout à la fois,

¹²⁵ A. de TOCQUEVILLE, De la classe moyenne et du peuple, in *Études politiques, économiques et littéraires* (oct. 1847), Paris, Michel Lévy, 1866, p. 517. Dans un discours prononcé à la Chambre des Députés, le 18 janvier 1842, Tocqueville déclare : « Où pensez-vous, Messieurs, qu'une société libre puisse vivre sans partis ? Ne savez-vous pas que, si à l'aide des partis on attaque le gouvernement, c'est à l'aide des partis qu'il se défend ? Dans un pays libre. Messieurs, où il n'y aurait pas de partis et où tout le monde serait presque du même avis par égoïsme et par indifférence, le gouvernement ne serait pas plus facile que l'opposition et la nation toucherait à l'anarchie », in *Études politiques, économiques et sociales*, op. cit., p. 382.

¹²⁶ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. 2, p. 110.

de contrôler les mœurs afin qu'elles demeurent démocratiques et d'équilibrer le pouvoir d'un État qui tend à grandir naturellement. C'est donc bien toujours l'homme qui intervient pour façonner sa propre histoire.

*
* *

La première institution qui rassemble les hommes séparés dans les temps démocratiques est la commune. C'est autour d'elle et non par l'intervention de l'État, que s'est constitué le corps social ¹²⁷. C'est là en effet que les hommes, en dépit de leurs différences, peuvent communiquer entre eux et apprendre à se gouverner eux mêmes. En Amérique, « le dogme de la souveraineté du peuple sortit de la commune » et c'est en ce sens que Tocqueville peut affirmer que « la société y agit par elle-même et sur elle-même » ¹²⁸. Le principe d'autorégulation, de façon frappante à ce niveau, est à la fois naturel et artificiel.

[71]

La commune est en effet, d'une part, « dans la nature » ¹²⁹ et, d'autre part, soutenue et renforcée artificiellement. La société américaine s'organise d'abord dans ses parties ; c'est là qu'elle apprend l'« esprit de liberté » et qu'elle forge des mœurs démocratiques. Mentionnons brièvement, avant d'y revenir plus loin, l'insistance de Tocqueville sur le soin que l'on a eu, aux États-Unis, d'« éparpiller la puissance » dans les communes afin « d'intéresser plus de monde à la chose publique » ¹³⁰. Cette remarque qui s'intègre aisément à la vision générale de l'auteur aura son prolongement dans toutes les études sur le pouvoir dans les communautés.

Ce pouvoir du peuple au niveau de la commune qui paraît si essentiel dans les âges démocratiques, Tocqueville le retrouve dans d'autres sociétés au principe différent. En Algérie, par exemple, où il

¹²⁷ *Ibid.*, t. I, p. 39.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 36. Tocqueville utilise lui-même explicitement le concept de « pouvoir régulateur » en parlant de la commune : in *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 63.

¹²⁹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 58.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 66.

montre que le colonisateur s'est acharné sur les libertés locales qui entravaient sa puissance ¹³¹ ; aux Indes aussi, où il montre que

« la commune forme comme le corps social de l'Inde... Ceci explique d'abord comment la civilisation a pu se maintenir au milieu des révolutions qui n'ont cessé de ravager ce pays depuis huit cents ans » ¹³².

Devant une telle permanence historique et géographique, on comprend que Tocqueville ait vu dans la commune l'instrument par excellence du rassemblement des hommes isolés des temps démocratiques.

Comme les associations ou la commune, la décentralisation doit avoir elle aussi, dans une société démocratique, une fonction morale : celle de consolider les mœurs démocratiques. Elle n'est donc pas conçue, dans l'optique de Tocqueville, comme une simple mesure de nature [72] administrative ou politique ; bien au contraire, elle reçoit peut-être pour la première fois, une finalité morale ; elle s'inscrit donc elle aussi dans le cadre des mesures de contrôle social. Pour la réaliser, il faut enrayer le processus naturel de centralisation, contraire à toute autorégulation. Par conséquent, comme le remarque Tocqueville,

« un peuple démocratique se laisse entraîner vers la centralisation par instinct. Il n'arrive aux institutions provinciales que par réflexion » ¹³³.

Il montre de même que l'idée de pouvoirs secondaires est naturellement absente dans les temps démocratiques : seule une intervention « artificielle » ¹³⁴ permet de les y introduire. Il conclut enfin :

¹³¹ A. de TOCQUEVILLE, in *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 205 et p. 277.

¹³² *Ibid.*, p. 450.

¹³³ A. de TOCQUEVILLE, État social et politique de la France, in *L'Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 54.

¹³⁴ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 297.

« Je pense que dans les siècles démocratiques qui vont s'ouvrir, l'indépendance naturelle et les libertés locales seront toujours un produit de l'art. La centralisation sera le gouvernement naturel » ¹³⁵.

Pour refuser cette centralisation et le despotisme final qu'elle entraîne, l'homme par son « art » doit nier la « nature ». Vision toute morale qui rappelle que pour Tocqueville, l'homme demeure libre dans le « cercle fatal » de son destin.

Tocqueville distingue toutefois la centralisation politique de la centralisation administrative. La première s'applique à la confection des lois et, par exemple, à la politique étrangère ; la seconde, par contre, se réfère aux mesures d'intérêt purement local. Alors qu'en France, ces deux types de centralisation, existent simultanément et rendent impossible la naissance de mœurs démocratiques, [73] la société américaine connaît, elle, une centralisation politique qu'accompagne une décentralisation administrative. Ainsi, l'État conserve une direction unique, alors même que les citoyens participent, à leur niveau, aux décisions d'intérêt local ou régional, à l'élection de différentes personnalités... Ce qui devait particulièrement frapper Tocqueville, ce fut ce haut niveau de démocratie locale ainsi que l'absence de toute hiérarchie entre la commune, la ville, le comté ou l'État fédéré ; tous se gouvernent eux-mêmes et constituent ainsi de multiples instruments d'autorégulation, qui consolident tout à la fois les mœurs démocratiques et, par leur autonomie, s'opposent à l'emprise de l'État central.

Ainsi, dans la vision de Tocqueville, le fédéralisme devient un moyen de décentraliser. Une telle conception, aussi critiquable soit-elle, aboutit à la reconstitution des fameux corps intermédiaires des sociétés aristocratiques qui servaient de frein au pouvoir royal ¹³⁶. Les

¹³⁵ *Ibid.*, p. 303.

¹³⁶ Voir G. GOJAT, Corps intermédiaires et décentralisation chez Tocqueville, in R. PELLOUX, *Libéralisme, traditionalisme, décentralisation*, A. Colin, 1952, Tocqueville se situe là encore bien évidemment dans la perspective de Montesquieu. Voir par exemple : « Abolissez, abolissez, dans une monarchie, les prérogatives du seigneur, du clergé, de la noblesse et des villes, vous aurez bientôt un État populaire, ou bien un État despotique », *Esprit des lois, op. cit.*, p. 20. On peut comparer cette remarque de Montesquieu à l'observation

associations n'avaient pas d'autre fonction. Par suite, si Tocqueville se déclare partisan de la décentralisation administrative, [74] c'est donc bien à cause de ses effets politiques ¹³⁷. Elle limite en effet les prérogatives de l'État central, représentant de la majorité toute-puissante. Tocqueville désire, à l'inverse de Jean-Jacques Rousseau, contenir le plus possible le pouvoir de la majorité qui s'exprime par son instrument privilégié, l'État :

« Quand le gouvernement central qui la représente a ordonné souverainement, il doit s'en rapporter pour l'exécution de son commandement à des agents qui souvent ne dépendent point de lui et qu'il ne peut diriger à chaque instant. Les corps municipaux et les administrations des comtés forment donc comme autant d'écueils cachés qui retardent ou divisent le flot de la volonté populaire » ¹³⁸.

La décentralisation a, par conséquent, une fonction de contrôle social : elle modère la volonté populaire qui se dégage grâce au suffrage universel ; elle y parvient en maintenant, de façon institutionnelle, une autorégulation qui consolide des mœurs démocratiques et évite le despotisme de l'État : celui-ci voit ainsi son action limitée par la société elle-même. La nouvelle science politique que désirait fonder

suivante de Tocqueville : « Ici, j'exprimerai une pensée qui rappellera ce que j'ai dit autre part à l'occasion des libertés communales : il n'y a pas de pays où les associations soient plus nécessaires pour empêcher le despotisme des partis ou l'arbitraire du prince, que ceux où l'état social est démocratique. Chez les nations aristocratiques, les corps secondaires forment des associations naturelles qui arrêtent les abus du pouvoir. Dans les pays où pareilles associations n'existent point, si les particuliers ne peuvent créer artificiellement et momentanément quelque chose qui leur ressemble, je n'aperçois plus de digue à aucune sorte de tyrannie et un peuple peut être impunément opprimé par une poignée de factieux ou par un homme », in *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 198. Voir A. JARDIN, Tocqueville et la décentralisation, *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines d'Aix-en-Provence*, 1961.

¹³⁷ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 95. Tocqueville examine aussi l'autorégulation qui en résulte en Suisse (in *Voyages*, *op. cit.*, t. 2, p. 185) et en Angleterre (in *Voyages*, *op. cit.*, t. 2, p. 89).

¹³⁸ *Ibid.*, t. I, p. 274.

Tocqueville reçoit de la sorte pour fonction de restreindre le rôle de l'État en se mettant au service d'une autorégulation de la société. À l'opposé de Hegel ¹³⁹ qui justifie le pouvoir total de l'État, Tocqueville espère, grâce à la sociologie, donner aux hommes le moyen de se diriger eux-mêmes.

C'est à une préoccupation semblable que répond d'après lui, l'institution du *jury* dans la société américaine. Elle

« place le peuple lui-même, ou du moins une classe de citoyens, sur le siège du juge. L'institution du jury met [75] donc réellement la direction de la société dans les mains du peuple ou de cette classe » ¹⁴⁰.

C'est donc moins en juriste qu'en sociologue que Tocqueville fait l'apologie du jury qui agit à son tour sur les mœurs. Il vante en outre les mérites d'un pouvoir judiciaire indépendant qui possède de surcroît une vaste compétence. Le droit est utilisé là encore comme instrument de contrôle et de modération car la séparation des pouvoirs brise les velléités despotiques de l'État. Pour Tocqueville, l'esprit légiste est une « puissante barrière contre les écarts de la démocratie, il sert donc de contrepoids » ¹⁴¹.

Tocqueville préconise un emploi semblable des institutions politiques. Comme le remarque J. Lively,

« il accordait une grande valeur à la démocratie politique en tenant compte essentiellement de son influence sur les mœurs populaires » ¹⁴².

Tocqueville s'intéresse en effet moins à la valeur intrinsèque des institutions politiques démocratiques, qu'à leur utilité. De même que les associations, la décentralisation ou le pouvoir des juges, elles ont

¹³⁹ Voir par exemple K. POPPER, *The open society and its enemies*, London, Routledge and Kegan Paul, 1966.

¹⁴⁰ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 284.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 274-275.

¹⁴² J. LIVELY, *The social and political thought of Alexis de Tocqueville*, Oxford, Clarendon Press, 1965, p. 113-114.

pour fonction d'agir sur les mœurs qui découlent de l'égalisation des conditions afin d'en modérer les « vices ». Un gouvernement entièrement démocratique, observe-t-il, est une machine si dangereuse que même en Amérique, on a été obligé de prendre une foule de précautions contre les excès et les erreurs de la démocratie. L'institution des deux Chambres, le veto des gouverneurs... »¹⁴³. De même, la séparation des pouvoirs ou l'élection à deux degrés doivent remplir une semblable fonction de régulation. Par conséquent, si [76] Tocqueville souhaite introduire ces institutions politiques en France, c'est dans l'espoir qu'elles régleront des mœurs non encore démocratiques.

Si, en représentant de l'école libérale, il se déclare de plus, ferme partisan des libertés individuelles, c'est qu'il croit en leur vertu modératrice : elles offrent une protection contre les menaces éventuelles du pouvoir central, instrument des siècles égalitaires. La liberté de la presse assure elle aussi une protection efficace, tout en habituant les citoyens à une grande diversité d'opinions. Par suite, Tocqueville défend plus l'aspect utilitaire de la liberté de la presse que le principe lui-même.

« J'avoue que je ne porte point à la liberté de la presse cet amour complet et instantané qu'on accorde aux choses souverainement bonnes de leur nature. Je l'aime par la considération des maux qu'elle empêche bien plus que pour les biens qu'elle fait »¹⁴⁴.

La presse sert, dans une société atomisée, à regrouper les individus, à leur fournir des normes communes qu'ils ne sauraient trouver ailleurs étant donné la destruction des groupes d'appartenance et des groupes primaires. Elle « modifie » les mœurs en ce sens qu'elle favorise la naissance de communautés spirituelles, qu'elle sort les individus de leur solitude et les habitue à se sentir participer à la marche des affaires. Elle renforce d'autant plus l'autorégulation qu'elle entretient souvent des rapports étroits avec des associations constituées en groupes d'intérêt. La presse apparaît ainsi comme le moyen parfait pour remplir le vide des sociétés démocratiques ; la sociologie américaine contemporaine

¹⁴³ A. de TOCQUEVILLE, *Voyages, op. cit.*, t. I, p. 178.

¹⁴⁴ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 185.

confirmera ce rôle quasi institutionnel de la presse en analysant des cas exceptionnels où celle-ci ne peut s'exprimer, rejetant ainsi l'individu dans sa solitude et rompant le [77] lien qui le rattache à son groupe d'appartenance spirituel ¹⁴⁵. Elle favorise donc elle aussi, un contrôle des mœurs.

*
* *

Dans le système de Tocqueville, le droit de propriété renforce à son tour l'autorégulation d'un peuple démocratique. Car, à la différence de l'« Enrichissez-vous » de Guizot, qui provoque un individualisme exacerbé, le droit de propriété doit être ici rattaché à la doctrine de l'intérêt bien entendu. Par suite,

« le gouvernement de la démocratie fait descendre l'idée des droits politiques jusqu'au moindre des citoyens, comme la division des biens met l'idée du droit de propriété en général à la portée de tous les hommes » ¹⁴⁶.

Celui-ci se présente en effet comme un moyen de modération des mœurs en liant l'idée de droit à l'intérêt personnel. Comme dans la société civile de Locke, elle est un moyen de maintenir une certaine autonomie vis-à-vis de l'État et, par sa large extension, elle atténue la séparation des individus en créant une communauté réfléchie d'intérêts. Il sera aisé de montrer, par ailleurs, comment le droit de propriété ainsi reconnu, se révélera comme l'un des meilleurs procédés de contrôle des mœurs car il rend à lui seul impossible toute révolution : l'absence de propriété apparaît alors comme un fait « exceptionnel » ¹⁴⁷ qui met en danger la stabilité de la société. De plus, le lien établi par l'auteur de *De la démocratie en Amérique*, entre propriété, commerce et mœurs démocratiques prend maintenant tout son sens.

[78]

Tocqueville observe en effet que

¹⁴⁵ Voir par exemple, B. BERELSON, What « Missing the Newspaper » means, in D. KATZ et autres, ed. *Public opinion and propaganda*, New York, 1954.

¹⁴⁶ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. I, p. 249.

¹⁴⁷ *Ibid.*, t. 2, p. 199.

« les républiques américaines de nos jours sont comme des compagnies de négociant formées pour exploiter en commun les terres désertes du Nouveau Monde, et occupées d'un commerce qui prospère ».

Le commerce détermine lui aussi l'état des mœurs puisque

« les passions qui agitent le plus profondément les Américains sont des passions commerciales et non des passions politiques, ou plutôt ils transportent dans la politique des habitudes du négoce. Ils aiment l'ordre, sans lequel les affaires ne sauraient prospérer et ils prisent particulièrement la régularité des mœurs qui fonde les bonnes maisons » ¹⁴⁸.

Tocqueville peut alors conclure :

« Je ne sache rien d'ailleurs de plus opposé aux mœurs révolutionnaires que les mœurs commerciales » ¹⁴⁹.

Celles-ci conduisent droit au bien-être, au goût des jouissances matérielles qui « n'est pas non plus ennemi de la régularité des mœurs » ¹⁵⁰.

Accroître le bien-être revient donc à modérer les mœurs et Tocqueville n'a aucune peine à montrer

« comment le goût des jouissances matérielles s'unit chez les Américains, à l'amour de la liberté et au soin des affaires publiques » ¹⁵¹.

¹⁴⁸ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. I, p. 298.

¹⁴⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 260-261.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 138.

¹⁵¹ *Ibid.*, t. 2, p. 146.

Il est le premier, semble-t-il, à faire du bien-être un élément essentiel de la permanence des mœurs démocratiques. Cette observation fondamentale, qui resurgit sous la plume de ceux qui analysent aujourd'hui la société [79] industrielle, tend à rendre compte de l'absence de conflits dans ces sociétés qui ne connaîtraient que des « querelles ». Mais une ambiguïté semble s'instaurer car on ne voit plus, dans le système de Tocqueville, en quoi les mœurs d'une société de consommation préservent les vertus des mœurs démocratiques. Si le bien-être rend les mœurs stables et modérées, s'il empêche la venue d'événements révolutionnaires, il ne soutient pas pour autant l'autorégulation. Par suite, on ne voit plus comment des mœurs produites par le bien-être s'opposent directement au despotisme toujours possible de l'État. La propriété privée, le commerce et le bien-être paraissent alors remplir une fonction différente, du point de vue du contrôle social, que les associations, les communes ou la décentralisation. Si le sociologue peut préconiser l'emploi de ces dernières institutions pour préserver le caractère démocratique des mœurs ou même pour le leur donner si elles en sont dépourvues, il ne saurait considérer le bien-être, directement comme un moyen de régulation sociale propice au gouvernement de tous. L'opulence et les jouissances stabilisent la société, mais Tocqueville ne nous montre pas en quoi elles fondent la liberté ; elles apparaissent plutôt comme des instruments de préservation de l'ordre social. L'ambiguïté semble encore plus grande puisque Tocqueville remarque lui-même l'apparition de conflits sociaux dans des sociétés de bien-être ; il prévoit même, de plus, la venue possible d'événements révolutionnaires provoqués par des causes économiques dont la moindre ne sera pas la concentration des richesses et l'inégale répartition de la propriété. C'est donc bien admettre implicitement que si le bien-être stabilise les mœurs d'une société, il ne peut empêcher que celle-ci connaisse de grands bouleversements. Seuls les instruments qui renforcent l'autorégulation protègent la société de l'anarchisme ou du despotisme, pour reprendre les propres expressions de Tocqueville.

[80]



La religion semble elle aussi n'avoir pour fonction que d'assurer le maintien de la société existante en soutenant l'ordre qui la dirige.

Tocqueville a pourtant été élevé dans la religion catholique et on serait tenté de prime abord, de voir en lui un pur croyant soucieux uniquement des problèmes posés par la foi. Il s'inspire en effet de la morale chrétienne, voit dans la société et son évolution, l'œuvre et la volonté divine. À l'heure de la mort, il aurait fait appeler un prêtre pour recevoir l'extrême-onction. Mais en même temps, il confie à son ami Gobineau, « je ne suis pas croyant »¹⁵² et fait preuve d'un scepticisme teinté d'ironie à l'égard des choses de la religion. Ces attitudes contradictoires ont donné naissance, chez les commentateurs de l'œuvre de Tocqueville, à des conclusions diamétralement opposées¹⁵³. Il semble pourtant clair, à la lecture de ses ouvrages, que l'auteur de *De la démocratie en Amérique* considérait surtout la religion comme un moyen de régulation sociale qui permet, de même que la distribution de la propriété ou le bien-être, de contrôler les mœurs, afin de maintenir l'état présent de la société. La foi elle-même n'intervient guère dans ce raisonnement. Dans la vision de Tocqueville, la religion favorise le rassemblement d'individus séparés en faisant disparaître le vide moral des temps démocratiques. Elle contribue ainsi au « resserrement » du lien moral. La religion, quelle qu'elle soit, fournit des normes qui, acceptées de tous, grâce à l'action de l'Église, fait taire les « vaines chimères » et [81] « l'imagination du pauvre »¹⁵⁴. Elle se révèle comme une « institution politique » dont « l'utilité » est d'autant plus évidente qu'en se « combinant » avec le goût des jouissances matérielles, elle renforce la régularité des mœurs et donc la « tranquillité publique »¹⁵⁵. La société démocratique ne saurait donc fonctionner en l'absence d'une religion :

¹⁵² A. de TOCQUEVILLE, Lettre à Gobineau, in *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 57 (2 oct. 1843)

¹⁵³ Voir A. REDIER, *op. cit.*, p. 67. J. WACH, The role of religion in the social philosophy of Alexis de Tocqueville, *Journal of the history of ideas*, 1946-1947. D. GOLDSTEIN, The religious beliefs of Alexis de Tocqueville, *French Historical studies*, I, 1958-1960. J. Lukacs, Comment on Tocqueville article, *French Historical Studies*, 2, 1961.

¹⁵⁴ TOCQUEVILLE, *Tocqueville la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 135.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 138. Eugène D'EICHTAL oppose son scepticisme à de telles affirmations : « Admettre l'empire persistant de la religion sur la démocratie,

« Assurément, la métempsyose n'est pas plus raisonnable que le matérialisme ; cependant s'il fallait absolument qu'une démocratie fit un choix entre les deux, je n'hésiterais pas et je jugerais que ses citoyens risquent moins de s'abrutir en pensant que leur âme va passer dans le corps d'un porc, qu'en croyant qu'elle n'est rien » ¹⁵⁶.

C'est donc bien l'utilité de la religion qui importe plus que la foi elle-même. Pour lui rendre tout son poids dans la société démocratique, il fallait par conséquent la présenter comme l'alliée de la liberté et la détacher, par suite, de tout lien avec le pouvoir. Tocqueville trouve dans cette action, un appui précieux en la personne de Montalembert qui, en 1830, avec Lamennais et Lacordaire, avait fondé le journal *L'Avenir* dans lequel ils [82] soutenaient la nécessité du désengagement de l'Église vis-à-vis de l'État, la liberté de la presse, le droit à l'association... Dans une lettre à Montalembert, Tocqueville écrit :

« Je n'ai jamais été plus convaincu qu'aujourd'hui qu'il n'y a que la liberté (j'entends la modérée et la régulière) et la religion qui par un effort combiné, puissent soulever les hommes au-dessus du borbier où l'égalité

c'est d'abord supposer la fixité des croyances dans un temps où le mouvement général des choses et des idées les ébranle aussi bien que les institutions. Les croyances ne sont-elles pas emportées par la même crise que les puissances politiques », in *A. de Tocqueville et la démocratie libérale, op. cit.*, p. 50.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 152. Voir aussi : « Je ne crois pas qu'une république puisse exister sans mœurs et je ne crois pas qu'un peuple puisse avoir des mœurs lorsqu'il n'a pas de religion. Je juge donc le maintien de l'esprit religieux un de nos plus grands intérêts politiques », in *Voyage en Sicile et aux États-Unis, op. cit.*, p. 231. On peut comparer la remarque de Tocqueville sur la métempsyose à celle de Joseph de Maistre, auteur qu'il admirait tout particulièrement : « L'homme ne vaut que parce qu'il croit ; ce n'est pas qu'il faille croire à des sornettes ; mais toujours vaudrait-il mieux croire trop que de ne croire rien ». Il affirme aussi que la superstition est « un ouvrage avancé de la religion qu'il ne faut pas détruire », in *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 10^e Entretien.

démocratique les plonge naturellement dès que l'un de ces deux appuis leur manque » ¹⁵⁷.

Pour réussir cette réconciliation, Tocqueville s'appuie sur le caractère égalitariste du catholicisme, semblable d'après lui à celui de la démocratie. Il souhaite aussi que l'Église adapte son enseignement aux temps démocratiques, qu'elle atténue les aspects trop hiérarchiques de son organisation et surtout qu'elle insiste sur le respect et l'amour que les hommes doivent se porter les uns aux autres afin de limiter l'esprit d'indépendance individuel. En mettant ainsi l'accent sur ce qui rassemble des hommes qui se croient seuls et isolés, l'Église contribue à renforcer la doctrine de l'intérêt bien entendu.

« Non seulement les Américains suivent leur religion par intérêt, mais ils placent souvent dans ce monde l'intérêt qu'on peut avoir à la suivre » ¹⁵⁸.

Cet intérêt que les Américains portent aux croyances religieuses est dénué de toute hypocrisie : ils les soutiennent dans la mesure où elles renforcent l'ordre public.

Alexis de Tocqueville voit ainsi dans la religion, l'un des instruments essentiels du maintien des mœurs ¹⁵⁹. Cette théorie, comme celle qui concerne les associations, [83] semble assez proche de celle que soutiendra plus tard Durkheim. Dans un cas comme dans l'autre, cette analyse s'éclaire peut-être, si l'on tient compte du courant dans lequel elle s'insère, qualifié de conservateur par R. Nisbet ¹⁶⁰. On se trouve à nouveau devant l'ambiguïté déjà signalée : la religion en effet, comme la propriété, le commerce et le bien-être, a pour fonction, dans la perspective de Tocqueville, de préserver l'état présent de la société.

¹⁵⁷ A. de TOCQUEVILLE, Lettre à Montalembert (1^{er} déc. 1852), in *Nouvelle correspondance*, Paris, Michel Lévy, p. 295.

¹⁵⁸ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 132.

¹⁵⁹ Voir J. Lively, *op. cit.*, p. 197.

¹⁶⁰ R. NISBET, *The sociological tradition*, London, Heinemann, 1967, p. 16. À ce sujet, voir M. LEROY, Alexis de Tocqueville, *Politica*, août 1935, p. 404 et 416.

Comme la propriété ou le bien-être, elle n'a pas en tant que telle de vertus démocratiques car, loin de favoriser l'autorégulation comme la commune ou l'association, elle vise surtout à contrôler les mœurs. Ce recours à des institutions aux fonctions très différentes n'a pas, semble-t-il, retenu l'attention : il n'en est pas moins fondamental car il rend plus compréhensible le conservatisme libéral de Tocqueville ¹⁶¹.

*
* *

Une théorie générale, non systématisée dans l'œuvre de Tocqueville, peut être maintenant esquissée : elle recouvre, dans un complexe réseau de causes et d'effets, les notions d'égalisation des conditions, de despotisme, d'autorégulation, de mœurs, de lois, etc. Ce schéma global [84] qui fonde véritablement la sociologie de Tocqueville, paraît se dégager de lui-même dans le chapitre III de la Première Partie du premier volume de *De la démocratie en Amérique*. Tocqueville y soutient en effet que :

« L'état social est ordinairement le produit d'un fait, quelquefois des lois, le plus souvent de ces deux causes réunies ; mais une fois qu'il existe, on peut le considérer lui-même comme la cause première de la plupart des lois, des coutumes et des idées qui règlent la conduite des nations ; ce qu'il ne produit pas, il le modifie » ¹⁶².

Ce texte mérite un examen approfondi, car au-delà de la société démocratique elle-même, il prétend établir des relations entre des

¹⁶¹ Pour terminer cette analyse du rôle joué par les croyances religieuses, on peut citer des observations sur la place de la religion dans des sociétés non démocratiques et sous-développées. L'Algérie d'abord : « Laissez disparaître les interprètes naturels et réguliers de la religion, vous ne supprimerez pas les passions religieuses, vous livrez seulement la discipline à des furieux ou à des imposteurs », in *Écrits politiques, op. cit.*, p. 326. L'Inde ensuite : « On ne peut civiliser l'Inde tant qu'elle gardera sa religion et sa religion est tellement mêlée à toute la structure de son état social, de ses mœurs et de ses lois qu'on ne sait comment la détruire. Les religions de cette espèce subsistent encore longtemps, même après qu'on ne les croit plus. C'est un cercle vicieux », in *Écrits politiques, op. cit.*, p. 480.

¹⁶² A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 45.

variables susceptibles de s'appliquer à tous les systèmes sociaux. Ce qui frappe, dès l'abord, c'est le rôle central que joue l'état social : à la fois cause et effet, il est produit et il produit lui-même ses propres conséquences. Si l'on considère en effet l'état social démocratique, qui résulte de l'égalisation des conditions, il se trouve bien produit par des faits et par des lois. Parmi les premiers on peut distinguer successivement la richesse et l'immensité du territoire américain, l'absence d'États voisins, cause constante d'inquiétude, et enfin, les vertus égalitaristes et démocratiques qui animaient les premiers immigrants, c'est-à-dire les puritains britanniques. Parmi les lois, on peut retenir celles qui soutenaient l'égalisation par le partage des terres, ou celles qui favorisaient la libre circulation des biens, dont les lois sur les successions sont un exemple. Puisque c'est un schéma général que nous recherchons ici à travers l'œuvre de Tocqueville, admettons que ces causes ainsi déterminées produisent un état social démocratique, c'est-à-dire une société qui repose sur l'égalisation des conditions. Celle-ci à son tour va produire des mœurs spécifiques et, par suite, des idées, [85] des coutumes, des croyances, des usages adaptés à une telle société. Produites par l'égalisation des conditions, ces mœurs refléteront l'isolement et la séparation des individus qui, avec les classes ou les états, voient disparaître les liens qui les unissaient. Ainsi s'explique l'individualisme des temps démocratiques qui peut mener soit à l'autorégulation par la doctrine de l'intérêt bien entendu (ce qui laisse supposer la présence d'une très grande rationalité), soit au despotisme qui sort de l'égalité des conditions « comme de sa source naturelle ». D'où l'alternative suivante : égalité dans la liberté ou égalité dans la servitude. Pour orienter définitivement les sociétés démocratiques vers la liberté par l'autorégulation, il faut, par-delà la doctrine de l'intérêt bien entendu, peser sur les mœurs afin de combattre leur caractère individualiste. On « inculque » ainsi aux hommes l'idée du droit de propriété et son respect mutuel ; grâce au jury, on « apprend » au peuple à régner ; et, à l'aide de la religion, on lui « enseigne » l'art d'être libre. Ainsi, si les mœurs sont produites par l'état social qui dépend lui-même de différentes causes, elles sont de plus « réglées » par la religion ou l'éducation ¹⁶³. Pour terminer, il faut enfin remarquer que ces mœurs ainsi « réglées » peuvent à leur tour

¹⁶³ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 305, p. 318.

« régler » la société démocratique ¹⁶⁴. Les mœurs occupent donc une place centrale dans le système social tel qu'il est conçu par Tocqueville ¹⁶⁵. Déterminées par l'égalisation des conditions, par l'état social, ce sont elles en effet qui, sous l'influence de certaines institutions, fondent et préservent le caractère démocratique de la société. Il est bien évident que dans un tel schéma, les institutions politiques ne dépendent que très indirectement des structures économiques, d'autant plus que celles-ci [86] sont elles-mêmes déterminées en grande partie par des facteurs non économiques, telles les lois ou les croyances qui, rappelons-le, font également partie des mœurs. Ainsi, les mœurs se retrouvent au début de toutes les chaînes de causalité. Par conséquent, le classement établi par Tocqueville à la suite de Montesquieu et qui indique le poids spécifique des diverses causes, se conçoit de façon plus claire : les mœurs d'abord, les lois ensuite, les causes physiques enfin. Une pareille évaluation permet en outre de mieux apprécier l'intérêt que portait Alexis de Tocqueville à la distinction de Stuart Mill entre nécessité et fatalisme. Car, en marquant son refus de toute théorie fataliste de l'histoire, il entend laisser aux hommes, à leurs idées et à leurs croyances, le soin de décider de leur propre destinée au sein du cercle étroit que dessine la nécessité.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 325.

¹⁶⁵ Voir LIVELY, *op. cit.*, p. 50 et p. 68.

[87]

Sociologie de Tocqueville.

Chapitre V

RÉVOLUTION ET CHANGEMENT SOCIAL

[Retour à la table des matières](#)

Si, dans le cadre de la nécessité, l'homme fait sa propre histoire, comment peut-on interpréter le phénomène révolutionnaire ? Quelle est la part de la nécessité et celle de la volonté dans l'accomplissement d'un tel processus ? Celui-ci se déroule-t-il selon des lois régulières ou bien varie-t-il sans cesse dans le temps et dans l'espace ? Et enfin, question essentielle, sa nature et ses conséquences sont-elles toujours identiques ? Telles sont quelques-unes des interrogations que formule l'historien ou le sociologue lorsqu'il examine le fait révolutionnaire. Pour y répondre, Tocqueville a tenté d'élaborer une théorie générale de la révolution, par-delà l'analyse de multiples processus révolutionnaires particuliers. C'est dans ce but qu'il étudie aussi bien la révolution américaine que celle qui s'est déroulée en Grande-Bretagne et qu'il concentre son attention sur les événements de 1789, de 1830 et de 1848 qui ont tant secoué l'histoire française. Il n'oublie pas pour autant ceux qui se déroulent dans d'autres sociétés aux structures très différentes, comme les Indes. Libéral de tempérament, il ressent pourtant peu d'affinités avec les théoriciens révolutionnaires qui viennent troubler l'évolution des sociétés. Il remarquait, dès 1836 :

« Je ne pense pas qu'il y ait en France un homme moins révolutionnaire que moi, ni qui ait une haine plus profonde [88] pour ce qu'on appelle

l'esprit révolutionnaire (lequel esprit par parenthèse, se combine très aisément avec l'amour d'un gouvernement absolu) » ¹⁶⁶.

Il n'en reste pas moins qu'il est probablement l'un des premiers à s'être systématiquement attardé à l'analyse de telles situations conflictuelles.

En un temps où les théoriciens révolutionnaires considéraient de plus en plus souvent le coup de main issu d'un complot comme l'un des éléments constitutifs du fait révolutionnaire, à une époque où les tenants du conservatisme et de la tradition ne pouvaient eux aussi concevoir la révolution que sous l'aspect d'une sombre machination, Tocqueville, lui, refuse cette vision volontariste que partagent les deux adversaires en présence. Il réfute la thèse de Burke, pour qui la Révolution de 1789 n'est qu'un produit de « l'art seul » ¹⁶⁷ et affirme :

« C'est mal employer le temps que de rechercher quelles conspirations secrètes ont suscité des événements de cette espèce ; les révolutions qui s'accomplissent par émotion populaire sont d'ordinaire plutôt désirées que préméditées. Tel qui se vante de les avoir conspirées n'a fait qu'en tirer parti. Elles naissent spontanément d'une maladie générale des esprits amenée tout à coup à l'état de crise, par une circonstance fortuite que personne n'a prévue » ¹⁶⁸.

Tocqueville retrouve ainsi, tandis qu'il examine la décomposition du corps social, son vocabulaire organiciste et esquisse déjà une classification des causes qui produisent des révolutions. S'il accorde un rôle important au hasard, [89] à la « circonstance fortuite », il insiste surtout sur ce qui s'est déjà révélé comme un élément central du système social tel qu'il le conçoit, à savoir les mœurs. C'est en effet au

¹⁶⁶ A. de TOCQUEVILLE, Lettre à Eugène Stoffels (5 oct. 1836), in *Correspondance et œuvres posthumes*, Paris, Michel Lévy, 1866, p. 433.

¹⁶⁷ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. 2, p. 342. Tocqueville observe qu' « il est très faux que dans l'état social, les mœurs et même les idées dont on ne voyait pas l'application, la Révolution ne fût pas très préparée et qu'elle fût une œuvre de l'art seul ».

¹⁶⁸ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 57.

trouble qui s'empare d'elles, à leur « maladie », que Tocqueville attribue le choc révolutionnaire. On sait toutefois que les mœurs, cause autonome aux effets nombreux, sont elles-mêmes en étroite relation avec l'état social. On voit ainsi se rétablir les liaisons complexes entre diverses sources de causalité plus ou moins autonomes auxquelles il a déjà été fait allusion.

Après avoir fait intervenir le hasard et les mœurs dans la formation du processus révolutionnaire, Tocqueville montre que pour lui, une révolution peut aussi bien être violente que pacifique. On se souvient en effet qu'il qualifiait de « grande révolution démocratique » l'égalisation des conditions qui se produisait dans la société américaine. Il n'ignore pas pour autant, l'aspect brutal des différentes révolutions françaises quoiqu'il affirme, à propos de 1789, que

« tout ce que la Révolution a fait se fût fait, je n'en Tocqueville Tocqueville, Tocqueville Tocqueville ; elle n'a été qu'un procédé violent et rapide à l'aide duquel on a adapté l'état politique à l'état social, les faits aux idées et les lois aux mœurs » ¹⁶⁹.

Comme le souligne avec force R. Aron, Tocqueville nous offre ici une conception essentiellement politique de la révolution ¹⁷⁰. Mais il faut remarquer que cette vision du phénomène révolutionnaire paraît quelque peu contradictoire, comparée à la première acception du concept de révolution, à savoir celle illustrée par l'égalisation des conditions. Dans ce dernier cas, c'est l'état social lui-même [90] qui est révolutionnaire et le politique en tant que tel n'intervient pas. Encore faudra-t-il analyser plus loin une troisième tentative de définition du fait révolutionnaire qui se rapporte aux conflits de classes, dont la nature est plus économique que politique, même si elle se rapproche de celle qu'illustre 1789 par son aspect d'égale violence. Comme

¹⁶⁹ A. de Tocqueville, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, p. 65-66.

¹⁷⁰ R. Aron estime que « la conception tocquevilienne des révolutions est essentiellement politique. C'est la résistance des institutions politiques du passé au mouvement démocratique moderne qui risque de provoquer, ici ou là, des explosions », in *Les étapes de la pensée sociologique*, *op. cit.*, p. 245.

Tocqueville applique le même concept à des situations aussi différentes, sa terminologie paraît bien fluctuante. Un texte pourtant éclaircit quelque peu cette apparente confusion :

« Si on appelle révolution tout changement capital apporté dans les lois, toute transformation sociale, toute substitution d'un principe régulateur à un autre, l'Angleterre est assurément en état de révolution, car le principe aristocratique qui était le principe vital de sa constitution perd chaque jour de sa force ; et il est probable que, dans un temps donné, le principe de démocratie aura pris sa place. Mais si on entend par révolution un changement violent et brusque, l'Angleterre ne me paraît pas mûre pour un semblable événement ; et je vois même bien des raisons de penser qu'elle le soit jamais » ¹⁷¹.

Tocqueville étudie à de nombreuses reprises l'ouverture de l'aristocratie britannique qui facilite l'accueil des nouveaux venus grâce à une mobilité sociale ascendante. Ce changement, qualifié de révolution menant à la démocratie, ne s'accompagne pas pour autant d'une égalisation des conditions. C'est en fait le taux de mobilité sociale qui permet de qualifier la situation de révolutionnaire ¹⁷². D'où une certaine confusion, que l'on retrouve par ailleurs dans l'analyse de la société américaine, entre égalité des conditions et égalité des chances, l'application parfaite de la seconde entraînant obligatoirement une inégalité [91] des conditions. On peut en conclure que si Tocqueville a bien différencié complot et révolution, il accorde à ce dernier concept des sens multiples et parfois contradictoires : simple évolution de l'état social, brisure au niveau politique, conflit de classes... Seul l'examen des différentes situations historiques mènera à la découverte d'un fil conducteur.

*

* *

Dans les colonies anglaises d'Amérique, dès l'origine et sous l'influence directe des immigrants puritains et démocrates, le principe de la souveraineté du peuple avait été admis. Il dut toutefois, pour

¹⁷¹ A. de TOCQUEVILLE, *Voyage en Angleterre*, op. cit., p. 36.

¹⁷² *Ibid.*, p. 89, p. 131-132.

s'installer complètement dans les faits, surmonter deux obstacles, l'un extérieur, celui de la domination anglaise, l'autre intérieur, celui de la survivance partielle, dans certains domaines, de l'aristocratie. Sur ces entrefaites, « la Révolution d'Amérique éclata »¹⁷³, inscrivant dans la réalité l'autorégulation du peuple et rendant possible l'égalisation des conditions. La révolution américaine se présente donc comme un fait strictement politique dont les conséquences sociales ne sont pourtant pas négligeables : les hautes classes acceptèrent ce bouleversement et

« de nos jours, on peut dire qu'aux États-Unis, les classes riches de la société sont presque entièrement hors des affaires politiques... »¹⁷⁴.

Il faut pourtant remarquer que Tocqueville ne consacre qu'un peu moins d'une demi-page de ses deux épais volumes, à l'étude du processus révolutionnaire qui a donné naissance à la plus parfaite des démocraties. Il ignore ou passe plutôt sous silence, comme le remarque Hannah Arendt, les théories des artisans de cette révolution¹⁷⁵ [92] et n'a, de plus, qu'une très vague idée des éléments sociaux en présence¹⁷⁶. Il éprouve donc peu d'intérêt envers la révolution américaine elle-même ; en revanche, ce qui le préoccupe, ce sont les conséquences de la Révolution de 1789 qu'il croit pouvoir découvrir aux États-Unis. Seule cette explication peut justifier (pour une part au moins) le traitement un peu cavalier que Tocqueville applique aux événements de 1774-1783. Par suite, M. Richter, dans son intéressante étude sur le concept de révolution chez Tocqueville, ne mentionne même pas l'analyse, très brève il est vrai, de la révolution américaine¹⁷⁷ : il s'interroge seulement, à partir des écrits de

¹⁷³ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. I, p. 55.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 183.

¹⁷⁵ Hannah ARENDT, *Essai sur la Révolution*, Paris, Gallimard, 1967, p. 86.

¹⁷⁶ Voir à ce sujet C. BEARD, *An economic interpretation of the Constitution of the United States*, New York, Free Press, 1965 et D. J. BOORSTIN, *The Americans*, New York, 1958.

¹⁷⁷ M. RICHTER, Tocqueville's contribution to the theory of révolution, in C. FRIEDRICH, *Revolution*, New York, Atherton Press, 1966, p. 83. Richter semble de plus considérer que, dans la perspective de Tocqueville, la révolution américaine était essentiellement politique et n'entraînait aucun

Tocqueville, sur la plus ou moins grande possibilité de changements révolutionnaires dans une société déjà démocratique.

Tocqueville, il faut le reconnaître, s'est appesanti surtout sur la question suivante :

« L'égalité des conditions porte-t-elle les hommes d'une manière habituelle et permanente vers les révolutions ? Contient-elle quelque principe perturbateur qui empêche la société de s'asseoir et dispose les citoyens à renouveler sans cesse leurs lois, leurs doctrines, et leurs mœurs » ¹⁷⁸ ?

Sa réponse, à première vue, paraît définitive : « Je ne le crois point », affirme-t-il en effet. S'il n'admet pas la [93] possibilité de révolution dans une société démocratique, c'est d'abord, bien qu'il ne le rappelle pas à nouveau dans le célèbre chapitre 21 (III^e Partie, 2^e volume de *De la démocratie en Amérique*), parce que les hommes s'y gouvernent eux-mêmes. L'autorégulation empêche la révolution car on ne saurait concevoir que les hommes entrent en révolution contre leur propre pouvoir. On se souvient de plus, que dans une telle société, la doctrine de l'intérêt bien entendu facilite la coopération et repousse le conflit. L'autorégulation se trouve en outre renforcée et comme façonnée par diverses institutions comme la commune ou les associations. Les croyances religieuses, les coutumes et les usages resserrent eux aussi le lien social et repoussent toute théorie révolutionnaire.

« En Amérique, on a des idées et des passions démocratiques ; en Europe, nous avons encore des passions et des idées révolutionnaires » ¹⁷⁹.

Mais en plus de toutes ces raisons qui militent en faveur de l'impossibilité de toute révolution dans une société démocratique, il s'en ajoute une qui paraît à elle seule, décisive : aux États-Unis, tous

changement social. Tocqueville fait pourtant allusion à la concentration des richesses qui précède la révolution et à la « soumission des hautes classes ».

¹⁷⁸ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 258-259.

¹⁷⁹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 263.

les hommes sont propriétaires et par suite, « il n'y a point de prolétaires »¹⁸⁰. Chacun, en effet, a « quelque chose à garder et peu à prendre ». Des inégalités de richesse n'en subsistent pas moins dans une société démocratique, mais ce sont des individus à titre personnel et non des classes qui possèdent certains privilèges car la mobilité sociale fait sans cesse « sortir » les riches de parmi les pauvres pour les y rejeter quelque temps plus tard. Cette mobilité assure à la société une grande fluidité et stimule la concurrence interindividuelle, chacun pouvant se croire digne de figurer parmi les nouveaux élus. Elle sert aussi de légitimité à [94] ceux qui détiennent de grandes richesses et prévient toute contestation globale du système. Tocqueville ne précise toutefois pas, si, dans sa perspective, la sélection se fait par une gigantesque « lutte pour la vie » ou par des critères différents. Il n'empêche que cette mobilité entrave, selon Tocqueville, la formation d'une « classe à part qu'on puisse aisément définir et dépouiller »¹⁸¹. A l'autre bout de l'échelle sociale, les pauvres ne constituent pas non plus une classe homogène qui pourrait, selon Tocqueville, avoir conscience de sa propre identité. Leur petit nombre éloigne d'autre part toute menace de révolution. Le groupe social qui s'impose dans une société démocratique, est celui des classes moyennes ; or « cette multitude innombrable... possède assez de biens pour désirer l'ordre et n'en a pas assez pour exciter l'envie »¹⁸². Par suite, ces individus — symboles des temps démocratiques — sont essentiellement des conservateurs. Ils souhaitent en effet le maintien de l'ordre existant afin de pouvoir s'élever dans l'échelle de la richesse. Ces

« hommes qui vivent dans une aisance également éloignée de l'opulence et de la misère, mettent à leur bien un prix immense. Comme ils sont encore fort voisins de la pauvreté, ils voient de près ses rigueurs, et ils les redoutent ; entre elle et eux, il n'y a qu'un petit patrimoine sur lequel ils fixent aussitôt leurs craintes et leurs espérances »¹⁸³.

¹⁸⁰ *Ibid.*, t. I, p. 249.

¹⁸¹ A. de Tocqueville, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 259.

¹⁸² *Ibid.*, t. 2, p. 259.

¹⁸³ *Ibid.*, t. 2, p. 260.

On ne saurait mieux analyser le conservatisme des classes moyennes qui annonce déjà celui des cols blancs. Ennemies des mouvements violents, elles seules paraissent avoir une certaine conscience de leur spécificité. De plus, si l'on se souvient du rôle reconnu par Tocqueville aux mœurs commerciales et au bien-être, on peut comprendre [95] que pour lui les révolutions deviendront rares dans les sociétés démocratiques. D'où sa conclusion :

« Non seulement les hommes des démocraties ne désirent pas naturellement les révolutions, mais ils les craignent » ¹⁸⁴.

Retenons toutefois que, dans la perspective de Tocqueville, cette crainte ne peut naître que du désir de conserver un certain bien-être ; elle est incompatible avec une véritable autorégulation qui ne saurait provoquer aucune crainte de cette sorte.

Tocqueville devait pourtant, en bonne logique, s'interroger sur des menaces d'une nature différente qui pèsent sur les démocraties, conçues cette fois comme systèmes d'autorégulation. Comme il a déjà été remarqué, cette forme de gouvernement n'est pas entièrement naturelle dans les sociétés démocratiques qui connaissent l'isolement et la séparation des individus. Les corps intermédiaires ayant disparu, seuls la doctrine toute morale de l'intérêt bien entendu ou l'artifice, toujours précaire, que constitue le recours à la décentralisation, aux communes ou aux associations, peuvent y pallier. Malheureusement, ces remèdes ne sont pas d'une efficacité sans défaut pour préserver l'autorégulation, et parfois l'apathie et l'égoïsme des citoyens peuvent l'emporter. Tocqueville ne veut pas croire en une telle évolution qui rendrait vaine toute solution démocratique, seul moyen selon lui de stabiliser les sociétés. C'est pourquoi il ne consacre que quelques paragraphes à l'analyse de cette hypothèse, concluant cependant que

¹⁸⁴ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 259.

« dans les sociétés démocratiques, il n’y a guère que de petites minorités qui désirent les révolutions ; mais les minorités peuvent quelquefois la faire » 185.

[96]

Il introduit ainsi dans sa définition du concept de révolution, un nouvel élément qui se révélera souvent décisif : le rôle des minorités. Une révolution peut donc survenir sans que le peuple en soit le moteur et sans même que la minorité qui l’exécute se réclame de lui. Cette vision élitiste des bouleversements sociaux ne manquera pas de se retrouver, plus tard, sous la plume de nombreux auteurs.

L’armée peut représenter elle aussi un danger pour l’autorégulation lorsque celle-ci n’a point pénétré, comme dans l’hypothèse précédente, les mœurs des sociétés démocratiques. Elle peut tenter de s’emparer du pouvoir car, comme le remarque Tocqueville, elle n’a plus, comme dans les sociétés aristocratiques, un prestige reconnu de tous. L’élite de la nation se consacrant à d’autres fonctions, l’armée se sent diminuée. Par suite, lorsque l’esprit général de la nation n’a pas suffisamment imprégné l’« esprit particulier » de l’armée, celle-ci peut vouloir s’affirmer par la force. Ainsi,

« les révolutions militaires qui ne sont presque jamais à craindre dans les aristocraties, sont toujours à redouter chez les nations démocratiques » 186.

Tocqueville ne pousse pas plus avant sa définition de la révolution d’origine militaire ; s’il en analyse longuement les causes, il ne dit rien ni du processus lui-même, ni surtout de ses conséquences. Conduit-elle, elle aussi, à un « changement de principe régulateur » ? Produit-elle un « changement dans les lois » et une transformation sociale ? Ces remarques, si elles rendent encore plus complexe la définition du concept de révolution dans l’œuvre de Tocqueville, prennent d’autant plus de poids que celui-ci soutient que l’armée, à la différence de la [97]

185 *Ibid.*, t. 2, p. 263.

186 A. de Tocqueville, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 273.

simple apathie, constituera toujours dans une société démocratique, « un grand péril ».

Dans cet important chapitre sur les causes de la révolution dans les sociétés démocratiques, Tocqueville mentionne enfin la question noire. Il affirme que

« si l'Amérique éprouve jamais de grandes révolutions, elles seront amenées par la présence des Noirs sur le sol des États-Unis ; c'est-à-dire que ce ne sera pas l'égalité des conditions, mais au contraire, leur inégalité qui les fera naître » ¹⁸⁷.

C'est donc l'absence de démocratie qui est mise à nouveau en avant pour rendre compte des virtualités révolutionnaires que recèle la société américaine. Pourtant le diagnostic de Tocqueville paraissait plus complexe dans la longue étude qu'il consacre à la question noire dans le premier volume de *De la démocratie en Amérique*.

S'il y reconnaît que les Noirs, par leur seule existence, menacent l'avenir des États-Unis, il n'en rend pas pour autant responsables les seuls manquements à la démocratie. Il déclare en effet :

« Je ne pense pas que la race blanche et la race noire en viennent nulle part à vivre sur un pied d'égalité » ¹⁸⁸.

Il fait ainsi intervenir la notion de race qui, indépendamment de la présence ou de l'absence de réelles conditions démocratiques, rend impossible toute coexistence et devient cause de révolution. Il est vrai que près de vingt ans plus tard, dans une lettre au comte de Gobineau déjà citée ici, il récusera les doctrines fatalistes et plus particulièrement les théories raciales. Cette évolution doit être soulignée : elle indique une confiance croissante dans les vertus des mœurs démocratiques qui reposent, par-delà l'égalisation des conditions, sur l'autorégulation.

¹⁸⁷ A. de Tocqueville, *De la démocratie...*, op. cit., p. 263.

¹⁸⁸ *Ibid.*, t. I, p. 372.

[98]

*

* *

Ces différentes révolutions qui risquent d'ébranler un jour ou l'autre la société démocratique, illustrent en réalité les menaces auxquelles doivent faire face les États-Unis. Or, dans le deuxième volume de *De la démocratie en Amérique*, on peut trouver un ensemble de textes qui, bien qu'ils s'inspirent encore des États-Unis, prétendent quant à eux servir d'éléments pour un modèle plus général. Si l'on ne retient plus la définition de la révolution comme changement brutal et si l'on considère au contraire la transformation sociale et le changement de principe régulateur comme des éléments constitutifs des périodes révolutionnaires ¹⁸⁹, on s'aperçoit que dans la vision de Tocqueville, la démocratie secrète ses propres révolutions. Ces sociétés se consacrent en effet tout entières au commerce et à l'industrie, car seules ces deux activités peuvent satisfaire le goût que les individus portent au bien-être. Les individus embrassent de plus en plus les carrières industrielles et commerciales, ce qui provoque l'abandon de l'agriculture et la ruée vers les sources de profit immédiat. Évolution qui ne va pas sans risques. Comme chaque individu

« se mêle plus ou moins d'industrie, au moindre choc que les affaires y éprouvent, toutes les affaires particulières trébuchent en même temps et l'État chancelle » ¹⁹⁰.

Ces crises, dont on perçoit pourtant mal le processus exact, paraissent d'autant plus dangereuses qu'elles se révèlent constantes.

« Je crois, remarque Tocqueville, que le retour des crises industrielles est une maladie endémique chez les nations démocratiques de nos jours. On

¹⁸⁹ Voir le texte déjà cité sur l'Angleterre, p. 90.

¹⁹⁰ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 163.

peut le rendre [99] moins dangereux, mais non le guérir, parce qu'il ne tient pas à un accident, mais au tempérament même de ces peuples » ¹⁹¹.

Ces crises au contour assez imprécis paraissent issues en réalité du libéralisme économique, dont les mécanismes produisent, particulièrement au XX^e siècle, des troubles répétés. Véritable « maladie » naturelle des temps démocratiques, elles ne se distinguent des révolutions que par l'absence de « circonstance fortuite ». Tocqueville ne conçoit pas qu'une crise économique prolongée puisse se transformer en une nouvelle forme de révolution. Il ne s'interroge pas sur la nature de la « circonstance fortuite » qui ferait de la crise économique, une véritable révolution. Au niveau du modèle, cette conjonction n'est toutefois pas inconcevable. Quant à celui de la réalité, on tentera plus loin de discerner dans quelle mesure Tocqueville perçoit l'existence d'une telle union, lors de son analyse des révolutions françaises du XX^e siècle.

Si l'on retient toujours la définition contenue dans le texte sur l'Angleterre, c'est-à-dire un changement de principe régulateur qui s'accompagne d'une transformation sociale sans qu'aucune violence ne soit exercée, il semble bien que Tocqueville décrit véritablement une révolution lorsqu'il montre « comment l'aristocratie pourrait sortir de l'industrie. » Après avoir décrit la rapide croissance de l'industrie, Tocqueville soutient que ce mouvement pourrait donner naissance à une nouvelle aristocratie. La démocratie produirait donc les propres instruments de sa négation. Pour satisfaire la demande toujours croissante de jouissances matérielles, l'industrie accroît sa production tout en cherchant à abaisser ses prix afin de vendre davantage. Dans ce but, elle met l'accent sur la productivité, sur la répartition des tâches et donc, sur la division du travail. L'ouvrier se trouve [100] ainsi dans l'obligation d'exécuter un travail très spécialisé, parcellaire et extrêmement fastidieux qui lui masque définitivement le processus de production dans son ensemble ; par conséquent,

« en lui l'homme se dégrade à mesure que l'ouvrier se perfectionne » ¹⁹².

¹⁹¹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. 2, p. 163.

¹⁹² A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. 2, p. 164.

Il va perdre par là ses capacités créatrices :

« Sa pensée s'est arrêtée pour jamais près de l'objet journalier de ses labeurs... il n'appartient plus à lui-même mais à la profession qu'il a choisie » ¹⁹³.

Séparation de l'individu et de ses œuvres, séparation de l'homme d'avec lui-même, de telles observations semblent très proches de celles des théoriciens que Tocqueville qualifie de « métaphysiciens ». Pourtant il n'en rend pas comme eux responsables le capitalisme et la propriété privée des moyens de production ; il se dresse surtout contre les conséquences de l'industrialisation et de la division du travail sur les mœurs démocratiques. Cette dernière remarque doit, en fait, être nuancée car après avoir observé combien l'ouvrier devient « plus faible, plus borné, plus dépendant », Tocqueville souligne comment les « maîtres » accroissent leurs richesses grâce à l'augmentation de la production qui résulte de la division du travail, grâce aussi à la concentration et à la rationalisation. Ils se transforment en « administrateurs » et régissent comme bon leur semble leur « vaste empire » au sein duquel les ouvriers sont maintenant devenus « immobiles » :

« Ainsi donc, dans le même temps que la science industrielle abaisse sans cesse la classe des ouvriers, elle élève celle des maîtres » ¹⁹⁴.

[101]

Ces individus diffèrent donc chaque jour davantage :

« Chacun occupe une place qui est faite pour lui et dont il ne sort point. L'un est dans une dépendance continuelle, étroite et nécessaire de l'autre et semble né pour obéir, comme celui-ci pour commander. Qu'est ceci, sinon de l'aristocratie » ¹⁹⁵.

¹⁹³ *Ibid.*, t. 2, p. 164-165.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 165.

¹⁹⁵ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 165.

On peut ajouter, en conservant la terminologie de Tocqueville, qu'il s'agit du même coup d'une révolution. Cet aspect de *De la démocratie en Amérique* n'a pourtant été que très rarement souligné. Or si la nouvelle aristocratie demeure « une exception, un monstre dans l'ensemble de l'état civil »¹⁹⁶, il n'en reste pas moins que Tocqueville prévoit, avec la division du travail, la fin de la légendaire mobilité sociale qui est le garant de la fluidité de la société et de la circulation des richesses et de la propriété. Sans elle, la société se stratifie à nouveau et l'aristocratie peut alors « sortir par un effet naturel du sein même de la démocratie »¹⁹⁷.

Contrairement aux théoriciens socialistes de son époque, Tocqueville ne critique pas la propriété privée qui assure la stabilité des sociétés démocratiques. De plus, il ne croit pas que cette nouvelle aristocratie constitue une classe. Pour lui, on ne peut donc parler d'un conflit de classes :

« Quoiqu'il y ait des riches, la classe des riches n'existe point ; car les riches n'ont pas d'esprit ni d'objet communs, de traditions ni d'espérances communes. Il y a donc des membres et point de corps »¹⁹⁸.

Est-ce imprudence que de rapprocher ce texte du célèbre passage où Marx analyse l'absence de conscience de classe chez les paysans, dans *Le 18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte* ? [102] Tocqueville distingue lui aussi détermination objective et détermination subjective de la classe sociale. Ce court texte démontre que, pour lui, la société démocratique industrielle produit simplement, avec la fin de la mobilité sociale, des individus privilégiés et qui le demeurent. Pourtant, lorsqu'il remarque avec crainte que cette aristocratie manufacturière « est l'une des plus dures qui aient paru sur terre », lorsqu'il observe que les hommes de cette catégorie sociale « deviennent de plus en plus semblables », n'en arrive-t-il pas à prévoir la formation d'une véritable

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 166.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Ibid.*, t. 2, p. 166.

classe sociale privilégiée ? Quoi qu'il en soit, cette évolution « naturelle » constitue bien une véritable révolution.

Celle-ci apparaît encore plus clairement si l'on examine avec Tocqueville le sort des ouvriers dans une société démocratique industrialisée. Ceux-ci, d'après les premiers textes, sont soumis à des entrepreneurs non solidaires entre eux. Or il se révèle maintenant que non seulement ces entrepreneurs peuvent « se liguier entre eux », mais que de plus, cette coopération leur permet de « fixer au travail le prix qu'il leur plaît »¹⁹⁹, assurant ainsi définitivement leur emprise sur ceux qui doivent « travailler tous les jours pour ne pas mourir, car ils n'ont guère d'autre propriété que leurs bras »²⁰⁰. Les salaires des ouvriers dépendent aussi de la conjoncture ou de la concurrence à laquelle peuvent se livrer les industriels. Si cette situation est « exceptionnelle » dans une société démocratique, si elle ne se répète pas dans l'agriculture, où les salaires s'accroissent sans cesse et où les travailleurs conservent leur « petit domaine », elle n'en est que plus dangereuse. Au-delà de la transformation, révolutionnaire mais pacifique, que connaît la société démocratique industrielle, on peut pressentir, avec Tocqueville, la [103] venue de véritables chocs révolutionnaires, car il est difficile de croire que « quelques-uns supportent en paix leurs besoins et leurs désirs »²⁰¹.

Ces menaces se précisent d'autant plus que la société industrielle qui s'épanouit au sein de la démocratie provoque inexorablement la croissance rapide de la population ouvrière. Dans son important *Mémoire sur le paupérisme*, Tocqueville prévoit l'extension inévitable du paupérisme qui lui paraît lié à l'augmentation quasi naturelle de ceux qui composent, selon sa propre expression, « la classe industrielle ». La population agricole s'amenuise au profit de la classe industrielle car

« le mouvement naturel et irrésistible de la civilisation tend sans cesse à augmenter la quantité de ceux qui la composent »²⁰².

¹⁹⁹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 198.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 198-199.

²⁰¹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 199.

²⁰² A. de TOCQUEVILLE, *Mémoire sur le paupérisme*, extrait du *Bulletin des Sciences économiques et sociales* du Comité des Travaux historiques et scientifiques, année 1911, Paris, Imprimerie Nationale, 1915, p. 9.

Cette classe s'accroît d'autant plus qu'elle doit satisfaire aux besoins toujours plus nombreux qui résultent de l'accoutumance au bien-être. En dehors des besoins naturels, en effet, l'homme des sociétés démocratiques industrialisées s'invente tous les jours de nouveaux besoins :

« Plus une société est riche, industrielle, prospère, plus les jouissances du plus grand nombre deviennent variées et permanentes, plus elles s'assimilent par l'usage et l'exemple à de véritables besoins » ²⁰³.

Mais si la classe industrielle produit plus pour répondre aux nouveaux besoins, elle n'en bénéficie pas elle-même [104] dans une proportion équivalente. Tocqueville élabore ainsi une théorie originale de la paupérisation relative de la classe industrielle dans une société qui s'adonne au bien-être et à la consommation.

« Avec le cercle de ses jouissances, il (l'homme civilisé) a agrandi le cercle de ses besoins et il offre une plus large place aux coups de la fortune... le manque d'une multitude de choses cause la misère » ²⁰⁴.

Il s'agit bien d'une paupérisation relative puisque, d'une part, ces besoins ne sont pas, pour ainsi dire, naturels, et que, d'autre part, la classe industrielle ne parvient à les satisfaire que dans une proportion inférieure à celle des autres catégories de la société, celle des propriétaires en particulier, qui sont aussi, d'après Tocqueville, les

²⁰³ *Ibid.*, p. 10. Il est vrai, comme le remarque S. DRESCHER (*Dilemmas of Democracy, Tocqueville and modernization*, University of Pittsburg Press, 1968. p. 65-68), que Tocqueville attribue aux besoins une fonction essentielle dans le système économique. Mais peut-on pour autant l'accuser, comme le fait cet auteur, d'avoir une conception uniquement psychologique de la vie économique ?

²⁰⁴ A. de TOCQUEVILLE, *Mémoire sur le paupérisme*, *op. cit.*, p. 10. Cette forme de paupérisme diffère de celle que décrivent à la même époque le D^r Villermé ou Buret. De même, on ne saurait trouver semblable théorie chez les tenants du catholicisme social. Voir J.-B. DUROSELLE. *Les débuts du catholicisme social (1848-1870)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951.

« riches ». Mais à côté de cette perte relative de jouissance, l'auteur du *Mémoire sur le paupérisme*, analyse les conséquences des variations conjoncturelles qui peuvent brutalement freiner la production. La cherté ou le bon marché des denrées, ou plus généralement, le « malheur des temps » peuvent désorganiser la production. Or l'ouvrier, à la différence du paysan, ne possède plus de ressources propres :

« Sa moisson, à lui, est brûlée ; ses champs sont frappés de stérilité, et pour peu qu'un pareil état se prolonge, il n'aperçoit qu'une horrible misère et la mort » ²⁰⁵.

La classe industrielle, à qui il incombe de satisfaire « à ses risques et périls » aux besoins de plus en plus diversifiés des autres catégories de la population, tombe, dans [105] une pareille situation, dans l'indigence absolue. Devenant sans cesse plus étendue, accédant moins que les autres au bien-être, et se sentant toujours menacée d'une misère totale, la classe industrielle ne peut manquer de provoquer, selon Tocqueville, des « maux inévitables » qu'il faut s'efforcer de prévenir. Comme il démontre que la charité, dont il était beaucoup question, n'y saurait suffire, il propose alors de ralentir l'exode rural, de faciliter l'accumulation de l'épargne par la classe ouvrière afin que celle-ci puisse faire face aux variations de la conjoncture et « attendre sans mourir le retour de la fortune » ²⁰⁶.

On ne peut qu'être frappé par l'aspect pessimiste des observations que formule maintenant Tocqueville. Lorsqu'il étudiait la société américaine, il louait sans cesse les vertus d'une égalisation des conditions que rien, ou presque, ne venait véritablement entraver. S'il percevait toutefois des signes annonciateurs de mouvements sociaux, ceux-ci n'étaient nullement provoqués par une remise en question de l'égalisation des conditions. Les riches naissaient pauvres et la mobilité sociale empêchait toute nouvelle stratification sociale cristallisée. La menace venait surtout de l'extérieur, de l'armée par exemple. Seule la condition des Noirs permettait de mettre en accusation la démocratie,

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 9.

²⁰⁶ A. de TOCQUEVILLE, *Mémoire sur le paupérisme*, *op. cit.*, p. 23.

mais d'après les textes de cette époque on pouvait encore croire que la race, et non pas l'inégalité des conditions, en était responsable. Sauf exception imprévisible les révolutions violentes dans la démocratie américaine paraissent assez peu probables. Lorsque Tocqueville étudie le modèle de la société démocratique, non seulement il annonce des changements possibles de principe régulateur qui entraînent de profondes modifications sociales (première définition du concept de révolution), mais il semble de plus prédire la prochaine venue de chocs violents qui provoqueront [106] eux aussi des bouleversements sociaux considérables. Tocqueville, comme Marx ou plus tard Durkheim, fait découler les conflits sociaux d'une mauvaise adaptation de la division du travail. Mais il est le seul à introduire entre la division du travail et le conflit social, l'absence de mobilité qui se présente ainsi comme la négation de la démocratie ²⁰⁷. Dans cette perspective, ce n'est pas la propriété privée qui oblige la société démocratique industrielle à produire « ses propres fossoyeurs ». Mais, après cette restriction fondamentale, on peut comprendre qu'Albert Salomon ait qualifié Tocqueville de « marxiste conservateur » ²⁰⁸. Sa critique acerbe de la société démocratique industrialisée conduit H. Laski à remarquer lui aussi que

« Tocqueville a analysé de façon à peine moins claire que Marx l'opposition d'intérêt qui existe entre maîtres et ouvriers dans une démocratie capitaliste. Il a souligné de façon presque aussi accentuée qu'elle aboutirait probablement à une révolution » ²⁰⁹.

Pour M. Leroy enfin, Tocqueville a pressenti les changements que devra subir la propriété individuelle, il

²⁰⁷ DURKHEIM expose pourtant une idée assez semblable avec sa théorie de la division du travail « contrainte ». Voir [*De la division du travail social*](#), *op. cit.*, p. 378.

²⁰⁸ A. SALOMON, Alexis de Tocqueville (1959), *Social Research*, janv. 1960, p. 458.

²⁰⁹ H. LASKI, Alexis de Tocqueville and democracy, in E. J. C. HEARNshaw, *The social and political ideas of some representative thinkers of the victorian age*, New York, Barnes and Noble, 1950, p. 114. Voir aussi LIVELY, *op. cit.*, p. 82-84.

« est le témoin lucide de cette évolution que Babeuf a voulu accélérer, disons même de cette révolution en cours » ²¹⁰.

Si, encore une fois, il ne rend pas responsable le régime capitaliste lui-même, comme semblent le croire certains de ses commentateurs, s'il se borne à mettre en accusation [107] la démocratie industrielle et la division du travail qu'elle instaure, il demeure acquis que, pour lui, cette société court d'elle-même vers une révolution qui risque de la briser ²¹¹.

*
* *

L'analyse du concept de révolution dans l'œuvre de Tocqueville devient ainsi sans cesse plus complexe, étant donné la multiplicité de situations auxquelles il applique cette notion. Pourtant, après avoir analysé une société démocratique particulière, après avoir tenté de prévoir l'évolution de la société démocratique en tant que modèle, il paraît nécessaire d'étudier le phénomène révolutionnaire dans des sociétés non encore démocratiques ²¹². Les événements qui secouèrent

²¹⁰ M. LEROY, *Histoire des idées sociales*, Paris, Gallimard, 1950, t. 2, p. 8.

²¹¹ Aussi s'étonne-t-on que M. Richter, dans sa belle étude déjà citée, ne consacre aucune page à cette théorie fondamentale de la révolution dans une société démocratique industrielle.

²¹² Tocqueville consacre le chap. 5 de la III^e Partie du 2^e vol. de *De la démocratie en Amérique*, à l'étude des rapports entre maîtres et serviteurs. Il montre que dans les sociétés aristocratiques, il existait une réciprocité d'obligations qui liait des individus inégaux, alors que dans les sociétés démocratiques leurs rapports sont régis par des contrats acceptés librement[^] qui n'entachent en rien leur qualité de citoyens égaux. Seul le passage d'un état à l'autre risque de produire une révolution. R. BENDIX en déduit une théorie fonctionnelle des rapports sociaux (in *Nation Building and citizenship*, New York, John Wiley, 1964, p. 52-54. Voir aussi S. DRESHER, *Dilemmas of Democracy*, op. cit., p. 9-10. Cet auteur en conclut que l'analyse de Tocqueville permet de comprendre la révolution comme le passage d'un système fonctionnel à l'autre. Compte tenu de l'ensemble de l'œuvre de Tocqueville, il ne semble pourtant pas que celui-ci limite aussi étroitement la notion de révolution. Par-delà la fonction, il s'interroge aussi sur les dichotomies qui, pour être d'une

la France en 1789 sont encore l'objet de nombreuses analyses à l'époque de Tocqueville. Après Burke, Mme de Staël et Benjamin Constant, les doctrinaires et tout particulièrement Guizot et Royer-Collard se situent encore par rapport à eux ²¹³. Ces derniers par exemple, reconnaissent le caractère définitif [108] du fait révolutionnaire tout en désirant assurer à la France une période de stabilité politique. Tocqueville fut grandement influencé par les doctrinaires qui tenaient la Révolution française pour ennemie des idées libérales. Mais il affirme, quant à lui, qu'une véritable démocratie peut seule prévenir de nouveaux troubles révolutionnaires. D'où son éloignement des thèses soutenues par Guizot qui refusait, entre autres, l'extension du suffrage électoral et sa transformation en suffrage universel. La révolution de 1789 est, pour Tocqueville, l'événement décisif : tout au long de son existence, il se penchera sur ses conséquences. Et s'il a recherché aux États-Unis les conditions favorables à une véritable démocratie, c'est parce qu'il sentait que seules elles pourraient mettre un terme à la longue suite de révolutions que connaissait la France. Ce n'est pourtant qu'après s'être retiré du monde politique, après en avoir connu les mécanismes véritables qu'il a réellement entrepris l'étude de la Révolution française. Au début de son travail, il se passionne plutôt pour le personnage de Napoléon Bonaparte, tout irrité qu'il est encore par le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. S'il examine soigneusement les causes et les conséquences de 1789, c'est dans l'espoir de rendre plus compréhensible la venue finale du maître. En 1789 comme en 1848, les révolutions conduisent finalement au pouvoir d'un seul. Pour rendre compte du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, il lui faut remonter aux sources de l'instabilité de la société française, au moment qui marque, selon lui, l'incompatibilité qui s'instaure entre cette société et la démocratie.

On a vu comment Tocqueville décrit avec précision la décomposition du corps social français, la dislocation du tout par

certaine façon fonctionnelles, n'en risquent pas moins de provoquer des révolutions. Voir *supra*.

²¹³ Voir D. BAGGE, *Les idées politiques en France sous la Restauration*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, chap. 2.

l'éclatement des parties, la séparation des classes et la destruction des corps intermédiaires ²¹⁴.

²¹⁴ Voir *supra*, chap. 3.

[109]

Comment il trouve aussi dans la Monarchie l'instrument de la centralisation que l'on a longtemps attribué à la Révolution ²¹⁵. Comment il démontre, enfin, l'importance de la révolte nobiliaire qui annonce et rend plus aisée la Révolution française ²¹⁶. Il faut revenir sur les causes de ces événements ainsi que sur le processus lui-même. Tocqueville déclarait déjà dans son essai sur *L'état social et politique de la France*, publié en 1836 :

« Tout ce que la Révolution a fait se fût fait, je n'en doute pas, sans elle ; elle n'a été qu'un procédé violent et rapide à l'aide duquel on a adapté l'état politique à l'état social, les faits aux idées et les lois aux mœurs » ²¹⁷.

La révolution paraît ainsi se caractériser par la violence qu'elle utilise. On retrouve ici la deuxième définition de la révolution contenue dans le texte sur l'Angleterre. Procédé violent, elle semble avoir été inutile : sans elle l'histoire aurait également suivi son cours. Ce n'est pourtant pas le hasard qui en est responsable :

« Ce que la Révolution a été moins que toute autre chose, c'est un événement fortuit... La Révolution a achevé soudainement, par un effet convulsif et douloureux, sans transition, sans précautions, sans égards, ce qui se serait achevé peu à peu de soi-même à la longue » ²¹⁸.

C'est dire que la Révolution n'est nullement due au hasard ou à un complot bien mené ou encore à l'action déterminante de quelques fortes personnalités. Elle a été au contraire préparée par des causes bien plus anciennes. Parmi celles-ci figure le rôle du monarque qui a favorisé la séparation des classes afin de mieux asseoir son pouvoir. [110] De plus,

²¹⁵ Voir G. LEFEBVRE, *Introduction à L'Ancien Régime...*, *op. cit.*, p. 28.

²¹⁶ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. 2, p. 46 et s.

²¹⁷ État social et politique de la France avant et depuis 1789, in *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 65-66.

²¹⁸ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 96.

les idées du XVIII^e siècle et les philosophes qui les professaient ont contribué à énerver les esprits :

« N’oubliez jamais, dit-il, le caractère philosophique de la Révolution française, caractère principal quoique transitoire » ²¹⁹.

Ces philosophes, remarque Tocqueville, ne vivaient pas au contact de la réalité, ils ne possédaient ni richesse, ni pouvoir, ni responsabilité. Par là même, ils ignoraient l’extrême complexité du système social et son fragile équilibre :

« Tous pensent qu’il convient de substituer des règles simples et élémentaires, puisées dans la raison et dans la loi naturelle, aux coutumes compliquées et traditionnelles qui régissent la société de leur temps » ²²⁰.

Eloignés de la réalité sociale,

« ils étaient naturellement conduits à vouloir rebâtir la société de leur temps d’après un plan entièrement nouveau, que chacun d’eux traçait à la seule lumière de sa raison... aucune expérience ne venait tempérer les ardeurs de leur naturel » ²²¹.

²¹⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 239.

²²⁰ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 194. De même, Tocqueville remarque : « Au-dessus de la société réelle, dont la constitution était encore traditionnelle, confuse et irrégulière, où les lois demeuraient diverses et contradictoires, les rangs tranchés, les conditions fixes et les charges inégales, il se bâtissait ainsi peu à peu une société imaginaire dans laquelle tout paraissait simple et coordonné, uniforme, équitable et conforme à la raison. Graduellement, l’imagination de la foule déserta la première pour se retirer dans la seconde. On se désintéressa de ce qui était pour songer à ce qui pourrait être et l’on vécut enfin par l’esprit dans cette cité idéale qu’avaient construite les écrivains », in *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. I, p. 199.

²²¹ *Ibid.*, p. 195.

Ainsi Tocqueville attribue une fonction décisive aux idées du XVIII^e siècle. Ce sont elles qui, en pénétrant peu à peu les mœurs, ont provoqué les événements de 1789. Mais, contrairement à de nombreux auteurs de son époque, [111] il ne tient pourtant pas les philosophes pour responsables car les idées qu'ils soutenaient « leur avaient été naturellement suggérées par la vue de cette société même qu'ils avaient tous sous les yeux »²²². M. Richter a indiqué combien cette liaison établie entre les idées et la structure sociale et politique, révèle une profonde mutation dans la pensée de Tocqueville²²³. Celui-ci déclarait, dans *De la démocratie en Amérique*,

« c'est l'enthousiasme qui précipite l'esprit humain hors des routes frayées et qui fait les grandes révolutions intellectuelles comme les grandes révolutions politiques »²²⁴.

Ailleurs, il fait de l'idéologie une source autonome de causalité. Au contraire, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, comme on le verra plus loin, il élabore une véritable sociologie de la connaissance et explique la nature et la fonction des idées par l'état social et politique de la société qui leur donne naissance.

Les philosophes rationalistes concentraient ainsi leurs attaques contre le pouvoir politique ; ils n'en négligeaient pas pour autant les croyances religieuses diffusées et soutenues par une Église alliée du Pouvoir. L'« esprit de Voltaire » s'emparait ainsi des masses, les poussait à l'irrégion et détruisait par là même, sans pour autant le remplacer, un moyen essentiel de régulation sociale :

« Quand je cherche à démêler les différents effets que l'irrégion produisit alors en France, je trouve que ce fut bien plus en dérégulant les esprits qu'en dégradant les cœurs, ou même en corrompant les mœurs

²²² A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, p. 194-195. Voir aussi Lettre à Beaumont, in *Correspondance*, *op. cit.*, t. 3, p. 595 (24 avril 1856).

²²³ M. RICHTER, *op. cit.*, p. 92-93.

²²⁴ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 267.

qu'elle disposa les hommes de ce temps-là à se porter à des extrémités si singulières » ²²⁵.

[112]

Le terme « déréglant » indique bien que ce sont les « esprits », les normes, qui se trouvent mis en question. Si les hommes en arrivent à se jeter dans des actions extrêmes comme les révolutions, c'est qu'ils ne peuvent plus régler leur conduite selon les normes, les valeurs, les idées de la société existante. Par suite, les hommes s'adonnent tout entiers à leur imagination car celle-ci ne rencontre plus aucune entrave. C'est alors le règne des écrivains du XVIII^e siècle qui ont tant contribué à détruire toute autorité morale, politique ou religieuse. C'est aussi celui des mystiques qui, tels Swedenborg, les Illuminés, les Cabalistes ou les Martinistes, reconstruisent dans leur passion la société et proclament leur mission de régénérescence ²²⁶. La Révolution française devient elle-même une sorte de révolution religieuse qui « inspire le prosélytisme et fait naître la propagande » ²²⁷. Les idées et les passions révolutionnaires apparaissent ainsi comme l'élément déterminant de la crise révolutionnaire. Si l'Ancien Régime marchait de lui-même vers sa propre fin, ce sont les hommes avec leurs idées et leur imagination qui la modelèrent.

Ces profondes critiques envers les gouvernants entraînèrent de grands changements. On se préoccupe du sort des pauvres, on s'efforce de soulager ses misères, on réforme les lois fiscales. Partout il n'est question que de bienveillance et les attitudes charitables deviennent

²²⁵ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 207. Voir M. RICHTER, *op. cit.*, p. 87. Tocqueville dessine avec beaucoup de profondeur les limites de cette irrégion : « L'ancienne noblesse qui était la classe la plus irrégionne avant 1789, devint la plus fervente après 93 ; la première atteinte, elle se convertit la première. Lorsque la bourgeoisie se sentit frappée elle-même dans son triomphe, on la vit se rapprocher à son tour des croyances. Peu à peu, le respect de la religion pénètre partout où les hommes avaient quelque chose à perdre dans le désordre populaire, et l'incrédulité disparut ou du moins se cacha, à mesure que la peur des révolutions se faisait voir », in *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 206. Dans ce sens, voir B. GROETHUYSEN, *Origines de l'esprit bourgeois en France*, Paris, Gallimard, 1956, chap. 5.

²²⁶ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. 2, p. 41.

²²⁷ *Ibid.*, t. I, p. 89.

monnaie [113] courante chez les gouvernants. Tocqueville a admirablement perçu les transformations que subissent les classes dirigeantes à l'instant de leur déclin : renonçant consciemment ou non à l'emploi de la force, elles s'en remettent de plus en plus à la charité pour préserver leur pouvoir.

« Ce furent des croyances désintéressées et des sympathies généreuses qui émurent alors les classes éclairées et les mirent en révolution tandis que le sentiment amer de ses griefs et l'ardeur de changer sa position agitaient le peuple. L'enthousiasme des premières acheva d'allumer et d'armer les colères et les convoitises du second » ²²⁸.

Une telle analyse se rencontrera plus tard dans l'œuvre de Pareto qui démontrera, par sa théorie des résidus, comment toutes les élites, et particulièrement la noblesse française de la fin du XVIII^e siècle, au moment où elles se sentent dans l'incapacité de défendre leur pouvoir par la force, adoptent des sentiments humanitaires. Ce faisant, elles accélèrent le processus révolutionnaire car elles révèlent leur faiblesse.

Cette transformation peut avoir des conséquences plus directes : Tocqueville est probablement l'un des premiers à avoir souligné la constance avec laquelle, durant les crises révolutionnaires, une partie de la classe dirigeante se range volontairement du côté de ceux qui la contestent. Comme Marx dans le *Manifeste*, il estime en effet que

« l'expérience de ces soixante-dix dernières années a prouvé que le peuple seul ne peut faire seul une révolution ; tant que cet élément nécessaire des révolutions est isolé, il est impuissant. Il ne devient irrésistible qu'au moment où une partie des classes éclairées vient s'y joindre » ²²⁹.

²²⁸ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime... op. cit.*, t. I, p 231 Voir aussi p. 246.

²²⁹ A. de TOCQUEVILLE, Lettre à Beaumont, in *Correspondance, op cit.*, t. 3, p. 544 (27 févr. 1858).

[114]

C'est donc bien là encore un phénomène de prise de conscience qui décide, en dernier ressort, de la révolution.

*
* *

Pourtant l'ensemble de ces faits de nature intellectuelle s'inscrivent eux-mêmes dans un contexte économique et social plus large. Tocqueville est le premier à avoir découvert que la Révolution française avait été précédée par une croissance rapide de l'économie : la prospérité se développant, la société tout entière peut s'enrichir. Par suite, le besoin de jouissances nouvelles se répand très vite, ce qui stimule le commerce et l'industrie ²³⁰. Mais Tocqueville observe que la France était industrielle mais non encore industrielle ; elle ne connaissait pas encore véritablement le bien-être qui se répand avec l'industrie et fait préférer la paix à tout acte de violence ²³¹. La prospérité n'atteint donc pas un niveau tel qu'elle puisse prévenir tout acte révolutionnaire. En réalité, elle semble avoir presque toujours un effet contraire.

« Il arrive le plus souvent qu'un peuple qui avait supporté sans se plaindre, et comme s'il ne les sentait pas, les lois les plus accablantes, les rejette violemment dès que le poids s'en allège... les parties de la France qui devaient être le principal foyer de cette révolution sont précisément celles où les progrès se font les mieux voir » ²³².

Donc au moment même où les classes dirigeantes s'humanisent, survient un progrès économique sans précédent. Ces deux éléments ne font que renforcer des sentiments révolutionnaires mobilisés par les philosophes. À ce tableau, il faut ajouter, la séparation absolue des classes qui rend encore plus fragile l'édifice social alors [115] même que la France connaît une tendance vers l'égalisation des conditions.

²³⁰ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 221. Voir aussi t. 2, p. 37.

²³¹ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. 2, p. 229-230.

²³² *Ibid.*, t. I, p. 222-223.

Or, en 1789, une grande disette provoquée par un rude hiver s'abat sur la France, Tocqueville peut alors observer :

« Il n'y a rien eu de plus décisif parmi les causes secondaires de la Révolution que l'hiver de 89 » ²³³.

À cela s'ajoute un ralentissement de l'industrie, conséquence d'une véritable crise industrielle. Telles sont les causes imprévues et secondaires qui précipitent la France dans la Révolution.

Tocqueville distingue ainsi les causes secondaires des causes principales. Ces dernières étaient constituées par la séparation des classes, l'égalisation des conditions et la persistance d'un système politique qui ne lui correspond plus, la centralisation croissante et la destruction des corps intermédiaires, enfin et surtout par l'état des mœurs, imprégnées des doctrines « métaphysiques » des philosophes du XVIII^e siècle. Parmi les causes secondaires, on trouve la crise industrielle et agricole qui succède à une période de relative prospérité. La révolution apparaît ainsi comme le produit d'un ensemble de causes d'importance inégale et dont certaines semblent indépendantes des autres. L'histoire d'une société non démocratique comme l'histoire en général ne sauraient donc s'expliquer par une cause unique. Ici encore, ce sont les hommes qui font leurs propres révolutions dans le « cercle fatal » qui s'impose à eux.

*

* *

Par-delà la Révolution de 1830, à laquelle Tocqueville consacre peu de pages, la Révolution de 1848 lui apparaît comme un prolongement des événements de 1789. La [116] France ne s'est toujours pas stabilisée, elle n'a pas acquis la tranquillité que confèrent à la société américaine, des mœurs démocratiques. La Révolution de 1848 symbolise à ses yeux l'impossible alliance de la liberté et de l'égalité, dans une société de nature conflictuelle. Elle est provoquée elle aussi

²³³ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. 2, p. 137. Voir aussi p. 127. Sur ce point, M. REINHARD, Tocqueville historien de la Révolution, in *Le livre du centenaire*, *op. cit.*, p. 174-175.

par des causes principales et des causes secondaires. Parmi ces dernières, Tocqueville mentionne l'incapacité de Louis-Philippe, la répression excessive, la confusion de l'opposition. Elles formeront l'« accident » qui rendra la « maladie » mortelle, en même temps qu'« imprévue »²³⁴, comme le fut avant elle la Révolution de 1789. On peut remarquer que Tocqueville passe sous silence, parmi ces causes secondaires, la crise économique qui précède, comme en 1789, le déclenchement de la Révolution²³⁵. Parmi les causes générales, Tocqueville met surtout l'accent sur la révolution industrielle qui entraîne une forte concentration de la population ouvrière dans Paris, le malaise démocratique dont celle-ci est travaillée, la virulence des idéologies qui combattent ouvertement l'ordre existant et prônent la venue d'un système différent, la dégénérescence de la classe dirigeante, méprisée par toute la population, la centralisation complète qui ouvre la voie à une brusque prise du pouvoir, et enfin,

« la mobilité de toutes choses, institutions, idées, mœurs et hommes dans une société mouvante, qui a été remuée par sept grandes révolutions en moins de soixante ans... Telles furent les causes générales sans lesquelles la Révolution de Février eût été impossible »²³⁶.

La Révolution de 1848 comme celle de 1789 se trouve donc produite par une multitude de causes. L'une d'entre [117] elles, comme en 1789, paraît toutefois déterminante : les théories socialistes qui remplacent maintenant celles des philosophes, s'attaquent en effet de plus en plus violemment à la société et à son fondement le plus solide, le droit de propriété. Ces théories ne sont pas nées « par hasard », elles ne sont nullement l'effet d'« un caprice passager ». Allumant les passions, elles suscitent l'état de guerre entre les diverses classes en pénétrant profondément l'état d'esprit des masses²³⁷. Ces théories, qui reçoivent

²³⁴ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, op. cit., p. 31, 41, et 84-85.

²³⁵ Voir E. LABROUSSE, 1848-1830-1789. Comment naissent les révolutions, in *Actes du Congrès historique du centenaire de la Révolution de 1848*, Paris, Presses Universitaires de France, 1948, p. 7 à 9.

²³⁶ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, op. cit., p. 85.

²³⁷ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, op. cit., p. 37.

ainsi un accueil si favorable, sont, comme celles des philosophes, produites par une société malade.

Elles mettent en accusation l'inégale répartition de la propriété privée, caractéristique de la société industrialisée non démocratique. Tocqueville peut lui aussi prédire que

« bientôt ce sera entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas que s'établira la lutte politique ; le grand champ de bataille sera la propriété et les principales questions de la politique rouleront sur des modifications plus ou moins profondes à apporter au droit des propriétaires » ²³⁸.

Cet antagonisme prend une ampleur encore plus grande si l'on considère l'extrême concentration de la richesse qui l'accompagne. En effet, la classe dirigeante prend

« industrie privée, chacun de ses membres ne songeant guère aux affaires publiques que pour les faire tourner au profit de ses affaires privées, et oubliant aisément dans son petit bien-être, les gens du peuple... Le gouvernement d'alors avait pris sur la fin, les allures d'une compagnie industrielle, où toutes les opérations se font en vue du bénéfice que les sociétaires peuvent en retirer » ²³⁹.

[118]

L'État, par conséquent, n'est plus qu'un simple instrument de la classe dirigeante. On ne peut manquer d'être frappé par la ressemblance qui existe entre cette analyse et celle à laquelle se livre Marx dans *Les luttes de classes en France* ²⁴⁰. Comme lui, Tocqueville souligne que la « guerre des classes » a pour protagonistes, d'une part, les propriétaires des moyens de production alliés aux financiers et, d'autre

²³⁸ *Ibid.*, p. 37. Voir aussi p. 96.

²³⁹ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 31.

²⁴⁰ MARX, *Les luttes de classes en France*, Paris, Éd. Sociales, 1952, p. 25-26. Encore que pour Marx, une partie de la bourgeoisie industrielle fasse partie de l'opposition.

part, ceux « qui travaillent de leurs mains »²⁴¹. Relevons également que les révolutions qui marquent l'aboutissement de la « guerre des classes » dans une société industrialisée non démocratique se révèlent très semblables à celles qui se produisent dans des sociétés démocratiques industrialisées, prises en tant que modèle. Ainsi la société industrielle aurait pour conséquence inéluctable la « guerre des classes », qui provoque des révolutions, et cela quel que soit l'état des mœurs. Les institutions politiques, les croyances ou la centralisation se voient reléguées à l'arrière-plan, au profit de l'industrie.

Le conflit qui dresse les uns contre les autres, les propriétaires et ceux « qui travaillent de leurs mains » se double d'une grave crise politique. Comme la vie politique se concentre tout entière au sein de la classe dirigeante, à cause de la distinction entre pays légal et pays réel, le peuple s'en trouve définitivement éloigné. Cette séparation, qui a elle aussi attiré l'attention de Marx, a pour conséquence l'extrême langueur et l'immobilisme du monde politique qui ne connaît aucune opposition véritable d'intérêts, étant donné sa grande homogénéité sociale²⁴². Les masses populaires ne sont donc plus reliées [119] à la vie politique ; elles se fabriquent par conséquent leur propre monde. Tocqueville ajoute à ce tableau une note de moralisme : la classe dirigeante par son égoïsme et ses vices est devenue indigne de conserver le pouvoir aux yeux du peuple. Alors se lève un vent de révolution. Comme en 1789, les hommes entrent en révolution sans en être toujours conscients, imitant par là les grands ancêtres de 1789 et

²⁴¹ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 91.

²⁴² A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 34-35. Voir l'ouvrage de A. TUDESQ, *Les grands notables en France (1840-1849)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964. L'auteur étudie la mentalité collective des notables de cette époque, souligne le cloisonnement de la vie politique et démontre la forte concentration des fortunes dont elle s'accompagne. Il observe toutefois qu'« à défaut d'une communauté d'idéologie, la prospérité économique devait rapprocher les diverses fractions des classes dirigeantes », *op. cit.*, p. 435. Également, p. 129, dans le 2^e livre de la I^{re} Partie, les chap. 1 à 3 ; dans la II^e Partie, les chap. 1 et 2 du liv. 2. Voir aussi J. LHOMME, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

s'inspirant, comme Marx le remarque aussi ²⁴³, des traditions passées qui modèlent ainsi leur conduite.

Du coup, le corps social se disloque. Il faut insister ici sur un court texte de Tocqueville, particulièrement original :

« Comme la Révolution française avait répandu la possession du sol à l'infini, la population semblait faire partie de cette vaste famille... L'expérience a prouvé que cette union n'était pas aussi intime qu'elle en avait l'air, et que les anciens partis et les différentes classes s'étaient plutôt juxtaposés que confondus : la peur avait agi sur eux comme aurait pu le faire une pression mécanique sur des corps durs, qui sont forcés d'adhérer entre eux tant que celle-ci continue, mais qui se séparent dès qu'elle se relâche » ²⁴⁴.

Ces lignes méritent d'être examinées attentivement, tant elles paraissent pertinentes. Elles impliquent que dans une société non démocratique, les différentes classes [120] ne coexistent que grâce au pouvoir externe qui, par sa force, les maintient ensemble. Dès que celui-ci se voit attaqué de toutes parts, dès que sa pression se relâche, la société se disloque, entre en révolution, tandis que les classes s'affrontent avec violence. Cette « mécanique », qui présuppose que l'État demeure extérieur à la société, paraît toutefois assez incompatible avec la théorie que soutient Tocqueville, de l'État comme instrument de la classe dirigeante. Cette vision semble par contre s'identifier assez aisément avec la situation que va connaître la France sous Napoléon III. Pour illustrer cette séparation de l'État et de la société, Tocqueville analyse avec soin la montée de la bureaucratisation, qui bénéficie d'une longue tradition centralisatrice. Comme Marx ²⁴⁵, il démontre de cette

²⁴³ « A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 75. Voir MARX, [Le 18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte](#), Paris, J.-J. Pauvert, 1964, p. 219.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 107. Voir aussi p. 36, où Tocqueville parle de l'« ingénieuse mécanique ».

²⁴⁵ Sur un rapprochement entre Marx et Tocqueville, de ce point de vue, voir R. ARON, *op. cit.*, p. 293-294. E. GARGAN, *Alexis de Tocqueville : the critical years, 1848-1851*, New York, The catholic university of America Press, 1955, p. 298-301. Cet auteur pense que Marx a été influencé par les pages que Tocqueville consacre à la centralisation étatique. Marx, toutefois, ne cite

manière l'autonomie acquise par l'État, autonomie qui lui permet de maintenir ensemble des classes antagonistes. Car les classes dirigeantes et celle « qui travaille de ses mains » n'ont plus aucun intérêt commun. Tandis que les unes s'enrichissent, l'autre reste dans la pauvreté.

Après l'explosion de 1848, la croissance de la bureaucratie étatique lui paraît d'autant plus inévitable que la société se trouve confrontée aux théories socialistes contre lesquelles elle va tenter de se mieux armer. La rivalité noblesse-Tiers État se voit en effet remplacée par l'antagonisme bourgeoisie-classe ouvrière. Effrayés par les théories socialistes, les paysans, grâce au suffrage universel, portent Louis-Napoléon Bonaparte au pouvoir ²⁴⁶. Alors [121] que Tocqueville, en libéral traditionnel, désirait combattre « la démagogie par la démocratie », il pressent que les révolutionnaires socialistes mènent droit, par contrecoup, au pouvoir absolu d'un seul. Conscient du caractère socialiste des événements de 1848, il lit avec sérieux aux représentants hilares, les textes de Buonarotti sur la doctrine de Babœuf ²⁴⁷ ; il connaît lui-même les théories de Cabet ou de Fourier, celles d'Owen et de Saint-Simon, de Considérant et de Louis Blanc ; s'il les qualifie, comme Marx, de chimériques, il ne les considère pas moins avec beaucoup de sérieux. Il n'ignore pas que Proudhon assimile la propriété au vol et il sait lui-même que les classes dirigeantes abusent de leur pouvoir. Pourtant il ne pouvait que rejeter violemment ces théories socialistes qui souhaitent le renversement de la société et l'abolition du droit de propriété. Pour lui, ce dernier fonde la démocratie et l'autorégulation :

« Quoi, s'exclame-t-il, ce serait pour cette société d'abeilles ou de castors, pour cette société, plutôt d'animaux savants que d'hommes libres et civilisés que la Révolution française aurait été faite ! » ²⁴⁸.

explicitement Tocqueville que lorsqu'il évoque le rapport que celui-ci fit à l'Assemblée Nationale, en juillet 1851. Voir MARX, [Le 18 brumaire...](#), *op. cit.*, p. 320.

²⁴⁶ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 116.

²⁴⁷ A. de TOCQUEVILLE, Discours sur le droit au travail (2 sept. 1848), in *Études économiques, politiques et littéraires*, *op. cit.*, p. 547.

²⁴⁸ A. de TOCQUEVILLE, *Discours sur le droit au travail*, *op. cit.*, p. 544. « La démocratie, déclare-t-il, c'est la liberté combinée avec l'égalité ; le socialisme, c'est l'égalité sans la liberté », in P. R. MARCEL, *op. cit.*, *Papiers inédits*, p. 169.

Il perçoit ainsi le socialisme comme « l'enfance de l'art social » qui, sait-on jamais, peut malgré tout s'inscrire dans la réalité ²⁴⁹. Il sait aussi que sa menace contribue au renforcement de l'État et risque de rendre son rêve impossible, l'instauration d'une démocratie libérale.

²⁴⁹ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs, op. cit.*, p. 96.

[122]

Sociologie de Tocqueville.

Chapitre VI

CONNAISSANCE ET SOCIÉTÉ

[Retour à la table des matières](#)

Karl Mannheim compte Alexis de Tocqueville au nombre des fondateurs de la sociologie de la connaissance ²⁵⁰. Il marque ainsi un intérêt certain envers l'œuvre de l'auteur de *De la démocratie en Amérique* qui n'a pourtant reçu que peu d'attention de la part des spécialistes de cette discipline ni même des esthéticiens. Si ces derniers ne négligent pas la riche histoire de l'esthétique française du XX^e siècle, ils passent systématiquement sous silence les écrits de Tocqueville. Celui-ci a pourtant consacré de très nombreuses pages à l'analyse des rapports entre la littérature, l'art ou la philosophie et les cadres sociaux. Afin d'être mieux à même d'apprécier la valeur de sa contribution, il semble nécessaire de la situer dans son contexte historique.

Depuis le XVIII^e siècle, nombreux sont ceux qui affirment la relativité de l'œuvre d'art. Ainsi Voltaire, Rousseau ou Marmontel mettent sans cesse l'accent sur le relativisme des formes de la connaissance, tout en soulignant avec force le but moral et humanitaire que doit poursuivre, à leurs yeux, toute recherche artistique. Des auteurs comme Diderot soutiennent que « plus un peuple est [123] civilisé, moins ses mœurs sont poétiques », thèse que devaient reprendre à leur

²⁵⁰ K. MANNHEIM, Conservative thought, in *Essays in Sociology and social psychology*, London, Routledge and Kegan, 1953, p. 83.

tour les romantiques, au XX^e siècle. Au tournant du siècle, les idéologues vont eux aussi se préoccuper de l'origine des diverses formes de pensée. Mais, contrairement à leurs prédécesseurs, la science qu'ils entendent fonder, l'idéologie, se propose surtout d'étudier les processus d'élaboration de la pensée. Ainsi Destutt de Tracy fait porter son analyse sur le fonctionnement des facultés humaines. Refusant les théories de Condillac, il élabore son concept de « motilité » qui se réfère au mouvement senti et voulu qui, grâce à la résistance qu'il rencontre, produit un phénomène de prise de conscience qui se trouvera, par suite, intériorisé. Destutt de Tracy comme Cabanis ou Daunou recourent ainsi davantage à la physiologie qu'à l'étude des mœurs pour déterminer l'origine des formes de pensée. Leur influence se fera longtemps sentir au XX^e siècle et s'exercera par exemple sur Maine de Biran, Cousin et Jouffroy. Ampère et Stuart Mill, qui entretiendront d'étroites relations épistolaires avec Tocqueville, peuvent être aussi considérés, par certains aspects de leur œuvre, comme des continuateurs des travaux entrepris par les idéologues ²⁵¹.

C'est en 1800 que paraît l'ouvrage fondamental de Mme de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Reconnaisant ses dettes envers les philosophes du XVIII^e siècle, elle s'interroge de façon plus systématique que ceux-ci sur les liens qui rattachent les diverses littératures aux multiples formes de société. Elle remarque ainsi :

« Je me suis proposé d'examiner quelle est l'« influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature et [124] quelle est l'influence de la littérature sur la religion, les mœurs et les lois » ²⁵².

À l'opposé de la vision universaliste des classiques, Mme de Staël introduit un relativisme intégral qui ne s'explique que par la grande diversité des sociétés. D'où la classique opposition de la littérature des

²⁵¹ Sur les idéologues, cf. F. PICAUVET, *Les idéologues*, Paris, Alcan, 1891 (les chap. 5 et 6 en particulier) ; G. MADINIER, *Conscience et mouvement*, Paris, Alcan, 1938 (chap. 1 à 6 compris).

²⁵² Mme de STAËL, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, in *Œuvres complètes*, Paris, 1820, t. 4, p. 25.

peuples du Nord et de ceux du Sud. Mais en plus de l'influence de la religion et des mœurs, elle accorde une importance extrême aux lois et, de façon plus générale, aux multiples formes de gouvernement :

« En observant les différences caractéristiques qui se trouvent entre les écrits des Italiens, des Anglais, des Allemands et des Français, j'ai cru pouvoir démontrer que les institutions politiques et religieuses avaient la plus grande part à ces diversités constantes » ²⁵³.

Ainsi, la littérature d'un État démocratique ne ressemblera en rien à celle d'un État aristocratique. Analysant enfin ce que devait être la littérature d'un peuple où règnent la liberté et l'égalité politique, ainsi que des mœurs qui s'accordent avec les institutions, elle s'inspire ouvertement de l'état de la société américaine ²⁵⁴.

On trouve chez de Bonald un même désir de prouver que la littérature est l'expression de la société ²⁵⁵. Pourtant, à partir de 1818-1820, une esthétique très différente de celle de Mme de Staël ou de de Bonald va s'installer en force. L'idéalisme de Victor Cousin, influencé par l'esthétique allemande, s'exprime dans son ouvrage. *Du vrai, du beau, du bien* (1818). L'art devient le moyen d'exprimer l'archétype idéal des êtres, le beau n'étant qu'un des trois [125] attributs de Dieu, dont les deux autres sont le vrai et le bien. Sa théorie du beau réel et du beau idéal est très appréciée par des auteurs aussi différents que Lamennais et Jouffroy ²⁵⁶. Mais si, dans une telle perspective, l'artiste exprime par-dessus tout l'Idée à laquelle s'identifie l'histoire, il n'en est pas moins un homme qui vit dans une société particulière, société qui déterminera la manière dont il exprimera le beau. On connaît la célèbre apostrophe de Cousin :

²⁵³ Mme de STAËL, *op. cit.*, p. 26.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 407.

²⁵⁵ De BONALD, Du style et de la littérature, in *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, Paris, 1819, p. 354.

²⁵⁶ Voir l'ouvrage classique de T. M. MUSTOXIDI, *Histoire de l'esthétique française (1700-1900)*, Paris, Honoré Champion, 1920.

« Donnez-moi la carte d'un pays, sa configuration, ses climats, ses eaux, ses vents, sa géographie physique ; donnez-moi ses productions naturelles, sa flore, sa zoologie, et je me charge de vous dire *a priori* quel sera l'homme de ce pays et quel rôle le pays jouera dans l'histoire... enfin l'idée qu'il est appelé à représenter » ²⁵⁷.

À la même époque, de la Restauration à la fin de la Monarchie de Juillet, des écrivains comme Stendhal ou Nodier considèrent eux aussi le roman comme le reflet de la société ²⁵⁸. Cette idée se retrouve sous la plume de Considérant et des saints-simoniens qui, de plus, mettent l'accent sur la transformation de l'art dans une époque critique qui voit la prose remplacer la poésie ²⁵⁹. Ils retrouvent ainsi une idée déjà exprimée par Diderot et reprise à son tour par Chateaubriand.

Il semble enfin nécessaire d'évoquer rapidement l'histoire du concept de « milieu » qui se trouve sans cesse assimilé à la cause dont dépend la littérature et les arts. Ce concept, utilisé par des savants comme Littré, Berthelot [126] ou Geoffroy Saint-Hilaire, réapparaît en 1841 dans l'avant-propos à la *Comédie humaine* de Balzac ²⁶⁰. Il est repris plus tard par Taine lorsque celui-ci formule sa théorie devenue classique :

« La disposition d'esprit ou d'âme introduite dans un peuple par la race, le moment ou le lieu se répand avec des proportions différentes et par des descentes régulières sur les divers ordres de faits qui composent sa civilisation. »

Or, à la page même où Taine expose cette théorie qui inaugure le règne du positivisme dans les écrits d'esthétique, il se réclame de

²⁵⁷ Voir R. FAYOLLE, *La critique*, Paris, A. Colin, 1964, p. 90.

²⁵⁸ Voir Marguerite IKNAYAN, *The idea of the novel in France : the critical reaction (1815-1848)*, Paris, Droz, 1961, chap. 2 : « Novel and Society ».

²⁵⁹ Voir en particulier, F. BOWMAN et B. JUDEN, *Confrontation : le romantisme*, New York, Prentice Hall, 1970.

²⁶⁰ Voir L. SPITZER, Milieu and ambiance, in *Essays in Historical semantics*, New York, Vanni, 1948, p. 210 et s.

Tocqueville et en fait ouvertement son prédécesseur ²⁶¹. Il se réfère explicitement aux chapitres où celui-ci traite des rapports entre société démocratique et mouvement intellectuel aux États-Unis.

Ainsi se fait jour une remarquable continuité qui, de Mme de Staël, et même de Montesquieu, à Taine, illustre l'apport de l'esthétique française. Si Tocqueville n'y figure habituellement pas, c'est à tort, car, comme le reconnaissent Taine et, à notre époque, Karl Mannheim, ses réflexions sur l'Amérique peuvent être tenues pour l'une des étapes qui mènent à ce que l'on appelle aujourd'hui, la sociologie de la connaissance.

Tocqueville, on le sait, qualifie de « fausses et lâches », les doctrines qui font de la race, du sol ou du climat la cause unique du destin des hommes. Il réfute donc la théorie des climats de Montesquieu, adoptée en partie par Mme de Staël avec sa distinction des peuples du Nord et des peuples du Sud. Il n'accepte pas non plus de privilégier la notion de race à laquelle Gobineau tenait tant. Or cette dernière notion demeure latente chez Mme de [127] Staël et s'exprimera ouvertement dans les écrits de Taine. S'il n'ignore pas que de nombreuses causes déterminent l'état de la littérature, il croit pouvoir en distinguer deux qui, étroitement liées l'une à l'autre, lui paraissent essentielles :

« J'irai plus loin que ma pensée, si je disais que la littérature d'une nation est toujours subordonnée à son état social et à sa constitution politique. Je sais qu'indépendamment de ces causes, il en est plusieurs autres qui donnent de certains caractères aux œuvres littéraires ; mais celles-là me paraissent les principales. Les rapports qui existent entre l'état social et politique d'un peuple et le génie de ses écrivains sont toujours très nombreux ; qui connaît l'un n'ignore jamais complètement l'autre » ²⁶².

Si on rapporte cette définition à la réalité américaine, les ouvrages littéraires obéissent, comme les mœurs, à l'état social démocratique d'une part, c'est-à-dire à l'égalisation des conditions, et à la constitution

²⁶¹ H. Taine, *Introduction à l'histoire de la littérature anglaise*, Paris, Hachette, 1863, p. 34. Voir S. Kahn, *Science and Aesthetic judgment, A study in Taine's critical method*, London, Routledge and Kegan Paul, 1953, p. 67.

²⁶² M A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 65.

politique d'autre part, dont les diverses institutions garantissent le maintien de la liberté. On a vu que Mme de Staël et de Bonald, que Tocqueville connaissait bien, accordent à la constitution politique une fonction essentielle en ce domaine ; mais aucun des deux ne mentionnent comme facteur déterminant l'état social. Tocqueville introduit dans sa sociologie de la connaissance un facteur nouveau de détermination : aux États-Unis, par exemple, l'égalisation des conditions et ses conséquences, le goût du bien-être et la recherche de jouissances matérielles, modifie de façon décisive l'état de la littérature, des arts ou de la philosophie ²⁶³.

Les sociétés démocratiques qui désirent par-dessus tout le bien-être, « préfèrent habituellement l'utile au beau [128] et elles voudront que le beau soit utile » ²⁶⁴. Ce n'est plus l'idée de Dieu ou l'idée en tant que telle qui rend l'œuvre belle, c'est son utilité. L'art donne à la vie un caractère agréable et élève le prestige de l'acquéreur : l'objet d'art répond alors à la demande, comme toutes les autres marchandises. Or celle-ci, dans une société de consommation, croît sans cesse. De plus, le producteur qui dans une société aristocratique vend ses travaux à peu de gens, mais à des prix très élevés, s'efforce de baisser ceux-ci afin de satisfaire cette demande de plus en plus grande, mais qui émane de couches modérément fortunées. Il accroît de plus le rythme de production, quitte à diminuer les qualités de l'œuvre d'art ²⁶⁵. Si celle-ci se transforme en objet utilitaire dont la valeur dépend de la loi de l'offre et de la demande, si elle perd tout caractère de transcendance pour devenir surtout un objet chargé de signification sociale, la faute n'en incombe donc pas à la propriété privée des moyens de production, comme Marx tentera de le montrer quatre années plus tard, dans ses *Manuscripts de 1844*. C'est le phénomène démocratique, l'égalisation des conditions, l'élévation du bien-être et la consommation ostentatoire (*Veblen*) qu'elle entraîne, qui en sont seuls responsables.

Mais au-delà de la production de l'œuvre d'art, Tocqueville examine la source d'inspiration des artistes des temps démocratiques. Comme

²⁶³ Voir l'étude un peu rapide de T. BRUNIUS, *Tocqueville. The Sociological aesthetician*, Uppsala, 1960.

²⁶⁴ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 53.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 54-56. Voir G. BATAULT, *Tocqueville et la littérature américaine*. *Mercure de France*, 1919, 9, p. 254.

les hommes s'y adonnent aux jouissances matérielles, les artistes, en harmonie avec leur époque, privilégient les œuvres réalistes aux dépens de celles qui recourent à l'imagination. Il serait intéressant d'élaborer une théorie de l'imaginaire chez Tocqueville car ce concept se retrouve dans nombre de ses écrits. Il revient plus particulièrement sous sa plume, dans le [129] deuxième volume de *De la démocratie en Amérique*, dans les *Souvenirs* et enfin dans la première partie de *L'Ancien Régime et la Révolution*. Cette théorie prétend démontrer que l'imagination change avec la société : à son niveau le plus bas dans une société démocratique stable, elle explose soudainement lorsque la société entre en révolution. Les sociétés aristocratiques sont elles aussi fort enclines à goûter les joies de l'imagination qui y prend une tournure raffinée, poétique et ne défie en rien le réel. Au contraire,

« lorsqu'une violente révolution a lieu chez un peuple très civilisé, elle ne saurait manquer de donner une impulsion soudaine aux sentiments et aux idées. Ceci est surtout vrai des révolutions démocratiques » ²⁶⁶.

On a vu, en effet, que l'imagination avait précipité le déroulement de la Révolution de 1789 : les philosophes du XVIII^e siècle avaient décrit par avance la société future qui allait s'instaurer ; les économistes, tels Quesnay ou Mercier de La Rivière, ont imaginé eux aussi l'État puissant qui réaliserait leurs théories et s'ils laissent leur esprit voguer vers la Chine et son gouvernement absolu, c'est parce que la réalité qu'ils ont sous les yeux ne leur permet pas de concrétiser les fruits de leur imagination ²⁶⁷. Les théories socialistes à leur tour sont imagination pure. Ces « idées chimériques » font entrevoir au peuple un « bien-être imaginaire » :

« Ce ne sont pas des besoins, ce sont des idées qui ont amené ce grand bouleversement : des idées chimériques sur la condition relative de l'ouvrier et du capital, des théories exagérées sur le rôle que pouvait remplir le pouvoir social dans les rapports de l'ouvrier et du maître » ²⁶⁸.

²⁶⁶ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 47.

²⁶⁷ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 210-213.

²⁶⁸ Lettre à Nassau Senor (10 avril 1848), in *Correspondance d'Alexis de Tocqueville*, *op. cit.*, p. 133.

[130]

En 1848, Tocqueville comme Marx, traite à plusieurs reprises de « fous » des théoriciens socialistes tels que Cabet, Fourier ou Owen. Mais alors que Marx condamne sans appel les théoriciens socialistes utopiques qui ne sont pas encore conscients du caractère scientifique de l'histoire, Tocqueville, par une sorte d'intuition, se demande si ces théories qui s'apparentent au rêve, ne pourront pas devenir un jour une réalité :

« Car en matière de constitution sociale, le champ du possible est bien plus vaste que les hommes qui vivent dans chaque société ne se l'imaginent » ²⁶⁹.

C'est bien reconnaître les aspects créateurs de l'utopie. Que les rêves de l'imagination puissent s'inscrire dans la réalité, c'est ce qu'a démontré la Révolution française. Mais déjà bien avant elle,

« les Américains semblaient ne faire qu'exécuter ce que nos écrivains avaient conçu ; ils donnaient la substance de la réalité à ce que nous étions en train de rêver. C'est comme si Fénelon se fût trouvé tout à coup dans Salente » ²⁷⁰.

Cette allusion précise à une utopie qui devient réalité ne manque pas d'étonner. L'Amérique serait alors l'utopie démocratique enfin réalisée ; on comprend que dans ces conditions, Tocqueville déconseille vivement à Cabet et à Fourier de tenter d'y installer leur utopie socialiste.

Mais à l'instant même où les révolutions démocratiques parviennent à l'aide de l'imagination, à donner naissance à une société nouvelle, elles abandonnent les rêves et les chimères. Comme elles se vouent tout entières aux jouissances matérielles, elles renoncent à toute faculté

²⁶⁹ A. de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 97.

²⁷⁰ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. I, p. 199.

imaginative. Satisfaites d'elles-mêmes, elles n'ont d'autre désir que celui de se voir afin d'être à même de se contempler.

[131]

Philarète Chasles, l'un des grands théoriciens de l'esthétique française du XX^e siècle, avait déjà souligné en 1835, dans un article qui fit grand bruit, intitulé *De la littérature dans l'Amérique du Nord*, que « la société américaine existe et n'a pas de poésie originale. C'est une littérature de reflet »²⁷¹. Comme la société qu'elle reflète se préoccupe uniquement de commerce et d'industrie, autant dire qu'elle ne sera guère riche de rêves et d'images poétiques. Depuis le déclin de James Fenimore Cooper, vers 1831, la littérature américaine paraissait pauvre et stérile. Aucun écrivain ne prenait sa place et nombreux étaient ceux qui, en Europe, attribuaient cette impuissance à la nature même de la société américaine²⁷². Le continent américain ne semblait plus conforme aux descriptions romantiques de Chateaubriand : l'image d'un peuple foncièrement utilitariste et par là même dénué de toute valeur poétique, remplaçait peu à peu, dans la conscience des Européens, les passions de René, ou le charme sauvage des hommes des Prairies. Gustave de Beaumont consacre lui aussi un chapitre de l'ouvrage qu'il publie également en 1835, à la littérature dans la société américaine. Il s'exclame :

²⁷¹ Philarète CHASLES, *De la littérature dans l'Amérique du Nord*, *Revue des Deux-Mondes*, 1835, vol. 3, p. 150. Sur les rapports entre Chasles et Tocqueville, voir Harold E. MANTZ, *French Criticism of American literature, before 1850*, Columbia University Press, 1917.

²⁷² René RÉMOND expose les différentes thèses qui s'opposent à l'époque quant à la valeur de la littérature américaine, in *Les États-Unis devant l'opinion française (1815-1852)*, Paris, A. Colin, 1962, II^e Partie, chap. I^{er}, p. 301 à 309.

« Ne cherchez dans ce pays, ni poésie, ni littérature, ni beaux-arts. L'égalité universelle des conditions répand sur toute la société une teinte monotone » ²⁷³.

À son tour Harriet Martineau, dont les écrits sont très favorablement reçus en Europe, quoique Tocqueville lui-même se soit refusé à les lire de peur d'être influencé, [132] remarque l'inexistence d'une littérature de valeur aux États-Unis, sans pourtant imputer ce fait à l'égalisation des conditions ou aux mœurs commerciales ²⁷⁴.

Pour Tocqueville, les vertiges de l'imagination ne s'emparent que des sociétés aristocratiques ou de celles qui sont en complète révolution ; dans les démocraties, au contraire,

« l'imagination n'est point éteinte mais elle s'adonne presque exclusivement à concevoir l'utile et à représenter le réel. L'égalité ne détourne pas seulement les hommes de la peinture de l'idéal : elle diminue le nombre des objets à peindre » ²⁷⁵.

Si d'aventure, certains cédaient à la tentation du rêve, le doute ramènerait instantanément leur imagination « sur la terre ». De plus, comme les hommes deviennent tous faibles et semblables, les poètes perdent toute source d'imagination :

« La démocratie détourne l'imagination de tout ce qui est extérieur à l'homme pour ne la fixer que sur l'homme » ²⁷⁶.

D'où la naissance de la poésie descriptive.

Tout entière centrée sur l'homme, la poésie ne peut plus vivre de mythes, de légendes ou de mystères. L'égalisation des conditions a ainsi pour conséquence la disparition de la poésie imaginative et son

²⁷³ G. de BEAUMONT, *Marie ou l'esclavage aux États-Unis*, Paris, 1835, p. 238.

²⁷⁴ H. MARTINEAU, *De la société américaine*, Paris, 1838, III^e Partie, chap. 5.

²⁷⁵ A. de TOCQUEVILLE, *Ancien Régime...*, *op. cit.*, t. 2, p. 77.

²⁷⁶ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 78.

remplacement par une poésie descriptive. Mais si les hommes ne sont plus idéalisés, c'est le genre humain tout entier qui sera plus tard l'objet des louanges des poètes ²⁷⁷. Il s'agira pourtant toujours d'une poésie de l'autosatisfaction.

[133]

La littérature semble demeurer d'autant plus réaliste et descriptive que, d'après Tocqueville, seuls les journalistes peuvent faire figure d'écrivains. Ceux-ci étaient en effet au centre de grands débats qui agitaient en France les cercles littéraires : par leurs méthodes et leur insertion dans les structures commerciales et industrielles, ils paraissaient, pour beaucoup, sonner le glas de la littérature dans une société démocratique ou en voie de le devenir.

Cette progression inéluctable vers le réalisme qui se produit aux dépens de l'imagination, se révèle aussi dans les beaux-arts. L'état social et les institutions démocratiques détournent les artistes

« de la peinture de l'âme pour ne les attacher qu'à celle du corps... à la place de l'idéal, ils mettent enfin le réel » ²⁷⁸.

Comme les poètes ou les écrivains, les peintres n'imaginent donc rien au-delà de la réalité qu'ils ont sous les yeux : ils s'efforcent seulement de la reproduire le plus fidèlement possible. Le théâtre n'échappe pas à une telle évolution, il devient « plus frappant, plus vulgaire, plus vrai » ²⁷⁹. Les spectateurs des temps démocratiques lui demandent de reproduire leur genre de vie ou d'évoquer les problèmes auxquels ils se heurtent. Satisfaits de leur bien-être et de leurs mœurs, ils désirent que le théâtre se fasse le miroir de leur bonheur. Il n'est pas jusqu'à la langue elle-même qui ne reflète un tel changement. Si elle abandonne de plus en plus les mots qu'utilise la métaphysique, elle

²⁷⁷ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. 2, p. 57. Voir R. VIRTANEN, Tocqueville on a démocratie literature, *The French Review*, janv. 1950, p. 218. Voir aussi C. CESTRE, Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine, *Revue des Cours et Conférences*, 1934, XXXV

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 86.

²⁷⁹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. 2, p. 86.

exprime au contraire les besoins de l'industrie ²⁸⁰. Pour ce faire, les hommes des temps démocratiques déforment leur langue et donnent aux mots un sens nouveau afin qu'ils coïncident avec les habitudes de l'époque.

L'état démocratique influence encore davantage les [134] diverses sciences, et les Américains n'ont pas eu « besoin de puiser leur méthode philosophique dans les livres ; ils l'ont trouvée en eux-mêmes » ²⁸¹. Préoccupés de leur seule condition sociale, ils rejettent toute vaine métaphysique et prétendent philosopher par eux-mêmes. Comme le remarque Tocqueville, les Américains n'ont pas créé d'école philosophique particulière ; ils veulent découvrir par leur propre raison des règles de conduite qui leur permettent de comprendre la réalité afin de pouvoir s'y adapter. Ce sont des rationalistes entièrement voués à l'action :

« Les Américains ne lisent point les ouvrages de Descartes parce que leur état social les détourne des études spéculatives et ils suivent ses maximes parce que ce même état social dispose naturellement leur esprit à les adopter » ²⁸².

Ces réflexions de Tocqueville sur la philosophie américaine paraissent prédire l'éclosion d'une philosophie pragmatiste qui, de Pierce à William James ou John Dewey, devait tant influencer la société américaine. La philosophie se consacre à la pratique et non à la théorie.

Il en va de même des sciences exactes. Aux États-Unis, chaque individu ne veut juger que par lui-même, puisqu'il est l'égal de tous. Il se refuse ainsi à accepter une théorie scientifique, même si elle est professée par un grand maître. Il désire, comme en philosophie, se tenir « près des faits ». Par suite, ces individus qui cultivent les sciences en mettant l'accent sur leur aspect pratique « craignent toujours de se perdre dans les utopies » ²⁸³. L'imagination, la spéculation pure et l'utopie n'ont nulle part leur place dans une société démocratique.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 71.

²⁸¹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, p. 12.

²⁸² *Ibid.*, t. 2, p. 11.

²⁸³ *Ibid.*, t. 2, p. 46.

Uniquement désireux de trouver des applications immédiates qui leur permettent [135] d'accroître leur bien-être, les Américains négligent la théorie pure. Ils recherchent la gloire et le profit que la science peut leur apporter. Peu leur importe la vérité absolue sans application immédiate. Si l'on en croit Tocqueville, le peuple américain, pragmatiste en philosophie, utilitariste en matière scientifique, ne donnera naissance à aucun Pascal.

« L'inégalité permanente des conditions porte les hommes à se renfermer dans la recherche orgueilleuse et stérile des vérités abstraites, tandis que l'état social et les institutions démocratiques les disposent à ne demander aux sciences que leurs applications immédiates et utiles » ²⁸⁴.

Mais comme les citoyens des sociétés démocratiques deviennent de plus en plus semblables, comme ils considèrent que la société est constituée d'une multitude d'individus qui recherchent par eux-mêmes leur vérité et qu'ils ne voient autour d'eux ni classe, ni ordre, ni caste, ils en viennent à concevoir surtout des idées générales. La société leur paraît si homogène qu'elle doit répondre à des lois très simples et uniques, dont les causes peuvent se percevoir aisément. C'est pourquoi les Américains montrent beaucoup « d'aptitude et de goût pour les idées générales ». Par suite, l'histoire de leur propre société ne saurait être que simple et facilement explicable :

« Non seulement les historiens qui vivent dans les sociétés démocratiques sont entraînés à donner à chaque fait une grande cause, mais ils sont encore portés à lier les faits entre eux et à en faire sortir un système » ²⁸⁵.

L'historien ne croit plus à la multiplicité infinie de causes plus ou moins indiscernables et n'attache aucune importance aux actions des individus ; il ne considère [136] plus que le système social, dont l'histoire lui paraît déterminée par une cause unique. Tout semble

²⁸⁴ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, p. 51.

²⁸⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 91.

cohérent, méthodique et nécessaire : les historiens des âges démocratiques sont ainsi enclins à adopter des visions fatalistes qui accordent à la société en tant que totalité une vie autonome, au cours inéluctable.

Tocqueville réserve par ailleurs quelques pages au pouvoir qu'exerce la majorité sur la pensée dans une société démocratique. Là encore, c'est parce que la majorité se présente sous la forme d'un bloc homogène, constitué d'individus égaux, que chacun se soumet à son pouvoir. Les sociétés démocratiques risquent donc d'engendrer le conformisme et de faire disparaître toute forme d'originalité :

« En Amérique, la majorité trace un cercle formidable autour de la pensée. Au-dedans de ces limites, l'écrivain est libre ; mais malheur à lui s'il ose en sortir » ²⁸⁶.

De même que la société ne connaît aucune stratification ni aucune forme d'hétérogénéité, de même la pensée s'uniformise chaque jour davantage, tous les individus se soumettant à l'opinion publique qui parle au nom de la société tout entière. « Il n'y a pas de liberté d'esprit en Amérique », remarque Tocqueville ²⁸⁷.

Cette sociologie de la connaissance, aussi rigide et systématique soit-elle, n'en représente pas moins un effort pour établir un rapport entre formes de connaissances et cadres sociaux. Prévoyant les critiques qu'un tel système ne manquerait pas de susciter, Tocqueville prévenait lui-même son lecteur qu'il avait choisi d'analyser les seules conséquences de l'égalisation des conditions, fondement des sociétés démocratiques. Il mérite, à ce titre, de figurer parmi les esthéticiens français du XX^e siècle.

²⁸⁶ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. 2, p. 266.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 267.

[137]

Sociologie de Tocqueville.

Chapitre VII

TOCQUEVILLE, LA SOCIOLOGIE AMÉRICAINE ET LA SOCIOLOGIE FRANÇAISE

[Retour à la table des matières](#)

Tous les sociologues américains quelle que soit leur spécialité, paraissent se référer aujourd'hui à l'œuvre de Tocqueville. Ses écrits sont obligatoirement étudiés dans les collèges, et des ouvrages toujours plus nombreux lui sont consacrés. Cette attention constamment soutenue frappe d'autant plus qu'en France, par exemple, il n'a jamais rencontré une aussi grande audience. Nombreux sont les sociologues américains qui feraient leur l'assertion suivante de Seymour Martin Lipset, affirmant que son propre ouvrage, *L'homme et la politique*,

« entend inciter la sociologie politique au problème qu'avait posé Tocqueville : quelles sont les conditions d'établissement d'une démocratie et quelles en peuvent être les conséquences ? » ²⁸⁸.

Les Américains ont pourtant souvent confondu démocratie et États-Unis. En ce sens, les conditions d'une véritable démocratie s'identifient à celles qui déterminent [138] l'état de la société américaine.

²⁸⁸ Seymour M. LIPSET, *L'homme et la politique*, Paris, Le Seuil, 1960, p. 54.

Tocqueville lui-même, en élaborant son type idéal de la démocratie à partir de données qu'il avait sélectionnées dans la société américaine, n'a fait qu'encourager les partisans d'une telle identification. Son insistance sur l'aspect naturel de la démocratie sur le continent américain — qu'il démontre à partir de l'immensité du territoire, génératrice d'un individualisme profond ainsi que d'un incoercible besoin d'égalité — se retrouve, quoique de façon plus systématique, dans les écrits de F. Turner. Celui-ci, s'appuyant sur les observations de Tocqueville, remarque en effet que

« l'existence des terres à bon marché apparemment inépuisables, et celle de ressources disponibles étaient les conditions essentielles de la démocratie » ²⁸⁹.

L'Esprit de l'Ouest a façonné le caractère américain et l'a rendu indépendant et avide de succès. Il fait aussi écho à la doctrine de l'intérêt bien entendu, car il donne naissance aussi bien à l'individualisme qu'à la confraternité et à la vie en commun qui répond à l'intérêt de tous. L'Esprit de la frontière imprènera toute la vie américaine qui n'oubliera pas la leçon de démocratie donnée par les pionniers.

Dans cette perspective, qui demeure latente chez Tocqueville, la démocratie apparaît comme liée à la réalité américaine. C'est pourquoi certains sociologues en ont conclu que son application à d'autres sociétés ne relève que de la chimère. C'est le cas de C. Rossiter ou de D. Boorstin. Pour ce dernier, le

« donné (*givenness*) est la croyance que les valeurs aux États-Unis, sont d'une façon ou d'une autre automatiquement [139] définies, données par certains faits géographiques ou historiques qui sont propres aux Américains » ²⁹⁰.

²⁸⁹ F. TURNER, *La frontière dans l'histoire des États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, p. 265.

²⁹⁰ D. BOORSTIN, *The genius of American politics*, University of Chicago Press, 1953, p. 9. Voir aussi R. HOFSTADTER, *The American political tradition*, R.

Ceux-ci, comme le répète à satiété L. Hartz en évoquant sans cesse l'œuvre de Tocqueville, sont « nés égaux »²⁹¹. La démocratie s'identifie alors à la société américaine ; elle en adopte les valeurs. Ainsi lorsqu'on évoque l'*American mind*, l'*American tradition* ou l'*American spirit*, on ne peut ignorer que de tels concepts illustrent la société américaine. Ce courant conservateur qui pousse à l'extrême une telle équivalence et déforme quelque peu la pensée de Tocqueville, reçoit, semble-t-il, l'appui de ceux qui, en se référant à nouveau à l'auteur de *De la démocratie en Amérique*, insistent sur le lien qui unit d'après eux, abondance et démocratie.

On se souvient que Tocqueville s'est longuement interrogé sur l'impact de la prospérité généralisée sur la structure politique de la société. Nombreux sont les sociologues qui aujourd'hui, sous son influence ou indépendamment d'elle, ont cru pouvoir rattacher abondance et démocratie. D. Potter, dans son ouvrage *Les fils de l'abondance*, a donné un caractère plus systématique à cette quasi-détermination. S'inspirant directement des remarques de Tocqueville, il affirme que les Américains ont construit une société démocratique

« en faisant naître des conditions économiques qui lui étaient favorables, plutôt qu'en se consacrant, par pure idéologie, au triomphe du principe démocratique »²⁹².

[140]

Si l'on compare cette observation au thème principal de *L'Ancien Régime et la Révolution*, on conçoit à quel point les philosophes du XVIII^e siècle qui faisaient essentiellement confiance au pouvoir de

KNOPF, New York, 1948 et C. ROSSITER, *Conservatism in America*, New York, 1955. Sur ce point, voir P. NORA, Le « fardeau de l'histoire » aux États-Unis, in *Mélanges Pierre Renouvin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, p. 55-60.

²⁹¹ L. HARTZ, *The liberal tradition in America*, New York, Harcourt, Brace and World, 1955.

²⁹² D. POTTER, *Les fils de l'abondance*, Paris, Seghers, 1966, p. 163. Dans le même sens, voir S. LIPSET, *op. cit.*, p. 79.

l'idéologie, ont fait surgir une société non démocratique au sens de l'autorégulation : ils n'auraient plus reconnu leur Salente.

Le thème de l'abondance paraît étroitement lié à celui de la mobilité sociale : tous deux donnent à la société américaine sa légitimité démocratique. La mobilité sociale assure l'égalité de tous en situant chacun selon sa compétence. Si elle crée une hiérarchie, celle-ci, comme l'avait souligné Tocqueville, demeure sans cesse changeante : les individus ne sont pas assurés de conserver leur fonction et de plus, ils ne peuvent la transmettre à leurs héritiers. Tocqueville avait décrit l'ouverture de l'aristocratie anglaise ainsi que la constante agitation de la société américaine où aucune situation n'est jamais définitivement acquise. Selon lui, « en Amérique, la plupart des riches ont commencé par être pauvres »²⁹³ ; chacun pouvant espérer appartenir, par ses efforts, à la catégorie des plus privilégiés, tous adhèrent à l'ordre social démocratique. Ainsi, l'égalisation des conditions qui en résulte paraît s'identifier souvent à l'égalité des chances dans la pensée de Tocqueville. Cette fusion du *survival of the fittest* et de l'égalisation des conditions ne va pas sans équivoque, s'il rend plus compréhensible le rapprochement de Tocqueville et d'Horatio Alger, auquel se livre L. Hartz²⁹⁴. La démocratie de Tocqueville devient celle du *struggle for life et du self made man*, elle annonce ce grand courant du darwinisme social qui, sous la direction de Sumner, servira de justification à la lutte à outrance des individus. La concurrence remplace alors la doctrine de l'intérêt bien entendu et le capitalisme libéral exacerbé, l'autorégulation. [141] Aujourd'hui encore la mobilité sociale sert de légitimation à la société américaine. Mais hier comme à présent, peut-on affirmer, comme le soutenait Tocqueville, « qu'il est rare de voir deux générations recueillir les faveurs de la fortune » ? Les sociologues américains sont légion qui tentent de démontrer le bien-fondé de cette assertion. Presque tous pourtant sont obligés de reconnaître le caractère limité de la mobilité sociale : les pauvres ne deviendraient que très rarement riches, la barrière qui sépare les manuels des non-manuels demeurerait solide et la répartition des richesses tendrait à se

²⁹³ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, op. cit., t. I, p. 51.

²⁹⁴ L. HARTZ, op. cit., p. 206.

crystalliser ²⁹⁵. Ainsi, Horatio Alger ne rendrait plus compte de la société américaine.

Tocqueville s'était avisé que la division du travail pourrait mettre un terme à la mobilité sociale, mais il pensait aussi que la classe des riches ne pourrait se constituer, étant donné l'absence de traditions semblables et d'intérêt commun : « Il y a donc des membres, mais point de corps. » De nos jours les sociologues américains découvrent l'existence d'une classe dirigeante aux États-Unis. Elle comprendrait l'aristocratie manufacturière évoquée par Tocqueville, les forces armées dont il prévoyait et craignait le pouvoir et enfin les fonctionnaires dont il disait dans *L'Ancien Régime et la Révolution* qu'ils constituent l'aristocratie de la société nouvelle. Ainsi Tocqueville lui-même semble avoir prévu la venue d'une classe dirigeante dont le pouvoir renverrait au néant l'autorégulation. S. Drescher estime que s'il attribue à ces aristocraties un caractère « pathologique », c'est qu'il [142] n'a pas compris leur aspect fonctionnel ²⁹⁶. On peut croire au contraire que Tocqueville condamne non pas la fonction qui serait assumée par un groupe compétent, mais simplement le fait que ce groupe, qui exerce telle ou telle fonction essentielle à la société, se referme sur lui-même et en vient de la sorte à constituer une caste. La division du travail entraverait la mobilité sociale et provoquerait la formation d'une classe dirigeante possédant richesse, pouvoir et statut ²⁹⁷ ou d'une élite du pouvoir qui rassemblerait le monde des affaires, les militaires et les hauts-fonctionnaires ²⁹⁸. L'Amérique est-elle gouvernée par un groupe social homogène et cohérent ou ressemble-t-elle encore à cette société pluraliste dans laquelle les groupes d'intérêts s'équilibrent les uns les autres ? Cette dernière perspective, également décrite par Tocqueville, est adoptée par ceux qui voient dans la société américaine, une

²⁹⁵ On a beaucoup écrit sur ce sujet. Voir en particulier, S. LIPSET et R. BENDIX, *Social mobility in industrial society*, University of California Press, 1962 ; N. ROGOFF, *Recent trends in occupational mobility*, Glencoe, Free Press, 1953. Gabriel KOLKO, *Wealth and power*, New York, Praeger, 1962.

Pour une présentation générale, cf. L. REISSMAN, *Les classes sociales aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959.

²⁹⁶ S. DRESHER, *Dilemmas of Democracy...*, *op. cit.*, p. 256-257.

²⁹⁷ D. BALTZELL, *Philadelphia Gentleman*, Glencoe, Free Press, 1958.

²⁹⁸ Wright MILLS, *The Power Elite*, New York, Oxford University Press, 1959.

polyarchie²⁹⁹ qui fonctionne grâce au *bargaining*. Entre ces deux visions, le débat reste ouvert. Retenons toutefois que les tenants des deux écoles peuvent légitimement appuyer leur démonstration sur des écrits de Tocqueville. Les premiers peuvent invoquer les textes pessimistes du type-idéal, les seconds, les observations optimistes sur la démocratie d'autorégulation soumise aux divers instruments de contrôle social³⁰⁰. Si Tocqueville a, en effet, démontré que la véritable démocratie est un régime d'autorégulation, il a [143] aussi prévu que la démocratie industrielle risquait d'être une société dirigée par quelques-uns.

Le relief de cette dernière observation s'accroît si l'on tient compte des remarques de Tocqueville sur les sociétés démocratiques qui connaissent l'égalité sans la liberté. Ces sociétés d'égalisation et de soumission sont à l'époque actuelle qualifiées de société de masse. Reposant sur un individualisme total, elles possèdent les caractères qui inquiétaient déjà Tocqueville lorsqu'il s'attardait sur les dangers de l'isolement, de la rupture des liens sociaux, de l'atomisation du corps social dominé de l'extérieur par un État lointain. « Vices naturels » de la démocratie, leurs effets devaient être limités, selon Tocqueville, par des mesures artificielles destinées à renforcer les groupes primaires, ainsi que toutes les institutions qui facilitent l'échange et la coopération. Ces remèdes se sont-ils révélés vains ?

La société démocratique industrielle intensifie en effet l'isolement des individus et la destruction des corps intermédiaires qu'ils soient politiques ou sociaux. W. Kornhauser par exemple, se situant lui-même dans la lignée de Tocqueville, déclare que

²⁹⁹ Voir par exemple R. DAHL, *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1970. Dans la présentation sont exposées les méthodes d'analyse des différentes écoles. Sur l'opposition entre vision pluraliste et vision élitiste, voir l'étude de P. BIRNBAUM, *La stratification du pouvoir aux États-Unis* (thèse), Paris, 1966.

³⁰⁰ Voir S. DRESHER, Tocqueville's two democracies, *Journal of the History of ideas*, avril-juin 1964, p. 214.

« dans la mesure où une société est une société de masse, elle pourra être atteinte par des mouvements politiques qui détruisent les institutions libérales démocratiques »³⁰¹.

La société de masse se présente selon lui, comme un rassemblement d'individus atomisés et juxtaposés assujettis à un pouvoir auquel ils ne participent pas : elle seule peut donner jour à une emprise absolue³⁰².

Cette image qui se rencontre pourtant à de nombreuses reprises dans les analyses des sociologues américains, se voit aujourd'hui contestée. La « redécouverte » du groupe [144] primaire s'étend en effet à tous les domaines de la réalité américaine : elle s'efforce de prouver le maintien des relations interpersonnelles³⁰³ ainsi que la persistance d'une certaine autorégulation.

Il s'en faut pourtant que la cause soit entendue. Il s'avère en effet que même si l'autorégulation modifie l'image de la société de masse, elle n'est pas pour autant réalisée. Car à l'encontre de Tocqueville qui estimait que dans la société démocratique américaine, tous les citoyens interviennent dans la vie de la cité et assurent ainsi le gouvernement du peuple par lui-même, de nombreux sociologues estiment qu'aux États-Unis la participation aux affaires n'est pas le fait de tous. D'innombrables études ont souligné ce fait : elles apportent la preuve que les « classes inférieures » interviennent peu dans la vie locale et s'intéressent moins que d'autres aux consultations électorales³⁰⁴. Par là même, cette société que l'on ne qualifie plus de masse, n'en connaît pas moins une absence d'autorégulation véritable.

Cet état de fait se révèle en particulier au niveau local. Tocqueville s'était déjà attardé sur le lent mais inévitable déclin des communautés.

³⁰¹ W. KORNHAUSER, *The Politics of mass society*, London, Routledge and Kegan Paul, 1965, p. 7.

³⁰² F. CHAZEL et P. BIRNBAUM, Emprise et régulation sociale, in *II^e Colloque de la Société française de Sociologie*, 1969, p. 1-2.

³⁰³ Voir par exemple, E. KATZ et P. LAZARFELD, *Personal influence*, New York, Free Press, 1955. À ce sujet, voir F. CHAZEL, Le groupe primaire, in *Encyclopaedia Universalis*, Paris.

³⁰⁴ Pour un résumé de ces enquêtes, voir R. LANE, *Political Life*, Glencoe, Free Press, 1959. Voir aussi A. CAMPBELL, et autres, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960.

Celles-ci, lieu par excellence de l'autorégulation, se voient menacées par l'urbanisation et l'industrialisation. Symbole d'une société d'autorégulation, la communauté, dans une société industrielle, perd son autonomie et se soumet de plus en plus à la société globale sur laquelle ses membres ont peu de prise ³⁰⁵. Par suite, la « redécouverte » des groupes primaires [145] ne va pas de pair avec une redécouverte des communautés.

Leur désorganisation s'inscrit dans le même courant que celui qui mène à l'individualisme et à la massification. On se souvient que Tocqueville n'avait pas ménagé ses attaques à l'individualisme des sociétés démocratiques. En même temps que l'éloignement de la chose publique, il lui attribuait l'inquiétude croissante des citoyens qui se suicidaient de plus en plus. Là encore les diverses institutions grâce auxquelles les Américains espéraient combattre ce vice naturel, ont-elles échoué ? Aujourd'hui les sociologues observent une progression rapide des suicides et des névroses dans la société américaine industrialisée. E. Fromm, par exemple, lie étroitement société industrielle individualiste et maladies mentales ³⁰⁶. S'il se situe explicitement dans le prolongement de l'œuvre de Durkheim par son emploi du concept d'anomie, il paraît également proche de Tocqueville qui explique lui aussi les suicides par les conséquences de la division du travail sur les normes et les valeurs ; dans les deux cas, les suicides résultent d'une désorganisation de la société. K. Horney retrouve elle aussi les « démences » qui, selon Tocqueville, étaient provoquées par la société industrielle démocratique. Pour elle, en effet, l'individualisme concurrentiel et la répartition des tâches sont à la source de la personnalité névrotique de notre temps ³⁰⁷.

On a également vu que pour Tocqueville, les individus dans une telle société acceptent de se soumettre à l'opinion commune ; il en déduisait

³⁰⁵ Voir par exemple, R. NISBET, *Community and Power*, New York, Oxford University Press, 1962 ; R. ANGELL, The moral integration of American cities, *American Journal of Sociology*, juill. 1965 (supplément).

³⁰⁶ E. FROMM, *The sane society*, London, Routledge and Kegan, 1956, chap. 5 et 6. Sur l'aspect pathologique du comportement des individus dans une société démocratique industrialisée, cf. R. LANE, *Political ideology*, Glencoe, Free Press, 1962.

³⁰⁷ K. HORNEY, *La personnalité névrotique de notre temps*, Paris, L'Arche, 1953, chap. 11 et 12.

par suite que les membres des sociétés démocratiques, quelque individualistes qu'ils fussent, [146] n'en risquaient pas moins de sombrer dans le conformisme le plus complet. Les sociologues américains se sont longtemps demandé si ce conformisme était inhérent à toute société démocratique. D. Riesman estime, par exemple, que l'individu intro-déterminé du XX^e siècle que décrivait Tocqueville, se voit remplacé par un individu extro-déterminé dont le comportement obéit à des influences externes comme la radio, la télévision ou le groupe d'amis ³⁰⁸. Riesman croit pouvoir de la sorte distinguer la nouvelle extro-détermination de l'influence profonde qu'exerçait au temps de Tocqueville l'opinion publique. Mais tandis que S. Lipset rejoignant les idées déjà évoquées de D. Boorstin ou de L. Hatz, repousse la thèse de D. Riesman, en s'efforçant de mettre en évidence la permanence historique d'un caractère américain qu'il conçoit comme égalitariste, essentiellement conformiste et donc extro-déterminé ³⁰⁹, C. Klukhohn soutient, quant à lui, l'existence d'un changement qui provoque non pas le conformisme mais le pluralisme de pensée, bien qu'il ait commencé par rappeler lui aussi combien la thèse de Riesman s'apparente à celle de Tocqueville ³¹⁰.

Par suite, comme le remarque E. Shils, la société de masse n'aurait rien d'incompatible avec un haut niveau de culture littéraire et artistique ³¹¹ ; de plus, B. Rosenberg, pour éliminer définitivement les idées de Tocqueville en la matière, repousse quant à lui, le lien qu'établissait celui-ci entre démocratie et culture de masse ³¹².

³⁰⁸ D. RIESMAN, *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964, p. 42-45.

³⁰⁹ S. LIPSET, A changing american character ?, in *The first new nation*, Londres, Heineman, 1964, p. 126 et 132.

³¹⁰ C. KLUKHORN, Have there been discernable shifts in American values during the past generation ?, in E. MORISON, *The American style*, New York, Harpers and Brothers, 1958, p. 186 et 204.

³¹¹ E. SHILS, Mass society and its culture, *Daedalus*, Summer 1960.

³¹² B. ROSENBERG, Mass culture in America, in B. ROSENBERG et D. WHITE, *Mass Culture*, Glencoe, Free Press, 1958, p. 11.

[147]

L'œuvre de Tocqueville conserve un attrait indéniable pour les sociologues américains : ils y puisent matière à controverses et ne manquent jamais de s'y référer ³¹³. Qu'elle puisse leur servir parfois d'instrument de combat face aux théories marxistes, voilà qui peut davantage surprendre. Car si les sociologues américains sont souvent, comme Tocqueville, profondément attachés au libéralisme, celui-ci s'est aussi révélé, par ses critiques de la société démocratique industrialisée, comme un « marxiste conservateur », pour reprendre l'expression d'A. Salomon.

*
* *

Contrairement à la sociologie américaine, la sociologie française s'est développée sans tenir compte de l'auteur de *De la démocratie en Amérique*. Auguste Comte, les saint-simoniens, Proudhon ou Marx ont davantage attiré l'attention des sociologues français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e. S'ils refusaient de voir en Tocqueville un continuateur de la pensée de Montesquieu, et par conséquent de le considérer comme l'un des fondateurs de la sociologie française, c'est qu'ils s'inquiétaient uniquement des problèmes soulevés par l'industrialisation et la lutte des classes. Comme Tocqueville leur apparaissait seulement comme un chantre du libéralisme, comme ils ignoraient sa critique profonde de la société démocratique industrialisée, ils en arrivaient à l'oublier complètement.

Or, c'est ce même aspect de l'œuvre de Tocqueville qui lui a valu tout l'intérêt des penseurs de l'école [148] libérale française. Dès 1848, E. de Laboulaye invoque les vertus de l'Amérique libérale, individualiste et travailleuse pour les opposer aux menaces que faisaient peser les mouvements socialistes ³¹⁴ : le Bonhomme Richard permet de repousser les théories socialistes. Aussi le libéralisme de

³¹³ D'autres aspects de l'œuvre de Tocqueville ont conservé leur intérêt pour les sociologues américains d'aujourd'hui. Ainsi ses écrits sur les classes moyennes ou son étude de la question noire. Sur ce dernier point, voir O. COX, *Caste, class and race*, New York, Doubleday and Co, 1948. Cet auteur reprend et adopte la célèbre formule de Tocqueville : « Il faut que les nègres et les blancs se confondent ou se séparent », *op. cit.*, p. 501.

³¹⁴ E. de LABOULAYE, *Considérations sur la Constitution*, Paris, 1848.

Tocqueville, en qui on reconnaît pourtant un maître, apparaît-il comme insuffisamment critique à l'égard de la démocratie. C'est de l'Amérique, en effet, qu'il convient de s'inspirer et non de la démocratie, notion qui recouvre des réalités trop différentes ³¹⁵. De même, pour Prévost-Paradol, une société peut être démocratique sans pour autant être dirigée par un système politique démocratique ³¹⁶. A. Leroy-Beaulieu reproche à son tour aux démocrates de sacrifier les principes libéraux sur l'autel de l'égalité ³¹⁷, tandis que E. Boutmy se rattache, lui aussi, plutôt au libéralisme de Guizot qu'à celui de Tocqueville, en refusant le suffrage universel et la souveraineté du peuple ³¹⁸. On voit que tout en faisant leurs les idées libérales de Tocqueville, ces auteurs adhèrent plus volontiers aux thèses soutenues par les doctrinaires, thèses quelque peu modifiées, et dans un sens plus démocratique, par Alexis de Tocqueville.

Ainsi, tandis que l'école libérale française ne retient de l'œuvre de Tocqueville que son caractère libéral, les sociologues de la même époque, s'en désintéressent pour les mêmes raisons. Seul Le Play reconnaît la valeur des analyses de Tocqueville, mais il le fait — et c'est ce qui [149] importe ici — en tant que membre de l'école de sociologie que Robert Nisbet qualifie de conservatrice ³¹⁹. Selon ce dernier, l'œuvre de Tocqueville se distingue par le fait qu'en elle, « le libéralisme et le conservatisme s'unissent » ³²⁰. Mais si l'aspect conservateur de ses écrits a d'abord été utilisé tant par les libéraux que par les très rares sociologues qui ne les ont pas dédaignés, c'est au contraire l'aspect démocratique de ses analyses qui se perpétue dans les écrits d'E. Halévy.

³¹⁵ E. de LABOULAYE, Alexis de Tocqueville, in *L'État et ses limites*, Paris, 1863, p. 173.

³¹⁶ PREVOST-PARADOL, *La France nouvelle*, Paris, Calmann-Lévy, 1868, p. 6.

³¹⁷ A. LEROY-BEAULIEU, *La révolution et le libéralisme*, Paris, Hachette, 1890, p. 162-164.

³¹⁸ E. BOUTMY, À propos de la souveraineté du peuple, in *Études politiques*, Paris, A. Colin, 1907, p. 85-86 et p. 112. On peut inclure dans ce même courant, quoique la pensée y soit plus nuancée, l'ouvrage d'E. d'Eichtal déjà cité.

³¹⁹ R. NISBET, *The sociological tradition*, op. cit., p. 11 et s.

³²⁰ *Ibid.*, p. 17.

Elie Halévy a été, comme Tocqueville, grandement influencé par l'individualisme tel qu'il avait été conçu par Bentham. Comme lui, il s'est penché sur la nécessaire union de l'individualisme et de la doctrine de l'intérêt bien entendu qu'avait exposée Bentham et qui s'était répandue aux États-Unis en particulier sous l'influence de Thomas Paine. Il se sent en effet des affinités particulières avec le Bentham de la seconde période, celui qui est à la fois libéral et démocrate. Halévy, comme Tocqueville avant lui, considère la nouvelle morale utilitaire, comme une « morale plébéienne ou plutôt bourgeoise, faite pour des artisans laborieux et des commerçants avisés »³²¹. Comme lui, il se fait le défenseur des libertés individuelles et rejette les théories socialistes³²². Tous deux enfin sont de fermes partisans du suffrage universel et du régime représentatif en faveur desquels Jérémie Bentham combattait dès les années 1830.

Le courant libéral qui rend hommage à Tocqueville paraît ainsi se modifier en prenant fait et cause pour la démocratie et en refusant le conservatisme de la fin du XX^e siècle. Les sociologues français, pour leur part, [150] continuent, sauf exception, à ignorer l'apport de Tocqueville. Seul Durkheim se réfère à lui pour évoquer les aspects négatifs de la division du travail³²³. On peut toutefois, comme on l'a déjà remarqué, tracer un parallèle entre sa théorie des corporations (seules capables de donner naissance à de nouvelles normes acceptées par tous, qui feraient taire les antagonismes) et la fonction que Tocqueville attribue aux associations qui doivent permettre l'échange créateur de valeurs partagées par tous. Dans les deux cas, on tente de combattre la désintégration de la société causée par une industrialisation dans le cadre d'une société libérale. Sans aller jusqu'à soutenir que l'ensemble de la pensée de Durkheim ait été soumise à

³²¹ E. HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique*, Paris, Alcan, 1901, t. 3, p. 316.

³²² E. HALEVY, *L'ère des tyrannies*, Paris, Gallimard, 1938. Sur l'œuvre de Halévy, voir C. GILLISPIE, The work of Elie Havelly. A critical appreciation, *Journal of the Modern History*, sept. 1950.

³²³ E. DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, p. 6. G. TARDE se réfère lui aussi constamment à l'œuvre de Tocqueville dans *Les lois de l'imitation*, Paris, F. Alcan, 1900.

l'influence des écrits de Tocqueville ³²⁴, on ne peut manquer de percevoir une certaine communauté de préoccupations.

Par la suite, C. Bouglé devait lui aussi aborder l'un des problèmes que l'on trouve au cœur de la pensée de Tocqueville, à savoir les dangers qui peuvent résulter de l'égalisation des conditions ³²⁵. Élève de Durkheim, Bouglé en développant son argumentation, mentionne à de nombreuses reprises les noms de Boutmy ou de Leroy-Beaulieu. En lui, semblent ainsi se joindre l'école libérale française et une sociologie non totalement positiviste.

Élève de C. Bouglé, « descendant attardé du courant véritablement libéral qui de Tocqueville mène à Elie Halévy » ³²⁶, Raymond Aron semble parachever cette évolution. Mais, sociologue, il ne se rattache ni à l'école durkheimienne ni au libéralisme de Boutmy ou de Leroy-Beaulieu. [151] Par-delà les théories d'Elie Halévy, Raymond Aron se réclame de Tocqueville et non pas de Guizot. Comme lui, il refuse tous les systèmes absolus, comme lui il estime que la société industrielle peut connaître différents régimes politiques dont le choix revient aux hommes eux-mêmes, comme lui enfin il s'efforce de dépasser le relativisme intégral par une philosophie de l'engagement, dont les valeurs demeurent proches de celles auxquelles Tocqueville était attaché : respect des libertés individuelles, pluralisme, diversité des formes de pensée.

³²⁴ Voir, par exemple, R. NISBET, *Emile Durkheim*, New Jersey, Prentice Hall, 1965, p. 56, 75, et 101.

³²⁵ C. BOUGLÉ, *Les idées égalitaires*, Paris, Alcan, 1925.

³²⁶ R. ARON, *Les étapes de la pensée sociologique*, *op. cit.*, p. 295.

[152]

*Sociologie de Tocqueville.***CONCLUSION**[Retour à la table des matières](#)

L'œuvre de Tocqueville a été l'objet de critiques aussi diverses que nombreuses. On lui a reproché d'avoir passé sous silence le rôle de la bourgeoisie durant la Révolution de 1789, de n'avoir pas donné à la Terreur la place qui lui revient, de s'être peu préoccupé de l'influence exercée par les guerres incessantes sur le destin de la Révolution ³²⁷. On lui a fait grief de s'être abstenu de définir de façon précise la notion de démocratie tout en la considérant comme la cause unique d'un grand nombre de faits, d'avoir trop souvent confondu démocratie et société américaine, de s'être appuyé sur un nombre d'exemples notoirement insuffisants et de n'avoir pas tenu compte de faits contraires à la thèse qu'il entendait démontrer. On l'accuse de n'avoir pas pris en considération la période coloniale des États-Unis, de n'avoir pas compris la signification de la période jacksonienne et enfin de s'être mépris en ce qui concerne le rôle de l'État fédéral. Tocqueville aurait insuffisamment mis l'accent sur la révolution industrielle que connaissent à cette époque les États-Unis ³²⁸. De fait, si l'on compare le premier volume de *De la démocratie en Amérique* avec les lettres que publie une année plus tard Michel Chevallier, on s'aperçoit que ce dernier a mieux saisi l'importance du phénomène industriel qui transforme la société américaine ³²⁹.

³²⁷ G. LEFEBVRE, *Introduction à L'Ancien Régime...*, *op. cit.*, p. 28-30. Voir aussi R. HERR, *op. cit.*, p. 120 et s.

³²⁸ G. PIERSON, *Tocqueville and Beaumont in America*, *op. cit.*, p. 756- 767.

³²⁹ M. CHEVALLIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Paris, 1836. Sur ce point, voir R. MAHIEU, *Les enquêteurs français aux États-Unis de 1830 à 1837*, Paris, Honoré Champion, 1934, p. 135 et s.

[153]

Certaines de ces appréciations corrigent sur des points importants les brillantes démonstrations d'Alexis de Tocqueville. D'autres, comme la sélection délibérée de faits destinés à appuyer une thèse particulière, ont déjà fait l'objet d'un examen. Tocqueville lui-même n'était pas dupe, il savait que sa construction d'un modèle, d'un type idéal, n'irait pas sans défauts ni parti pris. En définitive, ces critiques nuancent l'analyse, elles n'atteignent pas le modèle. Or c'est précisément à ce niveau qu'il faut aujourd'hui se situer pour apprécier la portée de l'œuvre de Tocqueville. Peut-être la présentation en a-t-elle été ici trop systématique car la pensée de l'auteur demeure le plus souvent imprécise et fuyante. C'est pourtant ce va-et-vient entre valeur et réalité sociale qui conserve aujourd'hui selon nous toute son importance. C'est également l'attention accordée au système, au rapport entre le tout et les parties, à l'intégration et à la désintégration du tout, aux mœurs et au contrôle social qu'elles exercent conjointement avec les institutions, qui méritent encore de nos jours un examen approfondi. De même, dans cette perspective, on recherchera par-delà l'analyse détaillée de diverses révolutions, le modèle très complexe de la révolution. Si, enfin, il paraît aisé de réfuter par divers exemples concrets la sociologie de la connaissance élaborée par Tocqueville, peut-être convient-il mieux de retenir le modèle qu'il nous propose là encore.

Tocqueville joignait à la rigueur du savant, la passion du politique. Partant, ses travaux portent l'empreinte de ses propres valeurs. Libéral de nature, démocrate par raison, il est aussi un observateur pessimiste de la société industrielle dont l'organisation risque de détruire la liberté et de compromettre à jamais l'autorégulation démocratique.

[154]

Sociologie de Tocqueville.

BIBLIOGRAPHIE ³³⁰

[Retour à la table des matières](#)

ADAMS (Herbert), Jared Sparks and Alexis de Tocqueville, *Studies in Historical and Political science*, Baltimore, John Hopkins University, 1898.

Alpatov (M. A.), *Les idées politiques d'Alexis de Tocqueville*, Questions d'Histoire, Éd. de la Nouvelle Critique, 1954, t. 2.

AMANN (Peter), Taine, Tocqueville and the paradox of the Ancien Regime, *Romanic Review*, oct. 1961.

AMPÈRE (J. J.), *Alexis de Tocqueville, Mélanges d'histoire littéraire*, Paris, Michel Lévy, 1867.

Angell (R. E.), Tocqueville's sociological theory, *Sociology and Social Research*, 1941-1942, 26.

Aron (Raymond), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.

_____, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 1962.

_____, La définition libérale de la liberté ; 2. Alexis de Tocqueville et Karl Marx, *Archives européennes de Sociologie*, 1964, 5.

BAGGE (Dominique), Tocqueville et le renouvellement de la science politique, *Politique*, avril-juin 1961.

BARTH (Hans), *Tocqueville und das Zeit alter der Revolution*, Zurich, Flüten und Dâinne, 1943.

³³⁰ Seuls sont cités ici les ouvrages consacrés entièrement, ou en partie, à l'analyse de l'œuvre de Tocqueville.

BARTH (N. P.), *Die Idee der Freiheit und der Demokratie bei Alexis de Tocqueville*, Zurich, 1953.

BATAULT (G.), *Tocqueville et la littérature américaine*, Mercure de France, 1919.

Bendix (Reinhard), *Nation Building and citizenship*, New York, Wiley, 1964.

BERGSTRÄSSER (L.), *Alexis de Tocqueville, Kritiker und Verteidiger des Demokratie*, Der Monat, mars 1950, 2.

BOISDEFFRE (P. de), Tocqueville et Gobineau, *Revue de Paris*, 1959, 10.

BOURRICAUD (François), « Qu'est-ce que la polyarchie ? », *Revue de l'action populaire*, juillet-août 1962.

[155]

BRUNIUS (Teddy), *Alexis de Tocqueville : the sociological aesthetician*, Upsala, 1960.

BRYCE (James), *The predictions of Hamilton and de Tocqueville, Studies in Historical and Political Science*, Baltimore, John Hopkins Press, 1887.

BURCKHARDT (Carl), *Alexis de Tocqueville*, Francfort, Bilnisse, 1959.

CESTRE (Charles), Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine. *Revue des Cours et Conférences*, 34, vol. 1 et 2.

CHAUSSIER (Rémond), *Les idées politiques de Tocqueville*, thèse, Dijon, 1949.

CHEVALLIER (J.-J.), *Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, Paris, Colin, 1949.

_____, *De la distinction des sociétés aristocratiques et des sociétés démocratiques en tant que fondement de la pensée politique d'Alexis de Tocqueville*, Institut d'Études politiques de Paris.

CHICHIARELLI (E.), Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau, *Nuova Revista Storica*, 1941, 25.

D'EICHTAL (Eugène), *Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1897.

DICEY (A. V.), Alexis de Tocqueville, *National Review*, août 1893.

DIEZ DEL CORAL (Luis), *La mentalidad política de Tocqueville con especial referencia a Pascal*, Academia de Ciencias Morales y Políticas, Madrid, 1965.

DOLLOT (René), Gobineau, Tocqueville et la rivalité anglo-saxonne en Asie centrale. *Revue d'Histoire diplomatique*, janv.-mars 1961.

DRESCHER (Seymour), *Tocqueville and England*, Cambridge, Harvard University Press, 1964.

_____, *Dilemmas of Democracy, Tocqueville and Modernization*, University of Pittsburgh Press, 1968.

_____, Tocqueville's two democracies, *Journal of the History of Ideas*, April-June 1964.

EINAUDI (Mario), *Reflections on Tocqueville, in The Roosevelt Revolution*, New York, Harcourt Brace and Co, 1959.

FABIAN (Bernhard), *Alexis de Tocqueville Amerikabild*, Heidelberg, Cari Winter, 1957.

FAGUET (Emile), *Politiques et moralistes du XX^e siècle*, Paris, 1900.

FONTMICHEL (Hervé de), *Tocqueville d'après sa correspondance avec Reeve et Mill*, 1959, D.E.S., Aix-en-Provence.

GARGAN (Edward), *Alexis de Tocqueville : the critical years, 1848-1851*, Washington, The Catholic University of America Press, 1955.

_____, The formation of Tocqueville's historical thought, *Review of Politics*, Jan. 1962.

_____, Tocqueville and the problem of Historical Progress, *American Historical Review*, Jan. 1963.

_____, Some problems in Tocqueville Scholarship, *Mid-America*, Jan. 1959.

GEISS (Immanuel), *Tocqueville und Karl Marx. Eine vergleichende Analyse*, Die neue Gesellschaft, 1959, 6.

GIRAND (J.), Quelques idées pédagogiques et morales d'Alexis de Tocqueville, *Revue pédagogique*, 1912, vol. 61.

[156]

GOJAT (Georges), Les corps intermédiaires et la décentralisation dans l'œuvre de Tocqueville, in R. PELLOUX, *Libéralisme, traditionalisme, décentralisation*, A. Colin, 1952.

GOLDSTEIN (Doris), *Alexis de Tocqueville's concept of citizenship*, *Proceedings of the American philosophical society*, Feb. 1964.

_____, The religious beliefs of Alexis de Tocqueville, *French Historical Studies*, Dec. 1960.

GÖRING (H.), *Tocqueville und die demokratie*, München-Berlin, Oldenburg, 1928.

Gorla (Gimo), *Commento a Tocqueville. L'idèa del diritti*, Milan, Guiffré, 1948.

HERR (Richard), *Tocqueville and the Old Regime*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1962.

HORWITZ (M.), Tocqueville and the Tyranny of the Majority, *Review of Politica*, juil. 1966.

JANET (Paul), Alexis de Tocqueville et la science politique. *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1861.

JARDIN (A.), Tocqueville et l'Algérie, *Revue des Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 115, 1962.

_____, *Tocqueville et la décentralisation*, VI^e Colloque d'Histoire, Publication des Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines d'Aix-en-Provence, 1961.

Kellenberger (P.), *Mensch und Staat bei Alexis de Tocqueville*, Galien, 1954.

KIESINGER (Kurt Georges), *Die Prognosen des Grafen Alexis de Tocqueville am Beginn des Industrial en Zeitalters*, Karlsruhe, 1961.

LABORIE (Lanzac de), L'amitié d'Alexis de Tocqueville et de Royer-Collard, *Revue des Deux-Mondes*, vol. 58, août 1930.

LABOULAYE (Édouard de), Alexis de Tocqueville, in *L'État et ses limites*, Paris, Charpentier, 1863.

LANG (H. L.), *Tocquevilles Entwurf der amerikanischen Literatur, Ein Problem der verglichen Literatur-geschichte*, Libris et Litteris, Festschrift für Hermann Tieman, 1959.

LASKI (H. S.), Alexis de Tocqueville and Democracy, in F. F. C. HEARNSHAW, *The Social and political ideas of some representatives thinkers of the victorian age*, Londres, Harrap, 1935.

LAWLOR (Mary), *Alexis de Tocqueville in the Chamber of Deputies. His views on foreign and colonial policy*, Washington, Catholic University of America Press, 1959.

LEFEBVRE (G.), *Introduction à L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1952.

_____, À propos de Tocqueville, *Annales historiques de la Révolution française*, oct.-déc. 1955.

LERNER (M.), Tocqueville's Democracy in America : Politics, law and the Elites, *Antioch Review*, Winter, 1965-1966.

LEROY (Maxime), Alexis de Tocqueville, *Politica*, août 1935.

_____, *Histoire des idées sociales en France*, t. 2, Paris, Gallimard, 1950.

LEWIS (Wyndham), *De Tocqueville and Democracy*, Sewanee Review, 1946, 54.

[157]

LIPSET (Seymour M.), *The First new nation*, Londres, Heinemann, 1964.

LIVELY (Jack), *The social and political thought of Alexis de Tocqueville*, Oxford, Clarendon Press, 1965.

Alexis de Tocqueville : Le livre du Centenaire, Paris C.N.R.S., 1960. Études de Marcel REINHARD, René RÉMOND, George W. PIERSON, etc.

LÖWITH (Karl), *De Hegel à Nietzsche*, Paris, Gallimard, 1969.

LUKACS (John), Comment on Tocqueville article, *French Historical Studies*, 1961, 2.

MAHIEU (R. G.), *Les enquêteurs français aux États-Unis de 1830 à 1837*, Paris, Honoré Champion, 1934.

MARCEL (Pierre), *Essai politique sur Alexis de Tocqueville*, Paris, Alcan, 1910.

MARTEL (André), Tocqueville et les problèmes coloniaux de la Monarchie de Juillet, *Revue d'histoire économique et sociale*, avril 1954.

MARTELLI (P.), A. de Tocqueville e il liberalismo délia Restaurazione, *Humanitas*, mars 1958.

MAYER (J.-P.), *Alexis de Tocqueville*, Paris, Gallimard, 1948.

_____, Tocqueville as political sociologist, *Political studies*, 1, 1953.

_____, *Les voyages de Tocqueville et la genèse de sa sociologie politique*, Paris, 1957.

_____, Tocqueville today. *Revue internationale de Philosophie*, 1959, n° 49.

MEYER (M.), Venturous conservatism : on Tocqueville's image of the democrat, in *The Jacksonian Persuasion*, Stanford, 1957.

_____, *Des Begriff der Freiheit im Denken Alexis de Tocqueville*, Zurich, 1955.

MONNIER (L.), Alexis de Tocqueville et Auguste de La Rive à travers leur correspondance, in *Mélanges offerts à M. Paul Martin*, Genève, 1961.

NAEGELE (K. D.), From de Tocqueville to Myrdal ; a research memorandum on Selected Studies of American Values, *Comparative Study of Values*, n° 1, oct. 1949, Harvard University.

NISBET (Robert), *The sociological tradition*, Londres, Heinemann, 1966.

_____, *Community and Power*, New York, Oxford University Press, 1962.

ORTEGA Y GASSET (José), *Tocqueville y su tiempo. Meditacion de Europa*, Madrid, 1960.

Pappé (H. O.), Mills and Tocqueville, *Journal of the History of Ideas*, April-June 1964.

PERGOLES (F.), Appunti sulla storiografia politica di Alexis de Tocqueville, *Sociologia*, oct.-déc. 1959.

PIERSON (George W.), *Tocqueville and Beaumont in America*, New York, Oxford University Press, 1938.

POUTHAS (C.), *Le corps électoral de l'arrondissement de Valognes au temps de Tocqueville*, Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg, 1961.

QUALTER (T. H.), John Stuart Mill, disciple of Tocqueville, *Western Political Quarterly*, déc. 1960.

READ (H.), De Tocqueville on art in America, *The Adelphi*, oct.-déc. 1946.

REDIER (Antoine), *Comme disait M. de Tocqueville*, Paris, Perrin, 1925.

[158]

RÉMOND (René), *Les États-Unis devant l'opinion française (1815-1852)*, Paris, A. Colin, 1962.

REMUSAT (Charles de), De l'esprit de réaction, Royer-Collard et Tocqueville, *Revue des Deux-Mondes*, oct. 1861.

RESH (R.), Alexis de Tocqueville and the Negro : Democracy in America Reconsidered, *Journal of Negro History*, 1963, 48.

RICHTER (Melvin), Tocqueville's contribution to the theory of Revolution, in C. FRIEDRICH, *Revolution*, New York, Atherton Press, 1966.

_____, Tocqueville on Algeria, *Review of Politics*, juil. 1963.

_____, Debate on race : Tocqueville-Gobineau Correspondance, *Commentary*, Feb. 1958.

RIESMAN (David), Tocqueville as Ethnographer, *The American Scholar*, Summer 1961.

SALOMON (Albert), Tocqueville 1959, *Social Research*, Winter 1959.

_____, Tocqueville's philosophy of freedom, *The Review of Politics*, I, 1939.

_____, Tocqueville, moralist and sociologist, *Social Research*, II, 1935.

SHAPIRO (J. S.), Tocqueville and the new politics, *New Politics*, Summer 1963.

SIROL (J.), Tres profetas politicos franceses, Bodin, Tocqueville, Saint-Simon, *Revista de la Facultad de Derecho de Mexico*, oct.-déc. 1963.

SMITH (T. V.), Hindsight on de Tocqueville's foresight, *The University Review*, août 1942.

SOLTAU (Roger), *French Political thought in the Nineteenth Century*, Londres, Benn Ltd, 1931.

SPITZ (D.), *On Tocqueville and the tyranny of public sentiment*, *Political Science*, 1957.

SPRING (E.), *Tocquevilles stellung zur Februarrevolution*, Schweizer Beitrage zur Allgemein Geschichte, 1954.

STACKELBERG (Jurgen von), *Bemerkungen zur Sekundarliteratur über Alexis de Tocqueville*. Romantisches Jahrbuch, Hambourg, 1956.

SUTTER (Jean-François), Tocqueville et le problème de la démocratie. *Revue internationale de Philosophie*, 1959, n° 49.

Sylvain (F. R.), Relations d'Alexis de Tocqueville avec les catholiques américains, *Revue de l'Université Laval*, 1957, 2.

A symposium on Alexis de Tocqueville's, Democracy in America, Burke society series, n° 1, Fordham Union Press, 1945. Articles de TIMASHEFF, EINAUDI, HARTNETT, etc.

TAUPIER (Michel), La décentralisation dans l'œuvre d'Alexis de Tocqueville, *Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes*, t. 28, 1967.

TAYLOR (A. J. P.), De Tocqueville in 1848, in *From Napoleon to Staline*, London, 1950.

TOUCHARD (Jean), *Histoire des idées politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, t. 2, 1962.

VIRTANEN (R.), Tocqueville on a démocratie literature, *The French Review*, 1941-1942, 23.

WACH (Joachim), The role of religion in the social philosophy of Alexis de Tocqueville, *Journal of the History of Ideas*, Jan.-Oct. 1946.

[159]

Weil (Eric), La correspondance d'Alexis de Tocqueville et d'Arthur de Gobineau, *Revue int. de Philosophie*, 1959, n° 49.

West (P.), Literature and Politics ; 2 : Tocqueville on the literature of Democracies. *Essays in criticism*, 1962.

Wilson (Francis), Tocqueville's conception of the dite, *Review of Politics*, 4, 1942.

_____, On the Centenary of Tocqueville's Democracy in America, *Yale Library Gazette*, oct. 1935.

Zanfarino (A.), Alexis de Tocqueville politico e moralista, *Studia politici*, janv.-mars, 1958.

Zemach (Ada), Alexis de Tocqueville in England, *Review of Politics*, 13, 1951.

Zetterbaum (Marvin), *Tocqueville and the problem of Democracy*, Stanford, California, 1967.

_____, Tocqueville : Neutrality and the use of history, *American Political Science Review*, 1964, 58.

_____, Alexis de Tocqueville, in *History and Political Philosophy* ; Strauss and Cropsey éd., Chicago, Rand. McNally, 1963.

[160]

TABLE DES MATIÈRES

Introduction [5]

Chapitre I. Le savant et le politique [7]

Chapitre II. L'analyse des faits sociaux [17]

Chapitre III. Intégration et désintégration du corps social [40]

Chapitre IV. Démocratie, individualisme et contrôle social [58]

Chapitre V. Révolution et changement social [87]

Chapitre VI. Connaissance et société [122]

Chapitre VII. Tocqueville, la sociologie américaine et la sociologie française [137]

Conclusion [152]

Bibliographie [154]

1970. — Imprimerie des Presses Universitaires de France.
— Vendôme (France) ÉDIT. N° 31 179

IMPRIMÉ EN France

IMP. N° 22011